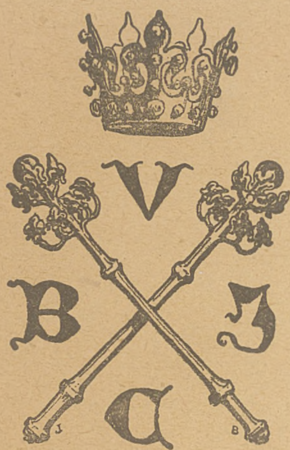

V
B
J
C
C.R. BIBLIOTHECA
UNIVER. IAGELL.
CRACOVIENSIS


V
B
J
C
22781

ESSAI HISTORIQUE

SUR L'ÉGLISE CHRÉTIENNE

PRIMITIVE DES DEUX RITES,

CHEZ LES

SLAVES.

Tiré des Mémoires pour servir à l'histoire de la littérature et des législations slaves.

ESSAI HISTORIQUE

SUR L'ÉGLLISE CHRÉTIENNE

PRIMITIVE DES DEUX RITES,

CHEZ LES

SLAVES.

PAR

WENCESLAS ALEXANDRE MACIEJOWSKI,

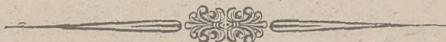
DOCTEUR, ET PROFESSEUR EN DROIT; MEMBRE CORRESPONDANT DE LA COMMISSION ARCHÉOGRAPHIQUE DE St. PÉTERSBOURG, etc.

TRADUIT DU POLONAIS EN FRANÇAIS,

PAR LE DOCTEUR

LOUIS FRANÇOIS de SAUVÉ,

MÉDICIN DE DIVISION DE LA CI-DEVANT ARMÉE POLONAISE, PROFESSEUR DE LANGUE ET DE LITTÉRATURE FRANÇAISE; CHEVALIER DE L'ORDRE STE. ANNE, TROISIÈME CLASSE; DÉCORÉ DU SIGNE D'HONNEUR POUR LE SERVICE MILITAIRE.



a Berlin,

CHEZ A. ASHER & Co.

1846.




Biblioteka Jagiellońska
1002896563

PRÉFACE.

L'avantage que j'ai de connaître et de fréquenter Mr Maciejowski, m'a offert l'occasion d'apprécier son talent et ses travaux. Son histoire des legislations slaves, ouvrage unique en son genre, manque encore à la littérature judiciaire des pays, où la langue polonaise est peu ou point cultivée, c'est pourquoi j'ai résolu de traduire cette histoire en français, afin de mettre les légistes mes compatriotes, à même d'en profiter. Pour cela ce savant a bien voulu prendre sur lui de me diriger, et de rectifier mes erreurs; et afin donner plus de prix à mon travail, il eut la bonté de mettre à ma disposition le texte manuscrit d'une nouvelle édition, quil se proposait de publier incessamment. Ma traduction était déjà fort avancee, lorsque des documents d'une grande importance qui lui furent communiqués, et l'espoir

bien fondé d'en obtenir encore, lui suggérèrent le projet de suspendre la publication de cette édition, pour la soumettre à un nouveau travail, qui doit y amener des changements notables. On conçait que cet accident a dû m'arrêter avec l'auteur, jusqu'à un tems plus opportun. Mr Maciejowski ayant profité de cet instant de loisir pour mettre au jour plusieurs opuscules, telles que l'histoire primitive de l'Église chrétienne chez les Slaves des deux rites, le précis des événements politiques qui ont eu lieu chez le même peuple jusqu'au quatorzième siècle, l'histoire de l'établissement et de l'organisation des écoles en Slavonie, celle de la littérature des Slaves etc. Tous ces traités ne sont que le développement des chapitres les plus importants de l'histoires des legislations slaves; je les ai tous traduits et celui qu'aujourd'hui j'ai l'honneur d'offrir au jugement du public, est selon moi une des plus intéressantes de ces dissertations.

Je n'ai point fait une traduction littérale et servile. Il m'a semblé que pour accomoder mon ouvrage au goût des lecteurs français, je ne devais emprunter à l'auteur que ses idées, et les faits qu'il raconte, il m'a semblé, dis-je, que la manière de rendre les unes et les autres dans

ma langue maternelle, devait m'appartenir en entier, et qu'en conservant le plan du texte original, je pouvais me permettre d'étendre ou de raccourcir certains passages, suivant que la clarté me paraissait l'exiger. L'auteur, sous la direction duquel j'ai travaille, et plusieurs personnes lettrées françaises et polonaises que j'ai consultées, m'ont honoré de leur approbation. Je fais des voeux pour que l'universalité m'accorde la même indulgence; ce sera pour moi un motif d'encouragement d'achever la tâche que je me suis imposée, et d'en soumettre le résultat, aux jugements des Savants.

Varsovie le 1. Janvier 1845.

Le Traducteur

LOUIS FRANÇOIS DE SAUVÉ.

TABLE DES MATIERES.

ESSAI HISTORIQUE
SUR L'ÉGLISE CHRÉTIENNE PRIMITIVE
SLAVE.

I. *Passage du Paganisme au Christianisme.*

IL n'a encore existé aucune nation qui n'ait professé une religion quelconque, l'histoire le prouve. Celle-ci nous apprend en outre, que l'homme se fait de Dieu des idées, dont la justesse est en raison directe des progrès qu'il a faits dans la civilisation. De toutes les nations de l'antiquité, la grecque est la seule qui ait le mieux raisonné et approfondi ses idées religieuses. Les Grecs de cette époque, avaient puisé leurs lumières en Asie, dans un temps où celles-ci étaient parvenues à leur apogée, et où les habitants de cette partie du monde, plongés dans la mollesse et totalement efféminés, avaient communiqué à leurs connaissances, une teinte analogue à ce genre de dépravation. La Grèce confinait d'une part

avec l'Égypte, pays célèbre par ses secrets, de l'autre avec l'Occident, en s'étendant vers le nord, et empruntait, comme le dit Platon (1), ses idées sur Dieu et la religion, des nations diverses, même barbares, telles que celles de la Seythie et de Thrace, ce qui dès la plus haute antiquité, unit étroitemement les peuples septentrionaux et surtout les Slaves, avec les Grecs. Ceci nous explique pourquoi ces derniers dès leur apparition sur le grand théatre du monde, se sont de suite distingués des autres peuples européens, par des moeurs douces par leur sociabilité, et leurs idées saines sur la religion, à laquelle, cependant, ils mélaient des pratiques superstitieuses, comme les Grecs, peuple alors le plus civilisé de la terre. A mesure que cette dernière nation avançait dans la civilisation, elle travailloit au perfectionnement de ses mythes, en s'enfonçant dans la mysticité, éprise des rites mystérieux; elle empruntait du nord ses idées sur la divinité, les perfectionnait, les embellissait, et ainsi travesties elle les lui renvoyait. Les Slaves adoptèrent à ce qu'il parait les opinions des savants hellénistes sur l'unité du créateur de l'univers, et en même temps la croyance vulguaire des Grecs sur la pluralité des Dieux, toutes ces notions jointes à leur amour pour le merveilleux, et leur tendance

naturelle à la superstition, donnèrent naissance au chaos de leur mythologie. Éclairée par un concours d'heureuses circonstances, la nation grecque abjura le paganisme avant toutes les autres. occupant le premier rang parmi les peuples civilisés de l'antiquité, les Grecs reconnurent de bonne heure la fausseté de leurs principes religieux, lorsqu'ils se furent apperçus que l'objet de leur vénération n'était qu'une invention humaine, ils recherchèrent une religion dont les dogmes fussent plus en harmonie avec l'essence du vrai Dieu; non encore initiés aux mystères de la croyance nouvellement révélée, et ne sachant où se procurer les consolatians du coeur, ils tombèrent dans la mysticité, et se frayèrent par là un chemin vers le christianisme. pour lequel ils abandonnèrent aussitôt l'erreur dans lequel ils croupissaient depuis des siècles. On ne doit pas confondre le Grec païen, avec ces superstitieux idolâtres, tels que l'habitant des rives du Gange, le colon des pays qu'arrose le Nil, les adorateurs inhumains d'Odin et de Moloch. Partisan secret d'un Dieu unique, comme ses philosophes, ce peuple attendait en silence l'apparition de celui qui devait renverser les faux dieux, épurer la morale, et donner un nouvel esprit aux hommes.

Le rédempteur parut, et les Grecs s'attachèrent les premiers à la croyance du Christ; les Apôtres révélateurs de la nouvelle religion, prêchant en langue grecque, dûrent rencontrer parmi ces peuples les plus zélés partisans du christianisme, toujours prêts a mourir pour lui, comme autrefois un de leurs compatriotes avait souffert le martyre par amour pour la vérité. Une foule de circonstances s'opposèrent à une introduction si prompte et si facile du christianisme en Slavonie, où cependant il fut adopté plus tard. On le concevra sans peine, lorsqu'on réfléchira que chez les Slaves voisins de l'Allemagne, les Francs et leurs successeurs ne convertissaient que par la persécution et les supplices, par le fer et par le feu; l'unité du Dieu, qu'on leur annonçait dans une langue à eux inintelligible, les mystères dont s'entoure notre croyance, fermaient leur âme à la persuasion; défiants envers leur persécuteurs, ils envisageaient le dogme qu'on leur prêchait, comme un nouveau moyen d'oppresion; ainsi, ce qui aurait dû capter leur confiance, et exciter leur zèle, devint par la maladresse des Apôtres la cause de leur obstination. Le contraire eut lieu chez les Slaves voisins de la Grèce. Convaincus par les paroles des saints propagateurs de la vé-

rité évangélique, ils embrassèrent volontiers la nouvelle religion, à laquelle, par ignorance, ils associèrent des supperstitions, mais jamais ils ne coururent aux armes pour défendre leurs idoles; au contraire, lorsque dans la suite la guerre s'alluma entre les deux Église, ils engagèrent ceux des leurs qui persistaient dans le paganisme, à se convertir au rite oriental, dont ils se montrèrent les plus ardents défenseurs; conduite qui attira sur eux les regards vigilants de la politique occidentale, amena une lutte qui s'opposa long-tems aux progrès des lumières, sema la haine parmi les membres de cette grande famille, et leur suscita une longue persécution. Cette dernière circonstance si propre à éclairer l'histoire du moyen âge, celle de la propagation de l'Église chrétienne en Slavonie, et jusqu'aprèsent décrite avec si peu d'exactitude, va faire le sujet de cette dissertation: tout ce que je vais dire, est tirée des meilleurs documents, que j'àie pu me procurer sur cet objet.

II. Rapports réciproques de l'Église Catholique des deux rites jusqu'aux débats avec Photius.

Vers le quatrième siècle avant Jésus-Christ, l'Église chrétienne obtint une existence légitimée dans l'Empire romain, c'est-à-dire depuis que Constantin-le Grand rendit à Milan en l'an 313, un édit en faveur des partisans de cette Église. Par cet édit, il leur permet de rebâtir les Églises détruites par les païens. Devenu lui-même Chrétien dans la suite, c'est-à-dire en l'an 337 à Nicomédie, il affermit cette religion, objet de sa sollicitude, lorsqu'il était encore païen : la preuve de ce que nous avançons se trouve dans des lettres que cet Empereur adressa au haut clergé d'alors, (2) pour l'exhorter à la paix et à la concorde, et pour mettre fin aux querelles, qui déchiraient cette Église depuis son origine. Ces querelles nées des débats survenus à l'occasion des articles de foi, menaçaient d'autant plus d'affaiblir le christianisme, en divisant les fidèles, qu'à cette époque le paganisme était encore en vigueur. Pour éviter cette catastrophe, Constantin et ses successeurs, Gratien, Valentinien et Thédose,

publièrent des édits, par lesquels ils ne reconaissoient comme véritablement Chrétiens, que les partisans de la doctrine professée par les Evêques de Rome et d'Alexandrie, regardés par les fidèles comme principaux de toute la Chrétienté. (3) Cette définition amena la distinction des Chrétiens en *catholiques*, ou scrupuleux observateurs des dogmes de la religion; en *hérétiques*, ou mutateurs capricieux du dogme, et en *schismatiques* ou modificateurs désobéissant des articles de foi prescrits par l'Église. (4) Ces mots grecs Καθολικός, ἅιρεσις, σχισμα prouvent, que ce n'est pas en Occident que fut établie cette distinction.

Pour entretenir ses brebis dans l'observance de sa sainte loi, le Seigneur confia son troupeau à Pierre son premier disciple, lui annonça qu'il sera la pierre fondamentale d'une Église éternelle. En l'an 323, on assembla à Nicée un concile général, qui posa les principes fondamentaux propres à maintenir l'unité et l'intégrité de l'Église catholique, mais la force de ces lois fut de courte durée. La faiblesse humaine prévalut bientôt, et causa à toute la chrétienté des malheurs qui pèsent encore sur elle. Alors, au lieu de se conduire d'après cette révélation du Christ: *mon royaume*

n'est pas de ce monde, le clergé romain, entrainé vers la domination par un penchant irrésistible, prétendit, en s'appuyant de ces autres paroles du Sauveur: *rendez à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu*, tracer lui-même la ligne de démarcation devant exister entre le temporel et le spirituel. L'Évêque de Rome, qui seul conserva le nom de Pape, donné jadis à tous les Prêtres d'un rang élevé dans la hiérarchie (5), reconnut bientôt que, pour procurer à l'Église ou plutôt à lui seul, le souverain pouvoir. objet unique de sa sollicitude, il falloit empêcher le pouvoir temporel de s'immiscer dans ses intérets, puis élever sa personne, en réunissant en soi, les pouvoirs législatif et judiciaire de l'Église, ensuite étendre son diocèse, ou, s'il était possible, ne former qu'un seul diocèse catholique romain de toute la chrétienté, et enfin placer sous sa dépendance tous les supérieurs ecclésiastiques quelconques; c'est par là qu'il espéroit que la Rome moderne dominerait le monde chrétien comme jadis la Rome païenne avait gouverné le monde ancien. Il pensoit, que le bien de l'Église catholique, et le salut du christianisme l'exigeoient; mais il eut à surmonter

une foule d'obstacles, de la part des peuples, du clergé et des Empereurs Grecs. Un Prêtre gouvernait en chef l'Église orientale, et sa dignité était désignée par le même nom qu'avait le Pape de Rome; car les mots Patriarche, Pape, sont tirés des mots grecs (ὁ πατριαρχης, ὁ παππος), qui sîgnifient *grand père*, ou *chef*. Le Partriarche de Constantinople ou de la nouvelle-Rome comme l'appelait Constantin le Grand, étant le successeur de l'Évêque ou du Patriarche d'Alexandrie, tenait le second rang après le Pape. Celui-ci exigea que le Patriarche lui cédât une partie de son diocèse. Le Pontife pour appuyer ses prétentions, disait que les successeurs de Constantin le Grand, dans la division qu'ils avaient faite de l'Empire romain en Empires d'Orient et d'Occident, avaient attaché à l'empire d'Occident non seulement l'Italie, mais encore l'Afrique, toute l'Illyric et la Macédoine, et que dès lors tous ces pays devaient ressortir de son diocèse: (6) quoique plus tard, *Arcadius* et *Théodose* après avoir détaché l'Illyrie orientale de l'Empire d'Occident, l'eussent annexée à celui d'Orient, et que de ce côté il ne restât plus au prémier que l'Jllyrie occidentale, o u la Macédoine et la Dacie. Cette prétention des P apes, uniquement fondée sur l'organisa-

tion politique et primitive de l'Empire d'Occident, est specieuse et injuste. Nous trouvons il est vrai qu'à cette époque des Prêtres latins parcouraient ces contrées, baptisaient ou convertisaient au rite romain sur le Danube. (7) Mais alors en Orient et dans tous les pays qui l'avoisinent, le Christianisme était déja propagé par l Église orientale. Le Patriarche de Constantinople soutenait avec une égale raison, que ces pays quoiqu'appartenant à l'Occident sous le point de vue politique, devaient cependant ressortir du diocèse oriental, et l'existence en 381 d'un Évêché dans la partie Nord-Est de cet Empire (8) (en Scythie), milite victorieusement en sa faveur. Vers l'an 455 le Patriarche d'Aquilée se plaignait à l'Empereur Maurice, qu'après une invasion des Francs dans les pays soumis à son pouvoir écclésiastique, leurs Prêtres usurpaient ses droits diocésains. (9) En se fondant sur ces faits, et sur ce que je dirai plus bas, touchant l'influence exercée par les Grecs sur les contrées situées au bord de la mer Adriatique, on sera forcé d'avouer que le Patriarche de Constantinople rangeait avec raison l'Jllyrie orientale au nombre des pays qui formaient son diocèse. Il serait impossible aux partisans de

l'Église occidentale de prouver que, c'ètait en vertu de quelque traité, que l'Église orienatale possédait des droits dioc sains sur les pays appartenant déjá à l'Empire d'Occident; la demande que fit le Pape, prouve le contraire.

Il est également impossible d'inférer de ce qui précède, que le Patriarche de Constantinople y soit entré de force, comme plus tard dans les neuvième et dixième siécles, les Evêques Allemands entrèrent en Pologne et en Bohême. On sait en effet que le Christianisme se propagea en Orient, bien avant d'être établi en Occident, et que sa puissance s'étendit primitivement aussi loin que le rite de l'Église orientale. Dans l'Empire romain, le gouvernement n'eut point à en souffrir: il n'éxistait qu'une seule Église catholique, quoiqu'elle eut deux chefs, et il était indifférent aux Empereurs qui exercaient sur eux la surveillance temporelle, de quel diocèse étaient les croyans de Jésus Christ, pourvu qu'ils appartinssent à la religion vraiment catholique.

Mais ce qui s'accordait avec les vues du Gouvernement et de l'Église, devenait la source du malheur des hommes. C'est dans des vues d'intérêt, que le Pape fit demander à Théodose Empereur d'Orient, par l'entremise de l'Empereur

Honorius, que le pouvoir diocésain de l'Jllyrie lui fut conservé, se plaignant en même temps, de ce que les Évêques d'une autre Église s'en étaient emparés. (10) Dans des lettres adressées aux Évêques de l'Jllyrie, il prétendait que St. Pierre ayant converti à la religion chrétienne (11) les Iles adjacentes à ce pays, par cette raison ces mêmes Iles doivent être soumises au Pontificat romain.

Ses désirs ne furent pas accomplis, et ils ne pouvaient l'être. Les habitants de ces pays refusaient de s'éloigner du giron de l'Église orientale, et lorsqu'on les y contraignait, ils saisissaient avec empressement la première occasion d'y revenir. Cette préférence obstinée avait pour cause, la stricte observance des principes de l'Église chrétienne primitive dans le diocèse appartenant au Patriarche de Constantinople. Les Prêtres d'Orient, n'opprimaient pas leurs ouailles, ne les surchargeaient pas de dîmes, et ils célébraient l'office divin dans le langage national.

Avec la liberté du peuple Hébreu, tomba la langue Hébraïque. Dès lors on parla diverses langues dans la Sainte Solime, et comme on négligeait de les bien étudier, on en altéra la pureté. Chose étonnante pour les nations habituées à

regarder la langue latine comme la seule applicable au culte, cette corruption générale des langues, en permettant aux peuples de l'Orient de célébrer le service divin en langue nationale, devint la cause essentielle de la propagation rapide du Christianisme dans ces contrées, et un motif pour leurs peuples, et surtout pour les Slaves, d'adopter le rite oriental. Les Prêtres de cette Église célébraient et célèbrent encore le service divin, comme le faisaient les Saints Apôtres, non dans une langue étrangère, mais dans la langue indigène, tandis qu'au contraire l'Église occidentale adoptait et adopte encore la langue latine. A la vérité, dans l'origine cette adoption eut lieu par des causes naturelles, mais plus tard, le Pape employa ce moyen dans des vues politiques, pour maintenir l'unité de la foi, et celle de l'administration de son Église romaine. Les Romains qui à l'Orient et dans leurs pays, parlaient la belle langue des Hellènes, ont propagé la leur dans toute l'Europe occidentale, en dominant des peuples dont les lumières étaient moindres que les leurs. Ainsi tous les Prêtres romains propagateurs du Christianisme, officiaient en langue latine. Quoique la langue des Germains fut assez perfectionnée (12) du temps de St. Bo-

niface, qui affermit chez eux le Christianisme, ces mêmes Germains entendaient avec indifférence prononcer en langue latine les paroles de la consécration, et celles des prières habituelles de la messe. Mais pour les Slaves qui de bonne heure avaient contracté des liaisons étroites avec la Grèce civilisée, on concevra sans peine quel dégout insurmontable leur inspirait la messe dite dans un idiôme étranger, et combien plus encore devaient souffrir les Grecs eux-mêmes. De là, leur haine implacable pour le Pape, et leur amour constant pour l'Église orientale.

Les Empereurs d'Orient qui l'avaient protégée d'abord par nécessité, puis par politique, s'efforcèrent de la défendre contre les tentatives de Rome, et ne consentirent jamais à la soumettre au Pape, que sous le rapport de l'unité de la foi. En 421, les Empereurs Honorius et Théodose ordonnèrent au Préfet de l'Jllyrie de bien observer que les Évêques de cette province n'apportassent aucun changement dans les lois de l'Église, avant de s'être concertés avec le Patriarche de Constantinople (13). C'est sur ces preuves erronées que s'est fondé Pagi, (14) lorsqu'il avance que Théodose a dépouillé de sa propre volonté le Pape de la puissance qu'il possédait en Jllyrie. Mais en lisant

l'inscription de cette loi, il est facile de comprendre, que non seulement Théodose mais Honorius lui-même a assuré par ce réglement le pouvoir diocésain du Patriarche, contre des prétentions étrangères. Avant cette ordonnance et depuis sa publication, les Papes exerçaient sur les Évêques orientaux sous le rapport spirituel une sorte d'autorité que ceux-ci refusaient de reconnaitre chaque fois que les Papes cherchaient à exercer sur eux un pouvoir diocésain. (15) Mais malgré la protection que les Empereurs accordaient à l'Église orientale, celle-ci perdait de jour en jour son indépendance. Alors les Papes s'efforcèrent par tous les moyens possibles, d'en resserrer les limites, et ces manoeuvres amenèrent l'explosion, qui se fit par la scission totale des deux Églises; elle commença aux temps de Photius, et s'accomplit à ceux de Cerulari. Pagi parle déja en l'an 437, du pouvoir que le Pape exerçait dans le diocèse de Constantinople. On peut juger que ce pouvoir était considérable, parceque le successeur de St. Pierre y avait déja en 444 son Lieutenant (16) l'Archevêque de Tessalonique, qui s'était séparé du Patriarchat de Constantinople. Ceci fut cause que quarante Évêques s'étant séparés du diocèse oriental (17), se soumirent à l'Église

romaine en l'an 515. Il semblait que tout allait revenir à l'ancien état de choses, lorsque Narses après avoir battu les Lombards (de 549 à 552), assura à Constantinople une influence sur l'Italie. Mais les Papes se fiant peu à la promesse, que leur avait faite (18) l'Empereur Justinien touchant l'unité de croyance des deux Églises, cherchèrent les moyens de conjurer l'orage, et non seulement ils y parvinrent par leur adresse, mais ils surent encore assurer les droits que ces Papes prétendaient avoir sur la Pannonie (19); ils s'emparèrent même de la Hongrie par droit de féodalité. Mais il est à observer que tous les Papes qui se comportèrent ainsi étaient Grecs, ou appartenaient à l Église orientale.

Le chroniqueur Bohême (20) énumère avec soin les Grecs qui siégèrent à Rome, tels furent: *Zozim* en 425, *Jean le Dalmate* en 636, *Théodor* en 641, *Sergius le Syrien* en 689, *Jean* en 701, *Zacharie et Etienne* (21) en 791, *Grégoire* surnommé *le cadet*, qui acheva ce que ses prédecesseurs avaient commencé. Pour cela il rompit définitivement avec l'Empereur d'Orient, sacra et proclama Empereur d Occident Charlemagne, ennemi irréconciliable de l'Eglise orientale et de tous les Slaves.

Après la conversion de Constantin le Grand, il n'exista dans la Monarchie romaine qu'une seule Église, une seule croyance, et un seul Empereur. La division de l'Empire romain primitif n'ayant rapport qu'à son état politique, cette division ne contrariait pas l'unité de l'Église chrétienne, et lorsque l'Empire d'Occident s'écroula, les peuples barbares observèrent cette unité, aussi scrupuleusement que par le passé. Les Empereurs de Constantinople pour le spirituel, restèrent toujours soumis aux Papes, comme aux chefs de l'Église catholique. Ainsi qu'auparavant cela avait eu lieu chez les Israélites et dans chaque Monarchie théocratique, l'Empereur d'Orient se considérait comme un des serviteurs de Dieu, (22) et comme Prêtre d'un ordre inférieur; c'est pourquoi dans les cérémonies religieuses, il revêtait le costume sacerdotal, ordinairement déposé sur un autel de l'Église de Sainte Sophie. Cet Empereur en maintenant l'unité dans l'Église Catholique, veillait à ce que le Pape n'exerçat sur le Patriarche, d'autre autorité que celle qui lui avait été décernée par les Conciles, et on eut l'occasion de s'en convaincre dans les débats qui eurent lieu pour les diocèses. Pour réussir dans son projet, il fallait que le Pape Grégoire, fit revivre l'Empire occidental; qu'i

le rendit entièrement distinct et tout-a-fait indépendant de l'Empire d'Orient: Il fallait placer à la tête de ce nouvel Empire un soldat qui, s'occupant moins que l'Empereur d'Orient, des affaires de l'Église, et du cérémonial de la cour, fut le d fenseur fidele et non le Chef de l'Église: Il fallait enfin que, cet Empereur s'engageat à soumettre au Pape tout l'Occident, et ce qu'il pourrait du reste du monde chrétien. — Avant la proclamation de Charlemagne par Grégoire le cadet, une occasion favorable à ce projet s'était présentée au Pape Etienne second, lorsque menacé par les Lombards, il ne put obtenir aucun secours efficace de Constantinople; Il saisit ce prétexte, se rend à Paris, couronne Pepin Empereur d'Occident, et bénit ses deux fils Charles et Carloman; dès ce moment on proclame avec ardeur, par tout, dans toutes les occasions, et par tous les moyens possibles, qu'il n'y a de vrai Empereur que le Tuteur de l'Église romaine, Empereur d'Orient et d'Occident, c'est-à-dire l'Empereur du monde, par droit de naissance et par la volonté du Lieutenant de Jesus-Christ et de ses conseillers, représentants de toute la Chretienté (23). Charlemagne ordonna aux Évêques de son Empire, de se conformer en tout, aux règlements écclé-

siastiques de l'Église romaine, et de baptiser suivant le cérémonial qui y est adopté (24). Voulant rassembler les deux Empires en sa personne, et réunir les deux Églises, il ordonna d'enseigner la langue grecque (25) dans les séminaires, et comme nous le dirons en traitant de la Tonsure, il affectait d'imiter les usages de l'Église orientale; (26) Il attisa la guerre qui existait depuis longtemps, entre les Grecs et les Francs, pour la possession de l'Italie, mais la modération que montra l'Orient, l'empêcha d'atteindre son but. — Cet Empire connaissant sa faiblesse, sentit qu'il n'avait rien de mieux à faire que de céder, car il savait, que la lutte qu'il aurait a soutenir contre Charlemagne, ressemblerait à celle d'un vieillard débile, contre un jeune homme plein de vigueur, qu'excite l'appât d'un butin assuré; et on sait que les Rois barbares de l'Occident, regardaient la couronne de l'Empire d'Orient, comme le prix le plus digne de leurs conquêtes, et qu'ils désiraient ardemment passer aux yeux du monde, pour Empereurs romains légitimes. L'Empire d'Orient vieillissait et faiblissait de jour en jour, Basile de Macédoine, Slave de naissance, parvenu au trône de Constantin le Grand, ne put lui donner une nouvelle vie, car lui et sa posté-

rité, s'avilirent en l'occupant, comme le Khan de Tartarie lorsqu'il monta sur le trône de la Chine. Irène ayant pris les rènnes de l'Empire facilita cette conquête à Charlemagne, et lui aida à atteindre le but vers le quel tendaient depuis longtems les efforts de ses prédécesseurs: Elle-même et ses successeurs, devaient s'éstimer heureux, que le puissant fils de Pepin les laissat sur un trône vermoulu, qu'il admit leurs ambassadeurs, et qu'il feignit de croire à leur amitié, dont il faisait peu de cas, et comment eut-il pu y croire? lui qui les avait cruellement offensés en leur arrachant l'Empire d'Occident. Ne voulant agir ouvertement, les rivaux cherchaient à se nuire par la médisance et de petites intrigues qui, toujours finissaient par tourner au détriment de la religion. Les Grecs disaient des Francs, qu'il est bon de les avoir pour amis, mais non pour voisins (27): ils appelaient alors Hérétiques, ces mêmes Francs qu' auparavant ils avaient décorés du titre de vrais Catholiques (28); et disaient, qu'on ne peut contracter avec eux des alliances en mariage, qu'après les avoir rebaptisés selon le rite de l'Église grecque. C'est ainsi que Berthe fille d'Hugues Roi des Francs ayant épousé Roman Porphyrogènnete, fut rebaptisée et reçut

alors le nom d'*Eudoxie.* (29) Ce nouveau baptême était une violation manifeste des lois de l'Église primitive, qui défend expressément (30), de réitérer ce sacrement. Mais lorsque la discorde régna sur les deux Églis s, les Chrétiens en passant d'un rite à l'autre, étaient forcés lorsqu'ils se mariaient, de se soumettre à un nouveau baptême, ou au moins, à recevoir la bénédiction, dans l'Église qu'ils venaient d'adopter: car suivant ces sectateurs le baptême donné dans une Église ou par un Prêtre baptisé lui-même dans la même Église, n'était pas réputé valable dans l'autre, à moins que le Prêtre de l'Église adoptée, n'ait béni le nouveau zélateur, en lui imposant une main sur la tête (31).

La diminution du pouvoir diocésain de l'Église orientale, et le renouvellement de l'Empire d'Occident, en la personne des Rois Francs que remplacèrent plus tard les Empereurs d'Allemagne, fit éprouver aux Slaves les plus grands désastres; le pouvoir de l'Église orientale s'était étendu chez eux en proportion des progrès qu'avait fait le Christianisme, on les forçait de se convertir à l'Église romaine, et par des causes toutes mondaines.

Avant le règne de Charlemagne, avant celui des Ottons en Germanie, et surtout avant celui

d'Otton III, partout ou fut établi le rite latin, le Pape lui-même, créait des Évêchés qui ressortaient de son diocèse. Les Empereurs Francs et Allemands, afin de s'attribuer les revenus provenant de la conversion des peuples slaves, établirent de leur côté dans ce pays, des Évêques de leur propre choix, soumis il est vrai aux Papes pour le spirituel, mais obéissant aux Souverains du pays pour le temporel. Les Germains en convertissant les Princes slaves à l'Église romaine, leur conférèrent le pouvoir d'établir chez eux un ordre hiérarchique dans le quel, non seulement le Pape et les Allemands, mais ces Monarques slaves eux-mêmes, trouvaient leur profit.

Ceci fournit à l Europe occidentale un prétexte pour s'immiscer progressivement dans les affaires des Slaves, ce qui la rendit odieuse à ces peuples, et devint le sujet d'une querelle funeste, entre les Papes et les Empereurs, querelle, qui réduisit ces derniers à prendre quelque fois la défense du rite slave contre les Prelats germanico-latins, malgré la répugnance que ce rite inspirait aux Pontifs romains. Mais toutes ces menées des Papes ne tendaient qu'à faire réussir le projet qu'ils avaient formé, d'amener toute la Chretienté à n'obéir qu'à une seule puissance, c'est-à dire à

l'élévation de l'Église catholique romaine. Quiconque aura bien connu l'esprit de ces temps, restera convaincu que leur zèle pour la religion, ne permit aux Papes de prendre aucun repos, avant d'avoir fait obtenir á l'Église d'Occident, le prix de la lutte qu'elle avait soutenue contre celle d'Orient, c'est-à-dire la reduction temporelle du Patrarche à leur pouvoir diocésain.

Les Auteurs ont décrit cette chûte de diverses manières, mais ils n'ont pas assez réfléchi qu'il faut moins en accuser les Papes que la politique temporelle, dont l'intérêt était de maintenir la haine existant entre ces deux Églises. Il faut encore remarquer que les Auteurs qui ont écrit l'histoire du rite slave, ne se sont proposés que de remplir tant bien que mal une tâche imposée, ou de flatter un parti en se prononçant contre l'autre, en un mot, ils semblent avoir été persuadés en écrivant, que les Chrétiens de leur tems, tenaient peu à bien connaitre l'histoire de leur Église: On s'appercevra aussi, que ces mêmes historiens attachaient en général peu d'importance à leur sujet, et montraient peu d'égard pour la condition indispensable à tout bon historien, celle d'être narrateur impartial, et de faire en même temps et avec

discrétion des remarques judicieuses, tout en disant son opinion sur les faits (32).

En écrivant sur cette matière, je n'ai point détourné mes regards du point de vue historique, sous le quel doit être envisagé mon sujet. Pour composer cet ouvrage, je n'ai consulté que les sources et surtout, les sources primitives des histoires temporelles et écclésiastiques telles que les chroniques et les écrits officiels du temps ou les faits se sont passés; J'ai omis les documents secondaires, c'est-à-dire ceux qui sont commentés par des écrivains modernes, car la plupart ne sont dictés que par l'ésprit de parti. En citant les sources principales soit sous leur propre nom, ou sous le nom de celui d'ou je les ai tirées, je n'ai point combattu les avis contraires émis par des écrivains modernes, jai jugé qu'en citant le texte affirmatif de la véritable source, on y répond suffisamment. Pour mieux éclaircir mon sujet, je l'ai divisé en trois périodes, car l'Église slave a passé par trois époques. En effet, le sort de cette Église fut autre avant Méthodius, lorsqu'il n'était point soumis au Pape; autre quelques années après Cyrill et Méthodius, lorsque Rome întervint; et autre enfin l'orsqu'après la mort de Métho-

dius, on anéantit le rite slave pour y substituer le rite latin.

III. *Du Christianisme primitif chez les Slaves.*

I. *Avant Cyrill, et Méthodius.*

Ceux qui ont étudié notre histoire, même superficiellement, ont dû s'appercevoir que les Slaves habitent l'Europe depuis des siècles, et quiconque approfondira cette matière, reconnaitra que plusieurs siècles avant Jesus-Christ, il a existé des relations entre les Grecs et les peuples, qui, plus tard, figurèrent sur la scène du monde, sous le nom de Slaves. Il est également facile de reconnaître, que nos ancètres embrassèrent le Christianisme avec enthousiasme, dès qu'il fut révélé aux nations. Au huitième siècle avant Jesus-Christ, des Milésiens fondèrent sur le bord de la mer noire, une célèbre colonie à la quelle ils donnèrent le nom d'*Olbia*. Les Gélons peuple originaire de la Grèce, suivant Hérodote, habitaient le même pays que les Budini, nation slave, ayant des temples grecs, et adorant les divinités grecques. Le mot Gélon par le quel les Slaves désignaient ce peuple, est une corruption du mot Hellènes.

Les Goths, Chrétiens convertis par St. Aschol (33) Évêque de Tessalonique, étaient Grecs, ils adoptèrent dans la suite, les erreurs *d'Arius*. Vers le troisième siècle après la naissance de Jesus-Christ, ces mêmes Goths formèrent des liaisons avec les Slaves: On trouve des mots slaves, dans les fragments de l'Écriture sainte, traduite par Ulphilas, (quatre siècles après Jesus-Christ). On trouve aussi dans l'histoire de ces temps, des notions authentiques, concernant les relations que les Slaves entretenaient avec la Grèce chrétienne; Moïse de Chorène, chroniqueur arménien, (né en l'an 370 (34) mort 489 ans après la naissance de Jesus-Christ), dit, que de temps immémorial, il existait cinq tribus slaves en Thrace, (d'oû les Goths les chassèrent plus tard), et que l'heureuse Constantinople était la métropole de ces tribus. Vers le cinquième siècle après Jesus-Christ, les Bulgares envahirent la Moesie et y trouvèrent des Slaves chrétiens, que dirigeaient des Prêtres tirés des corporations religieuses établies à Constantinople (35). Au sixième siècle avant Jesus-Christ, Dobrogost, Wsegrd, Temimir et Orogost, Slaves de nation, remplissaient dans cette ville, des fonctions temporelles et ecclésiastiques importantes (36). La soixante deu-

xième prescription des décisions du Concile de province tenu au sepetième siecle dans le palais de Trull (37), concernant la religion de nos ancêtres, oblige le clergé à défendre au vulguaire idolâtre, de fêter l'anniversaire des *Kolędy* (Kalendae), et surtout d'allumer des feux devant les maisons au lever de la lune, de sauter à travers ces feux, et de pratiquer les superstitions que les Grecs appellent *Βωτα*, *βρουμαλια* : cette prescription dis-je est bien moins curieuse que ce passage de Constantin Porphyrogénnete, ou il parle du baptême des Serviens sous l'Empereur Héraclius, quoiqu'il l'ait envisagé sous un point de vue erronné.

Il n'est pas inutile de dire ici que, Constantin Porphyrogénnète,(38) en écrivant pour son fils son ouvrage sur l'administration de l'Empire de Constantinople, s'était proposé d'y décrire aussi l'histoire des peuples autrefois soumis à cet Empire, et qui en furent séparés dans la suite, que par-là son intention était de lui insinuer, qu'il ne devait point négliger les moyens de recouver (39) ses anciens droits sur ces peuples. Les notions historiques de cet ouvrage écrit superficiellement, sont cependant appuyéses sur quelques fondaments, quoique les circon stances rapporteés pour donner

l'explication des faits, portent tellement à faux, que malgré l'intervalle de 19 siècles, écoulés depuis l'apparition de cette histoire, il nous sera facile de démontrer que les choses se sont passées tout autrement que Porphyrogènnete l'avance. Il nous suffira pour cela d'en citer un passage. Par exemple, il dit que: „Les *chrobats blancs* demeurant dans un pays voisin des Francs (40), se transportèrent en Dalmatie, et que de là ils se répandirent dans l'Illyrie et la Pannonie; que les Chrobats de la Dalmatie étaient soumis aux Francs, qui les traitaient avec cruauté; que ces Barbares arrachaient les enfants du sein de leurs mères, pour les jeter aux chiens; que ces malheureux restés vainqueurs après une guerre qui dura sept ans, envoyèrent une députation à Rome, pour y demander le baptême; que d'autres peuples d'origine Chrobate, habitant également la Dalmatie, s'unirent à l'Empereur Héraclius, et que celui-ci ayant demandé des Prêtres à Rome, fit baptiser ces peuples, et institua chez eux une hiérarchie ecclésiastique composée d'un Archevêque, d'un Évêque, de Prêtres et de Diacres: qu'après le baptême, ils jurèrent a l'apôtre St. Pierre de ne jamais faire la guerre à leurs voisins, ayant de leur côté reçu l'assurance du Pontife romain, que St. Pierre les

défendrait si une nation quelconque, faisait une irruption dans leur pays.“

Il est facile de reconnaitre que ce sont là de pures fables, exposées sans ordre et sans liaison. On sait que diverses tribus Chrobates habitaient le territoire cis-carpathien, étendu entre le Dnieper (41) et la Lusace. Les unes étaient voisine des Bohêmes, autrefois opprimés cruellement par les Francs, qui exerçaient sur eux les mêmes cruautés dont ils avaient usé suivant Porphyrogènnete envers les Chrobats dalmatiens: Affranchis du joug par la victoire qu'ils remportèrent près de Samon, ils furent peut-être soumis dans la suite à Otton Empereur d'Allemagne. Quand aux autres Chrobats, surnommés *blancs*, qui demeuraient loin des Allemands, dans le pays nommé alors *Boiki* et aujourd'hui les cercles de Samborz (senborche), de Stryisk, de Stanislawow (stanislavouf), de Kolomyisk, de Czortkow (Tchortcouf), nous croyons qu'ils sont restés indépendants, et qu'ils n'ont jamais été soumis à l'Empire Germanique. (42) Ces Chrobats, après avoir franchi les Carpathes, devinrent au septième siécle après la naissance de Jesus Christ, tributaires des Empereurs de Constantinople, et furent gouvernés par des Princes particuliers, qui reconnaissaient un pou-

voir supérieur au leur, c'est-à dire celui des Empereurs grecs.

Cette nation fut baptisée d'abord partiellement, puis en totalité, à la prière de l'Empereur Héraclius, qui fit venir exprès de Rome, des Prêtres pour opérer leur conversion: Mais malgré cette cérémonie, on verra plus bas, que jusqu'au règne de Charlemagne, cette nation ne cessa point d'appartenir au diocèse de l'Église orientale et non à Rome. Car dans le huitième siècle, les Francs envahirent le pays des Chrobats, ces derniers eurent alors a supporter des vainqueurs, les mêmes atrocités que ceux-ci avaient jadis exercées sur les Bohèmes: Les opprimés ayant pris les armes et secoué le joug, commencèrent à entretenir des relations avec Rome, croyant, qu'une fois placés sous la protection du Pape, ils se trouveraient à l'abri des vexations et des agressions de l'Europe occidentale: Cependant vers le neuvième siècle, lorsque le sort des armes pencha du côté des Grecs, ils abandonnèrent Rome et son rite, pour retourner au rite grec, qu'ils professaient déja sous le règne de Constantin Porphyrogènnete.

Cet Empereur historien donne une fausse idée

de l'influence que l'Église et le gouvernement grec exercèrent sur les Chrobats proprement dits, en confondant ces peuples avec les *chrobats blancs*. Ce qui prouve la justesse de notre assertion, c'est qu'il prétend que ces derniers habitaient primitivement dans le voisinage des Francs; les Chrobats ont pu autrefois en être les voisins, mais si les seconds l'ont été, cela n'a pu avoir lieu que depuis le temps, ou Charlemagne arriva en Dalmatie (43). Porphyrogènnete erre également, lorsqu'il parle du baptême des Chrobats, car il ne dit pas clairement à quel diocèse ils appartenaient dans l'origine. Pour redresser la fausseté de ce qu'ilavance, nous allons démontrer, que les Chrobats qui furent baptisés sous le règne d'Héraclius, appartenaient réellement au diocèse de l'Église orientale, ce qui nous porte à conclure que le reste de cette nation a dû y appartenir également. Il est difficile de croire qu'ils soient restés païens jusqu'à l'époque de leur soumission au diocèse de Rome. Comme alors on appelait indistinctement Rome, et la Rome italienne et Constantinople, (44), on pourrait croire, que les Prêtres romains appelés par l,Empereur Héraclius pour baptiser les Chrobats, étaient véritablement des Prêtres de Con-

stantinople, mais la mention de Saint Pierre que fait ici Porphyrog'nnete, s'y oppose. On sait qu'on appelait auparavant vieille croyance deDieu, le baptême reçu suivant le rite de lÉglise orientale, et l'observance de tout ce qu'il préscrit; on voit encore par là, que Porphyrogènnete croyait véritablement que malgré l'appel des Prêtres latins fait par l'Empereur Héraclius pour baptiser les Chrobats, ces peuples n'en appartinrent pas moins au diocèse de l'Église orientale, que le baptême leur fut donné suivant l'ancien rituel, et que l'Empereur lui-même établit chez eux la Hiérarchie ecclésiastique grecque.

Nous pouvons encore citer en preuve de notre opinion, ce que l'Empereur écrivain raconte d'un Prince slave de la Servie blanche, qui vint avec ses sujets demander asile à Héraclius. Ce dernier leur assigna la province de Tessalonique, mais il vit bientôt le même Prince lui demander la permission de quitter ce séjour ou il s'ennuyait. Parvenu avec sa tribu sur le bord du Danube, cet homme versatil se repentit de la démarche quil venait de faire, et revint à Héraclius; qui cette fois lui imposa la condition de se faire baptiser avec tous ses sujets, après avoir reçu les instructions propres les initier dans la pratique de la vielle croyance

Porphyrogennète lui-même appelle la *grande Moravie*, alors le siège principal du Christianisme slave transcarpathien, pays *non baptisé*, parceque, dans le dixième siècle, elle n'avait aucun rapport politique avec Constantinople; il n'appelle *baptisés*, que les peuples soumis au sceptre des Empereurs bysantins; tous les autres, quelleque fût leur religion, étaient selon lui des peuples non baptisés; avant lui, c'est-à-dire en 886-911 l'Empereur Léon, surnommé le philosophe, avait établi une différence (45) parmi les vrais païens ou Slaves libres, et les Chrétiens soumis à l'Empire d'Orient. Ce qu'on appelait alors établir une hiérarchie ecclésiastique, ne signifiait rien autre chose, qu'étendre la sphère du diocèse de son Église.

Il résulte de ce qui précède, que les Chrobates appartinrent réellement au diocèse du Patriarche de Constantinople, sous l'Empereur Héraclius, lorsque l'Empereur d'Orient eut établi chez eux une hiérarchie ecclésiastique; il en résulte aussi que, par l'épithète de *païens*, on ne voulait pas désigner seulement les peuples non baptisés, mais en général ceux qui n'étaient pas soumis à l'Empire de Constantinople; de même que, plus tard, Rome appela *païens*, les Chrétiens

appartenant à l'Église grecque, et non soumis à son diocèse. Nous resterons convaincus de cette assertion, si nous portons notre attention sur les Arétans, que les Slaves eux-mêmes regardaient comme païens: ils avaient refusé obstinément de se faire baptiser avec les autres Serviens, et s'étaient retranchés dans des retraites inaccessibles et montagneuses, afin, disaient-ils, d'empêcher le Christianisme de pénétrer jusqu'à eux. Jacques Godefroi (46) présume que ce nom de *païens* leur fut donné par des Slaves d'un autre rite que le leur, et non parcequ'ils n'étaient pas Chrétiens. Porphyrogennète nous prouve, qu'il existait des traces de Christianisme chez ces prétendus païens; il dit, que Saint Luc parle déjà des Arétans dans les actes des Apôtres, et qu'on y fait mention de la couleuvre qui piqua Saint Paul au doigt.

On sait que c'est cet Apôtre et son disciple Titus, qui ont opéré le plus de conversions dans ces contrées. En effet ce Saint dit (47) lui-même, qu'il a rendu Chrétiens, tous les pays qui s'étendent de Jérusalem jusqu'à l'Illyrie; mais à l'époque dont nous parlons, les peuples contraints à changer de religion, ne savaient pas plus que leurs gouvernemens, s'ils étaient Chré-

tiens ou païens, à quelle Église ils appartenaient, ni à quel pouvoir spirituel ils étaient soumis. Porphyrogennète, qui appelle *païens* les habitans de la Servie, ajoute qu'en 867, ils envoyèrent des députés à l'Empereur Basile le Macédonien, pour lui faire connaître qu'ils désiraient revenir à l'Église qu'ils avaient abandonnée, et que l'Empereur les fît rebaptiser par des Prêtres qu'il leur envoya. Ce fait me confirme dans l'opinion, que cette nation était chrétienne depuis longtems.

Tous ces détails sont constatés par le chroniqueur bysantin. (Voyez cette source.)

Portons maintenant nos regards sur le Péloponèse et l'Illyrie, jusquà Trieste et Venise.

Presque tout le Péloponèse était chrétien déjà depuis un siècle; des Slaves venus de cette province, remplissaient à Constantinople les plus grands emplois temporels et ecclésiastiques; en 766 et 780, Nicetas était Patriarche, et Damian premier Ministre de l'Empereur (48). Ce que Porphyrogennète nous dit sur les Slaves des environs de Patras, qui secouèrent le joug des Empereurs de Constantinople, et furent ensuite vaincus par ces derniers, avec l'aide de saint André, Apôtre des Slaves du nord et du midi de l'Europe, et en particulier des Polonais et

des Russes, avant Cyrill et Méthodius, est fort important, malgré Dobrowski et Szlecer, qui ont voulu rejeter de l'histoire ce que Nestor dit de saint André et de Methodius. (49) Il en est de même de ce que dit Porphyrogennète sur l'esclavage des Slaves qui habitaient cette province, et sur l'Église, érigée à Patras, en l'honneur de ce saint Apôtre. (50) Dans l'Illyrie voisine du Péloponèse, le Christianisme était aussi très répandu parmi les *Dolincy* (51) ou Dalmates; (52) ici les Saints Apôtres avaient modelé la célébration du service divin sur celle en usage dans l'Église orientale. Les Églises principales de ce pays étaient à Salon et à Diocléa.

Il y avait à Salon une Église en l'honneur de Saint Domin, né à Antioche, et successeur de Saint Titus Apôtre des Dalmates: cette Église avait été dotée par le prince Miloslaw, avant l'an 837; ceci est prouvé par une vieille chronique, et par un acte officiel dalmate, qui appartient aux plus anciens documents Slaves de ce genre (53). Salon et Diocléa furent les sièges d'un Archévêché et d'un Évéché, avant que Cyrill et Méthodius vinssent dans les États de Swiętopelk. (54) Des Prêtres envoyés de Constantinople y dirigeaient les consciences, car les Princes dal-

mates reconnaissaient les Empereurs de Constantinople pour leurs Suzerains. (55) Il est à présumer que cet état de choses varia selon l'influence qu'exercait ici tantôt Rome, et tantôt Constantinople; des Evêques venus de Rome ou de Bysance, y administrèrent le service divin: les Chroniqueurs dalmates sus-mentionnés le disent positivement.

Les Empereurs grecs règnaient encore sur l'Istrie, aussi loin que s'étendait dans ce dernier pays, le Patriarchat d'Aquilée, c'est-à-dire jusqu'au de là de Venise. (56). Les anciennes chroniques disent, (57) que dans le septième siècle, les Empereurs de Constantinople tenaient garnison en Istrie.

La vie de saint Albert nous apprend que, de son temps, des Prêtres grecs occupaient le couvent de Monte-Casino: si nous joignons à ces deux circonstances ce que nous avons déjà dit concernant le Patriarche d'Aquilée, et si nous admettons que l'influence grecque ne commença à s'affaiblir qu'à dater des conquêtes qu'y firent les Lombards, sans s'y étendre entièrement, puisque les Empereurs de Constantinople y eurent toujours des partisans, (58) nous avouerons que ce n'est qu'à partir du tems où les Francs combattirent les Grecs, que l'Église oc-

cidentale commença à influer sur les pays soumis aux Empereurs d'Orient; car dans les temps anciens, ces Empereurs y avaient eu de nombreux partisans.

Vers la première moitié du huitième siècle, le Pape, dans une lettre adressée à Pepin Roi des Francs, se plaint des persécutions qu'exerçaient sur lui les Grecs à cause de la foi; et vers la seconde moitié du même siècle, il se plaint à Charlemagne, de ce que ces mêmes Grecs maltraitent et soumettent à des vexations les Évêques de l'Istrie, sous prétexte que ceux-ci prenaient secrètement le parti des Francs. (59) Il semblerait par là, que plusieurs Patriarches d'Aquilée, guidés par des raisons toutes politiques, trahissaient les Empereurs de Constantinople et passaient du côté des Francs, c'est-à-dire du côté des Papes. Il est certain que Charlemagne, en l'an 796, dans la relation qu'il envoie à son épouse Fastrade, de la victoire qu'il venait de remporter en Pannonie, ajoute que l'Évêque d'Aquileé et d'autres seigneurs temporels, l'ont aidé beaucoup dans cette circonstance. (60) Quoiqu'il en soit, l'histoire nous apprend que, depuis le temps où la puissance grecque commença à baisser en Italie, le Pape et les Francs, convertissaient avec activité les habitans

des bords de la mer adriatique, de la Pannonie et de l'Illyrie, bien qu'ils fussent déjà Chrétiens depuis des siècles, de l'aveu des Papes eux-mêmes. (61) Les Romains, dit-on, élevèrent sur les bords du Danube nombre de forteresses, de villes et d'autres constructions en tous genres, dont on voyait encore les ruines dans la seconde moitié du neuvième siècle. (62) Nul doute que ces prétendus Romains n'aient été de véritables Grecs, auxquels on donnait alors le nom de Romains, et que ce ne soient eux qui ont bâti ces mêmes villes.

Il existait aussi des Églises chrétiennes en Carinthie et sur les bords de la mer adriatique du côté de Venise, elles dépendaient, comme je l'ai déjà dit, du Patriarche d'Aquilée. Mais lorsque les nations s'accumulèrent dans les environs de cette ville transformée alors en un champs de bataille, on vit le paganisme s'amalgamer en quelque sorte avec le Christianisme, au point que les pasteurs éprouvèrent les plus grandes difficultés, lorsqu'ils voulurent en purger la vraie religion ; ces difficultés étaient d'autant plus grandes à cette époque, que le clergé grec continuait de se montrer indifferent pour la conversion, tandis que le clergé latin n'hésitait pas à se charger de cette sainte mission, et par là trouva moyen

d'introduire et d'étendre dans ce pays, le pouvoir diocésain de Rome, quoique le Patriarche d'Aquilée s'opposât avec vigueur à cet empiètement. Saint Columban, au commencement du septième siècle, conçut le projet de passer en Pannonie, pour en convertir les habitans, mais il renonça bientôt à son projet, parce-qu'il n'était pas encore temps d'y semer la parole de Dieu; la véritable raison qui le détermina à abandonner son entreprise fut, les obstacles que lui opposa le clergé grec, alors soutenu par les Empereurs d'Orient, très prononcés contre tous les Prêtres latins qui cherchaient á s'établir dans le pays.

Les missionnaires latins trouvèrent un libre accès en Carinthie et en Pannonie, lorsque les Lombards et ensuite les Francs, se montrèrent dans ces contrées, et lorsque les petits Princes slaves, leurs tributaires, furent baptisés en Bavière suivant le mode du rite latin.

Le Prince Karat fils de Boruta, et Chocimirz (Hotsimiche) son cousin-germain, fûrent baptisés par des Prêtres latins, dans la première moitié du huitième siècle. Dans la seconde moitié de ce même siècle, Wladuch, Prince règnant de ces pays, se montra zélé partisan du Christianisme. Avant cette époque Saint

Amand, Evêque d'Utrecht, et Saint Éméran, à l'aide du père Witalis qui parlait la langue slave, convertissaient les peuples de ces pays au rite latin. Dans l'intervalle de l'an 684 à l'an 718, Rudbert, Évêque de Worms, parvint á établir des couvents en Carinthie, malgré l'opposition des Slaves qui haïssaient déjà le rite latin, par les mêmes raisons qui excitèrent plus tard la haine des Princes pannoniens et des Slaves elbiens. Virgilius, Évêque de Salzbourg, répandit avec succès le Christianisme dans ces contrées.

Le Patriarche, créature de l'Empereur d'Occident, comme nous l'avons dit, osa disputer les diocèses à Arnon, élevé par Charlemagne à la dignité d'Archevêque. Le premier ayant soumis à cet Empereur tout ce qui pouvait motiver la légitimité de sa prétention, le Souverain des Francs, sans égard pour sa demande, décida que la Carinthie et la Pannonio ressortiraient de l'Archevêché de Salzbourg, et que le reste de ce pays appartiendrait au Patriarche d'Aquilée(63). On peut conclure de ce qui précède, que le clergé latin s'est montré fort empressé à étendre le pouvoir de l'Église romaine dans ces deux provinces, et que sa grande activité contrastait singuliè-

rement avec l'apathie du clergé grec, qui y avait établi depuis longtems son diocèse. (64) Mais nous ne conviendrons pas avec M. Kopitar, que le clergé latin fût le premier qui répandit dans ces régions les lumières du Christianisme, et qu'il inventa l'écriture glagolitique plus ancienne que celle de Cyrille, laquelle, suivant lui, servit à former l'écriture ecclésiastique slave. (65) Je ne nie pas que les Prêtres catholiques romains aient aussi propagé le Christianisme dans le Patriarchat d'Aquilée, dans toute l'Illyrie, ainsi que dans la Pannonie située des deux côtés du Danube; mais je ne puis convenir que ce soient eux qui aient les premiers instruit ces peuples dans la foi du Christ. J'ai dèjà fourni des preuves de mon assertion en parlant des limites de l'Église orientale, que j'ai dit s'étendre jusqu'à Trieste et Venise; plus bas, j'en fournirai encore d'autres.

L'histoire atteste, et tous les antiquaires le soutiennent, que l'écriture de Cerkiew ou l'écriture ecclésiastique slave fut inventée et mise en usage par Cyrille et Méthodius, avant l'existence de l'alphabet glagolitique, et que les Slaves appartenant depuis des siècles à l'Église grecque, ou bien ceux qui passaient du paganisme à cette Église, n'en employaient point d'autre que celle

de Cyrille. Cela suffit pour renverser l'opinion de M. Kopitar (66).

Les Slaves de la Carinthie, ou ceux des autres pays convertis au rite latin avant Cyrille et Méthodius, ont pu employer pour le service divin une écriture particulière, (67) mais ni l'histoire ni aucun document historique, ne prouvent que cette écriture soit la glagolitique, et que celle dont on a fait usage, ait servi à écrire le manuscrit glagolitique publié par M. Kopitar. Cette écriture, qu'il regarde comme antérieure à Cyrille à en juger par la forme extérieure, ne remonte pas au delà du douzième siècle; elle appartient, suivant l'opinion des savants, aux tems où se montra une nouvelle écriture, qu'on appela glagolitique, et qui fut substituée à celle de Cyrille, regardée alors comme hérétique. Les expressions que M. Kopitar regarde comme orginaires de l'Europe occidentale, et usitées dans le langage de l'ancienne Église, ne prouvent rien, car il est démontré qu'elles sont tirées du grec (68).

2. *Temps de Méthodius.*

Dans la seconde moitié du huitième siécle, on envoya sur les limites du Patriarchat d'Aquilée des missionnaires latins, destinés à convertir

les Slaves transcarparthiens à ce rite; pour cela, on bâtit en Rhétie et en Norique, des maisons (69) destinées au logement des missionnaires. D'abord les Francs appuyèrent ces missions de leurs armes; Charlemagne lui-même, à la fin du huitième siècle, entra pour la première fois dans la Pannonie qui alors portait le nom de Hunie et parvint jusqu,au bord du Raba(69). Cette conquête, déjà facile par le peu d'accord qui règnait parmi les Slaves, le devint encore davantage par l'emploi d'un moyen dont les Allemands se servirent dans la suite avec le même succès pour obtenir un semblable résultat sur le même peuple, ce fut d'établir à l'avance des relations amicales entre lui et les Huns. (71) A son arrivée, il rencontra partout chez les Slaves, discorde parmi les grands et faiblesse dans les gouvernements.

Lorsqu'il eut soumis les Huns et les Avars, peuples non slaves mais demeurant depuis longtemps parmi eux, il établit dans le pays Arnon, Archevêque de Salzbourg; il érigea une cathédrale à Passau pour remplacer celle de *Lauréacum*, ancienne résidence des Archevêques qui, soumis à Rome par leur croyance, étendaient jadis leur juridiction sur les sept Évèchés qui existaient, dit-on, auparavant dans le pays du tems des Gépides et des Ro-

mains, quoique le père (72) Filtz du couvent des Bénédictins ait démontré tout récemment, que ces prétendus Évêchés et Archevèchés n'y ont jamais existé, puisque le Christianisme a passé d'Orient en Occident et non d'Occident en Orient, qu'ainsi on ne peut admettre qu'il ait passé de Lauréacum en Pannonie.

Les Évêques de Dacie, de Thrace, de Macédoine, d'Achaïe, d'Épire et de Dalmatie, siégèrent il est vrai dans les premiers conciles généraux de province jusqu'en l'an 451, mais à peine un seul d'entre eux naquit dans la Pannonie, située sur les bords du Danube, et aucun n'est sorti de Norique (73). Il est encore dit que l'Archevêque de Tessalonique s'étant soumis au Pape, quarante autres Évêque suivirent son exemple; mais comme ils étaient tous des déserteurs de l'Église orientale, ils ne peuvent être cités en preuve de la préexistance du rite latin dans ce pays. Les documens historiques, et tout ce qu'on trouve sur ce sujet, parlent du rite grec comme existant en Pannonie avant l'arrivée des Francs et des Allemands qui y dominèrent dans la suite.

Il existait auprès de Białogrod une vieille tour qui fut toujours appelée la tour de Saint Constantin, (74) et nous avons déjà dit qu'avant Cyrille et Méthodius, toute la Slavonie située sur

les bords du Danube abondait en monuments révélateurs de l'antique existence du Christianisme en ces pays; on en rencontre encore des vestiges en-deçá et au-delá des Carpathes. Une ancienne tradition dit que, dans le même endroit où plus tard fut construit le village Starochitse près de Brünn, il existait une petite Église dans laquelle se trouvait un tableau miraculeux de Sainte Marie, appelée par le peuple *la vieille mère de Dieu*; que ce tableau y était déjà révéré trente ans après la naissance de Jésus Christ. (75) Tout en avouant qu'on fait sans doute remonter trop haut l'époque où le Christianisme commença dans la Slavonie ciscarpathienne, l'observation des traces historiques ne me permet pas de douter que cette religion n'y fût établi depuis fort long-temps, et qu'on y suivait le rite oriental. Porphyrogennète appelle (76) *vieille croyance* ce qu'on appelait *la vieille mère de Dieu*, c'est-à-dire le rite grec; et le peuple de la Slavonie transcarpathienne, appelle encore le même rite *vieille croyance* (77).

Le diocèse romain fit ensuite de grands progrès dans la haute et la basse Pannonie, ainsi que dans la partie de ce pays située sur les deux rives du Danube. Ceci eut lieu dans les tems où l'on forma l'Archevêché de Salzbourg

et l'Évêché de Passau. Les Princes slaves de ces pays, soit de leur plein gré ou pour plaire aux Francs dont *ils étaient* les tributaires, se faisaient baptiser par des Prêtres romains jaloux d'étendre le rite latin dans ces contrées. Urolf Évêque de Passau, ayant été chassé de son diocèse par Arnon Archevêque de Salzbourg, se rendit, pour mériter une nouvelle promotion, dans les pays situés sur les bords du Danube gouvernés par les Avars et Moymir Prince slave, et y convertit. Ayant fait connaître ses succès au Pape Eugène II, il reçut en 824 la permission de former quatre Évêchés, un à Olmütz, un second à Nitra pour les Moraves, un troisième à Vienne ou à Faviana, enfin un quatrième á Starogrod ou à Vetwar pour les Avars. Urolf lui-même, à la prière de Moymir et de Tudun Prince des Avars, fut promu à la dignité d'Archevêque de Pannonie et de Moravie, crée à la place de l'ancien Archevêque de Lauréacum, qui existait déjà selon la fausse assertion d'Urolf à laquelle le Pape ajouta foi. Le rite latin s'étendit aussi, et passa promptement les Carpathes; car, non seulemeut on bâtit à Olmütz une cathédrale et l'on fit de cette ville le siège épiscopal de ce rite, mais Moymir fit encore bâtir à Brünn une Église en l'honneur de Saint-Pierre; cette construction

est confirmée par un acte officiel du neuviéme siècle. (78)

L'Archevêque de Salzbourg et l'Evêque de Passau étendirent aussi le Christianisme dans la principauté de Nitra, gouvernée alors par le Prince slave Privina, et plus tard par son fils Kociel; toutes ces choses eurent lieu dans le temps qu'Urolf convertissait ces contrées. Ces Prélats agissaient en vertu de l'édit de Charlemagne, qui leur avait déféré l'Archévêché de toute la Pannonie; par là, non seulement ils détruisirent le pouvoir d'Urolf, mais ils soumirent en même tems à leur diocèse les Chrétiens que ce dernier avait convertis. C'est ainsi qu'Urolf se vit dépouillé, et dès lors l'histoire l'oublia lui et les Évéchês qu'il avait fondés. Celui de Nitra est le seul dont elle ait fait mention plus tard. Il parait que l'Archevêque de Salzbourg et l'Évêque dé Passau se partagèrent ces Évêchés, (79) et lorsqu'ensuite ils eurent entre eux des démêlés concernant les limites de leurs diocèses respectifs, L'Empereur Louis (80) jugea leur différend en 829, et accorda au diocèse de Passau le territoire situé au pied de la montagne chauve (der Kahlenberg), et arrosé par les rivières de Spiraza et de Raba; le reste de ce diocèse devait appartenir à l'Archi-Épiscopat de Salzbourg.

Ainsi l'Église orientale éprouva en Pannonie le même sort qu'elle avait déjà éprouvé en Carinthie, de sorte que le rite latin finit par l'emporter partout sur le rite grec.

Ces changements doivent être attribués à l'état politique dans le quel était alors l'Empire de Bysance, ainsi qu'aux moyens différents qu'employaient les deux clergés pour convertir. L'histoire nous apprend que le clergé latin montra toujours plus d'énergie que le grec, dans les soins qu'il se donna pour propager la foi chrétienne, et qu'une fois établi quelque part, non seulement il ne rétrogradait pas, mais ne quittait jamais la place avant d'avoir accompli ses projets; tandis qu'au contraire le clergé grec n'agissait qu'avec mollesse, et chaque fois que ces deux clergés se rencontraient, le grec était obligé de céder le terrain sans résistance à son adversaire. C'est ainsi que les deux Églises s'étant rencontrées audelà des Carpathes, la grecque fût obligée de céder à sa rivale. Le retour du rite oriental dans ces contrées, et chez toutes les nations slaves, doit en général être attribué à la bonté de Dieu. Voyons comment ce rétablissement s'est opéré:

On a déjà vu que deux Princes contemporains, Moymir et Privina, étaient alors les

plus puissants d'entre les Princes slaves: Ils règnaient en Pannonie sur les deux rives du Danube; Wéléhrad était, à ce qu'il parait, la capitale du premier, et Nitra celle du second. Les aïeux de ces deux Princes, sont restés inconnus. Moymir règnait avant l'an 818. (81) Privina, (82) comme on le sait, éprouva diverses vicissitudes; tantôt il était ennemi de Moymir et des Allemands, et tantôt il se reconciliait avec eux. Chassé de ses états par Moymir en l'an 836, il fut recueilli par l'Empereur Louis, qui lui accorda pour asile un territoire dans la basse Pannonie, où il fut baptisé. L'histoire nous apprend qu'à partir de cette époque, ce Prince devint partisan des Empereurs d'Allemagne, et il y est souvent question (83) de ses liaisons avec les Archevêques de Salzbourg. Privina avait un fils nommé Kocieł (Chocil, Chezil); Moymir ne put laisser ses états à ses héritiers, car il en fut dépouillé de son vivant par l'Empereur Louis. Celui-ci, à qui la force de Moymir inspirait des craintes, engagea les Slaves du Danube à élire pour leur Prince Rościsław (84), nommé aussi Ratis, ou Rastiz, neveu du Prince déchu. Alors L'Empereur Louis sanctionna ce choix, sous la condition que ce nou-

veau Souverain rétablirait Privina dans ses anciens états. Passé cette époque, il n'est plus question de querelles entre les Princes slaves: Au contraire, Rościsław, Kocieł et Swiętopełk, (Prince alors presqu'insignifiant, et qui devint ensuite si célèbre) se liguèrent (85) pour travailler de concert au maintien du rite slave, c'est-à-dire du rite oriental, dans leurs états.

Après la mort de Charlemagne et le partage de ses états, le pouvoir temporel se montra moins zélé à soutenir le pouvoir des Papes. Les Princes allemands appelés à lui succéder sur le trône d'Occident n'héritèrent pas de son esprit; leurs liaisons avec les Papes n'étaient rien moins que cimentées par la bonne foi; les deux partis rivaux cherchaient réciproquement à se nuire pour s'élever, au détriment l'un de l'autre; une méfiance et une malveillance intolérables présidaient à toutes leurs relations.

Jadis selon la coutume de l'Église primitive, chaque fois qu'il était question d'élire un Pape, le clergé et le peuple romains, demandaient d'abord l'assentiment de l'Empereur; en 844 celui-ci ne fut pas même consulté lorsqu'il s'agit d'élire un Pape, et ce Monarque ne put dissimuler le dépit que ce manque d'égards lui causait; Tel fut le sujet de leur mésintelligence, et de leurs

divisions intestines. (86) Les Empereurs de Constantinople ne négligèrent pas d'en profiter pour étendre le diocèse du Patriarchat, et par conséquent leur pouvoir. En 860 le Pape reclama à Constantinople la restitution de l'Archevêché de Tessalonique, séparé du diocèse de Rome. (87) Sous le règne de Michel III á la sollicitation de la soeur de Boris roi de Bulgarie, ce dernier fut baptisé en 861. Celui-ci asssocia d'abord l'idolâtrie au culte du vrai *Dieu*, mais avec le temps, il finit par abjurer entièrement ses idoles, et professa le Christianisme pur, lorsqu'il eut été éclairé par Méthodius. (88) Après sa conversion, non seulement le vulguaire des Slaves de la Moesie, mais aussi les Souverains et la noblesse de ce royaume embrassèrent le rite de l'Église orientale, par le seul motif, que les Slaves leurs sujets professaient ce même rite, bien qu'ils entretinssent depuis longtems des rapports avec les Germains. (89)

Mais les Grecs et les Bulgares eurent à supporter beaucoup de tracasseries, avant que le pouvoir de l'Église orientale se fût affermi en Bulgarie. Les Francs et les Germains voyaient avec peine que les Bulgares s'étaient *slavonnisés*, et qu'ils entretenaient des liaisons amicales avec les autres Slaves voisins des Carpathes; (90) Ils s'attachèrent avant

tout à semer la discorde parmi ces peuples; Les guerres survenues entre Rościsław et Swiętopełk prouvent la vérité de cette assertion; ils cherchèrent ensuite à les attirer dans le diocèse romain, et par conséquent á les ranger sous leur pouvoir. En 864, l'Empereur Louis arma contre les Bulgares, et leur arracha par violence la promesse de devenir Chrétiens, il conviendrait à mon avis, d'ajouter, d'après le rite latin, car ils l'étaient depuis longtemps d'après le rite oriental. (91) Peu s'en fallut ce Monarque n'atteignît son but; Car les Bulgares opprimés par les Grecs, deputèrent en 866 (92) vers l'Empereur d'Allemagne, Charles second, et lui demandèrent à être convertis sous ses auspices ils députèrent en même temps vers le Pape, pour le prier d'éclaircir les cent six doutes qui leur restaient touchant la croyance: ils priaient en même temps l'un et l'autre de leur envoyer des missionnaires.

On leur en envoya, mais ceux du Pape arrivèrent les premiers, car le Souverain Pontife avait déjà conçu le projet d'attirer ce peuple dans son diocèse. (93) Alors l'Empereur Michel voulant sauver le Patriarchat du péril qui le menaçait, engagea par argent l'Évêque Grimoald envoyé du Pape, à quitter la Bulgarie, il se réconcilia

avec lesBulgares, et les conserva au diocèse de l'Église orientale : Il nomma au diocèse de ce pays l'Archévêque Theophylact et lui accorda dans les conciles, la première place après le Patriarche de Constantinople. (94) Cette circonstance détermina les deux Églises à jeter le masque, et à manifester ouvertement leur haine mutuelle, auparavant secrète, et finit par amener une scission d'abord incomplète, mais qui n'attendait que le moment favorable pour s'achever.

Les Princes slaves de la Pannonie s'étant convaincus que les Allemands, non contents de les avoir soumis sous le prétexte de la religion, voulaient encore attenter à leur nationalité, cherchèrent à profiter des circonstances, et s'apperçevant que le diocèse de l'Église orientale prenait de l'extension, ils envoyèrent en 862 à Constantinople, sous un prétexte religieux, une députation chargée réellement d'une mission politique. Tous ces faits sont constatés par des documents qui proviennent des extrémités opposées de l'Europe, c'est-à-dire de la Russie et de l'Italie. Suivant Nestor ces députés furent (95) envoyés par Rościsław, Swiętopełk et Kocieł; suivant la légende italienne, (96) ils ne furent envoyés que par le seul

Roscisław, sans doute parceque ce Prince alors le plus puissant des Slaves de cette époque, était l'âme de cette entreprise, et par la même raison, supporta seul tous les malheurs qui en résultèrent.

Les députés ayant été entendus, l'Empereur Michel reconnut de suite l'importance de la proposition, et envoya sur-le-champ en Pannonie les deux frères ecclésiastiques, Cyrille et Méthodius, déjà fameux chez les païens des côtes de la mer Noire et chez les Bulgares, par leur savoir et leur piété. Une légende latine, et celle de Jean Exarque de Bulgarie (97) et de Diocléates, nous apprend que l'aîné de ces deux frères c'est-à-dire Cyrille, avant d'aller en Pannonie, fut sacré Évêque à Constantinople, précaution indispensable pour atteindre le but qu'on se proposait; car c'était par eux que le pays devait être pourvu de pasteurs habiles, et qu'une nouvelle hiérarchie ecclésiastique devait être établie. Cependant, d'après l'opinion émise par la députation de Rościsław à l'Empereur Michel, avant ces deux missionnaires il ne manquait point de Prêtres en Pannonie; mais parmi eux il ne s'en trouvait pas un, qui fût en état d'interprêter au peuple la

parole de Dieu dans une langue intelligible. (98) Cyrille et Méthodius arrivés dans ce pays dûrent y tolérer certaines pratiques superstitieuses et réprouvées par le Christianisme, comme le mariage civil, et le divorce; pour s'attirer la confiance du peuple par ces concessions (99), qui l'empêchaient de s'affermir dans la foi, et d'accomplir certaines pratiques dans l'ordre préscrit. Les Allemands d'alors, strictes observateurs du rite catholique, disaient avec raison en parlant des Moraves, que c'était une nation peu chrétienne, tout-à-fait novice dans la foi. (100) En 889 ils disaient de ces mêmes Moraves, que c'était une nation non convertie. (101) Les légendes latines disent à cet égard et à leur manière, que les Princes Rościsław et Swiętopełk jusqu'alors païens, demandèrent à être initiés aux mystères de la religion chrétienne; que les Prêtres chargés de leur instruction persuadèrent à ces infidèles d'abandonner le paganisme, d'embrasser la croyance en Jésus-Christ, de se faire baptiser, et déterminèrent cette nation à se convertir au Catholicisme. (102) D'après la définition que nous avons donnée, et que nous donnerons encore, de ce qu'on entendait par les mots *Christianisme* et *Paganisme*, je demande s'il-

est raisonnable de nommer païen un pays où il existait des Évêchés, (103) et comme Rościsław le dit dans son message, un peuple vraiment chrétien mais chancelant dans ses idées religieuses, parceque les Prêtres chargés de l'instruire, voyageant suivant les règles de leur Église et se succédant sans cesse, faisaient naître et entretenaient l'incertitude de ce peuple par des sermons aussi contradictoires qu'étaient leurs propres idées. (104)

Tout se passa avec calme dans ces contrées, depuis l'an 862 jusqu'au milieu de l'an 867. (105) Cyrille et Methodius, appartenant au Patriarchat, voyageaient de pays en pays dans toute l'étendue du diocèse de cette Église, (106) et les fragmens originaux de leurs sermons qui nous restent, (107) attestent qu'ils prêchaient avec une grande ferveur. Rome n'osait point s'immiscer dans leurs affaires. Mais bientôt la face des choses changea. Les Moraves en 861 massacrèrent Privina qui avait embrassé le parti des Germains; son fils Kociel, mû sans doute par la crainte, prit le parti de la nation, à la tête de la quelle se trouvait Rościsław, comme nous l'avons dit; Sans cette explication il eût été difficile de se rendre compte des motifs par les quels le Prince Kociel

s'écartait des principes de son père. Mais il parait qu'il ne tarda pas à y revenir, car l'histoire nous apprend qu'en 865, pendant les fêtes de Noël, il reçut Adalvin, Archevêque de Salzbourg, dans un palais situé sur la Saale, et qu'il donna à ce palais le nom allemand de Mosburg ; qu'il ne s'était jamais montré si prévenant envers les deux Apôtres avant les malheurs arrivés à Rościsław. (108) Car ce Prince ne reçut Méthodius en 872 qu'après la victoire que Swiętopełk remporta sur les Germains. (109) Alors selon toutes les apparences il s'éloigna encore une fois des Prêtres latins, et adopta volontiers l'ecriture slave, quoique le clergé de Salzburg en murmurait (110). A cette époque, de nombreux malheurs accablaient Rościsław. Voulant mettre à profit les querelles survenues entre l'Empereur Louis et son fils Carloman, il aida le fils contre le pére, ce qui lui était facile, vû qu'il était puissant par lui-même, et de plus que'il avait fait alliance avec les Bulgares; mais trahi par le sort des armes, ou plutôt par son allié Kocieł et peut-être par Swiętopełk lui-même, il fut obligé de conclure une paix dont la condit on principale fut, à ce qu'il parait, d'abondonner les Grecs et de se recon-

naître vassal de l'Empire d'Occident, (111) auquel furent annexés ses états. Sans ces notions, il eût encore été difficile de comprendre pourquoi le Pape attendit jusqu'à la conclusion de ce traité pour appeller à lui les deux frères, et les obliger à se présenter à Rome, ce qui eut lieu en 867, sans-doute parceque Rościsław hesitait à accomplir ce même traité. Il n'est pas croyable que le Pape eût ignoré jusqu'alors que des Prêtres grecs convertissaient en Pannonie, au diocèse de laquelle il prétendait depuis longtems avoir des droits. Sans doute il en avait eu connaissance, mais il s'était abstenu prudemment d'y donner des ordres, sachant bien qu'alors on ne lui eût pas obéi. Un concurs de coirconstances singulières ayant amené ces deux frères à Rome, ils y furent comblés de faveurs; surtout Methodius qui seul revint en Pannonie, tandis que Cyrille resta à Rome et s'y confina dans un cloître. La cause du retour de Méthodius fut la convention qu'il fit avec le Pape, contre tous les principes que ces Pontifs s'efforçaient d'accréditer, convention qui accorda la permission de célébrer le service divin dans la Pannonie en langue nationale. Voici la raison de cette appa-

rente indulgence: depuis longtems les Empereurs d'Allemagne avaient établi dans leurs états une hiérarchie ecclésiastique, seulement soumise au Pape pour le spirituel, mais dont ils se réservaient tous les avantages temporels. Dès-lors le Pape reconnut que l'Empereur avait en vue ses seuls intérêts et non ceux du Saint-Siège. La même hiérarchie fut établie dans la fertile Pannonie objet constant des sollicitudes que se donnait le Pape pour la posséder. Charlemagne, de son côté établit l'Archévêque de Salzbourg et l'Évêque de Passau dans ce paradis terrestre, et le Pape fut obligé de souffrir avec résignation que ces Prélats y étendissent leur pouvoir aprés en avoir chassé Urolf, sans égard aux anciennes prétentions de Rome sur ce diocèse.

Enfin le temps de tirer vengeance de l'Empereur et des Prélats de la Pannonie arriva. Les Princes slaves de ce pays se soumirent au Pape, à la condition que celui-ci conserverait leur rite et maintiendrait dans leurs dignités les Prêtres qu'ils avaient établis eux-mêmes. Le Pape profita donc de l'occasion, et nomma en 868, Méthodius non Évêque mais Archevêque de Pannonie, et permit aux Slaves le libre exercice de leur rite. Cette démarche déplut aux Pré-

lats établis par l'Empereur, qui comprirent bien que cette mesure devait rétrécir considérablement la sphère des diocèses de Salzbourg et de Passau. N'osant adresser leurs plaintes directement au Pape, il les portèrent devant l'Empereur, et ce dernier se chargea de les faire parvenir au Pape. Celui-ci pour toute réponse, décida que la Pannonie serait rangée sous son pouvoir diocésain; puis il écrivit à Montemar Prince de la Slavonie, pour l'engager à abandoner le Patriarche de Constantinople, et à mettre ses états sous la tutelle du diocèse de Pannonie oû il trouverait, lui disait-il, tout ce qu'il désirait, c'est-à-dire un Prêtre de Constantinople qui célébrait le service divin en langue slave. (112) Ainsi les Prélats latins pannoniens furent réduits au silence par celui qui, d'apprès les décrets des Empereurs d'Occident, devait exercer sa puissance sur toutes les Églises de la chrétienté, etétre regardé comme le premier des Papes. (113) Dans le ressentiment du tort que le Pape leur avait fait, ils jurèrent une haine implacable au rite slave, et peu s'en fallut qu'à force d'intrigues ils ne parvinssent à perdre Méthodius.

Bientôt la guerre s'alluma entre les Allemands et les Princes slaves. Kociel garda

la neutralité, Rościsław et Swiętopelk s'opposèrent seuls aux Germains. Le pays de Rościsław eut à supporter les plus grands désastres (114), mais son coeur eut encore plus à souffrir lorsqu'il apprit que Swiętopełk, guidé par l'intérêt personnel, avait embrassé le parti des Allemands. Transporté de colère, il résolut la mort du traître et lui dressa des embûches, mais Rościsław au contraire fut pris par son antagoniste, qui n'hésita pas à remettre son compatriote et son allié entre les mains de ennemies implacables de la nation slave. Ceux ci menerent le malheureux Prince sous escorte á Ratisbonne, où ils le tînrent enférmé dans un cachot jusqu'au mois de Novembre 870, époque où l'Empereur, étant arrivé dans cette ville, érigea pour le juger un tribunal composé de Francs, de Bavarois et deSlaves. Ayant été condamné a mort, l'Empereur lui fit grâce; mais il lui fit crever les yeux, et le confina dans un couvent. Les destins ultérieurs de Rościsław ne sont pas connus, il est également impossible de deviner par quel crime il put s'atirer un traitement si inhumain; on ne peut raisonablement l'attribuer ni á sa levée de boucliers contre les Allemands, ni aux embûches qu'il dressa á Swiętopełk. Son projes était

sans doute de se rendre indépendant dés Germains, et de se joindre aux Empereurs d'Orient, car le sentiment de sa faiblesse avait dû lui démontrer qu'il ne pouvait se maintenir que sous la tutelle d'un puissant protecteur.

Swiętopełk lui-même, l'année suivante, eut à soutenir la même guerre contre les Allemands, fut pris et emprisonné ; mais cet homme adroit comme l'exigeait lés politiques italienne et allemande de ces temps, sut recouvrer sa liberté. Voici comme la chose se passa : Lorsque l'Empereur Carloman apprit que les Moraves croyant que Swiętopełk avait éprouvé le même sort que Rościsław, avaient fait choix du Prêtre Slavomir, cousin de son captif, pour leur Souverain, il rendit la liberté à ce dernier, le combla de présents, lui confia une grande armée, et l'envoya combattre son compétiteur. Mais Swiętopełk arrivé en Moravie, se réconcilia avec les Slaves, puis se jetant avec eux sur les Allemands qu'il commandait, il en fit un horrible carnage. (115) Cette action déloyale n'eut cependant aucune suite fâcheuse pour le rite slave. Swiętopełk, savant politique, connaissant bien sa faiblesse et sachant qu'il ne devait pas compter sur les Empereurs de Constantinople, trouva

encore moyen de se réconcilier avec les Germains; pour cela il rendit la liberté aux prisonniers allemands qu'il avait faits, puis il envoya à l'Empereur une députation à la tête de laquelle se trouvait le Prêtre Jean de Venise son favori, qui fut chargé de prier l'Empereur d'agréer sa soumission et de le reconnaître comme son vassal. (116) Les démarches de Swiętopełk et l'interêt personnel du Pape s'accordant avec les vues du Souverain de la Moravie, le rite slave fut sauvé de la perte qui le menaçait, malgré la publication en 873 d'un écrit de l'Archevêque de Salzbourg tendant à prouver la légitimité de ses droits sur le diocèse de Pannonie, droits fondés, suivant ce Prélat, sur ce que ses prédecesseurs avaient possédé ce même diocèse depuis l'an 768 jusqu'à l'apparition de Methodius dans ce pays. Le même écrit tendait encore á faire sentir le danger qu'il y avait à laisser subsister le rite slave. Mais le peril était encore éloigné.

L'Empereur Michel, malgré ses nombreux défauts, était sincèrement attaché a son Église, et avait pris à coeur de la faire prospérer. Voyant les empiètemens de Rome sur le diocèse de l'Église orientale, il fit déposer par

un concile, le Patriarche Ignace, Prêtre vertueux et canonisé dans la suite, mais faible et peu propre à s'opposer aux manoeuvres subtiles de l'Église latine. A Ignace il substitua en 857 Photius, l'homme le plus rusé, le plus savant de son temps, et remplissant une charge importante auprès de sa personne.

Photius occupa le Patriarchat jusqu'à la mort de l'Empereur Michel, arrivée en 867; après quoi l'Empereur Basile successeur de ce dernier, le lui ôta pour le rendre à Ignace, qui le conserva le reste de sa vie, c'est-à-dire jusqu'á l'an 877 époque de sa mort. Tous ces évenements se passèrent avec assez de calme dans les deux Églises, jusqu'à l'époque où se renouvela la discussion concernant le diocèse de Bulgarie. (117)

Alors le Pape se plaignit des Grecs devant Hinckmar et le clergé français; on renouvela la question proposée en 809 par Jean Moine de Jérusalem, question déjá débattue dans le synode d'Aachen et oubliée depuis longtemps; on s'efforca d'accréditer l'ancien reproche d'incrédulité fait à l'Église orientale par ses adversaires, incrédulité prétendue, à laquelle le Pape ne croyait réellement pas lui-même, puisque ce Pontife

autorisait le libre exercice du rite slave, pourvu que les sectateurs vissent en lui le chef visible de l'Église chrétienne. (118) La destitution de Photius fit faire peu de prosélites au rito latin; rappelé au Patriarchat après la mort d'Ignace, il obtint cette fois l'approbation du Pape sous la condition de mettre le Pontife romain en possession du diocèse de Bulgarie (119); mais bien loin de là, Photius installé ne songea plus qu'á ramener la Pannonie dans le giron de l'Église orientale.

A cette époque les Slaves et les peuples transcarpathiens slavonisés semblaient être revenus à un seul et même esprit, et chercher à s'unir entre eux pour ne former qu'un corps politique. Dans la même intention les Bulgares sollicités en 878 de s'unir à l'Église occidentale, ne répondirent pas á cet appel; on apprit au Pape que Swiętopełk incertain cherchait à s'unir à un peuple étranger, et que ce même Méthodius à la parole du quel le Pape s'était fié, s'unissait maintenant avec Photius. Zdzisław et Bronimir, Princes croates, montraient peu d'empressement à se soumettre au Pape, quoique par son ordre on célebrât le service divin en langue slave dans la Pannonie.

Les Évêques de Dalmatie sommés de se soumettre au successeur de Saint Pierre, répondirent qu'ils doutaient d'appartenir légitimement au diocèse latin (120); et cette réponse était d'autant plus juste, que leurs Évêques de Jezioro et de Drakowice fréquentaient les conciles de Constantinople. (121)

Le bonheur dont jouissait Photius, les propos satiriques de l'Archevêque de Salzbourg et de l'Evêque de Passau, chagrinèrent le Pape, mais ces contrariétés n'êurent aucune suite fâcheuse; Quant à Swiętopełk, il désirait peut-être, comme l'observe Assemani, se joindre à l'Empire d'Orient auquel il paraissait avoir appartenu autrefois, comme l'assure Dandolo qui altère ici les faits en les expliquant selon son bon plaisir. (122) Mais ce Monarque prudent, qui ne visait à rien moins qu'à réunir tous les Slaves pour fonder au-delà-des Carpathes une puissante monarchie, capable de contrebalancer le pouvoir de l'Empire d'Occident, n'avait garde de se joindre au parti le plus faible.

Dans l'intention d'affaiblir les Slaves, en les armant les uns contre les autres, et afin de se garantir de leurs attaques, les Allemands fondèrent en Carinthie l'Empire Néo-Pannonien, le donnèrent

à Privina et, par droit de succession, à son fils Kociel, pour opposer cette nouvelle puissance aux anciens et formidables royaumes de Rościsław et de Swiętopełk. Celui-ci, à force d'intrigues, parvint à resserrer les liens qui unissaient cet Empire à celui d'Allemagne, à lui ôter sa force morale, et à le rendre nul comme tous les autres États slaves qui, en se germanisant, finirent par perdre insensiblement leur caractère national. Tranquille de ce côté, Swiętopełk s'attacha à démontrer au Pape, dont par intérêt il s'était ménagé les bonnes grâces, combien il importait à sa Sainteté de faire alliance avec lui. Lorsqu'il y fut parvenu, il envoya à Rome Méthodius, qu'on avait nouvellement calomnié devant le Pape à cause de sa prétendue hérésie, et non seulement il obtint du Souverain Pontife la confirmation de ce Prélat dans l'Archévêché de Pannonie et l'extension de son pouvoir sur tout le clergé latin de ce pays, et, de plus, l'ancien privilège accordé au rite slave, c'est-à-dire celui de célébrer l'office divin en langue nationale, à la réserve de lire d'abord l'évangile en latin puis une seconde fois en slave; mais le Pape s'estima encore fort heureux qu'un Monarque de cette nation voulût bien se ranger sous sa bannière, et se placer sous la tutelle

de l'Église romaine ne se liant à aucun autre Prince règnant sur le monde chrétien; la lettre écrite à ce sujet par le Pape en 880 est fort importante. (123)

L'intimité qui règnait entre le Pape et Swiętopełk ne tarda pas à éveiller l'attention de leurs adversaires, et, comme il arrive toujours, un troisième qui était innocent en tomba presque victime.

Il parait, que par l'effet d'une intrigue étrangère, on trouva moyen d'accréditer auprès de Swiętopełk et de Methodius un fameux intriguant nommé Wiching, qui sut si bien s'insinuer chez eux, que Méthodius n'hésita pas à le proposer au Pontife romain en 879 pour qu'il fût sacré Évêque de Nitra; mais bientôt l'astucieux Allemand désservit le Prince auprès de l'Empereur, et Méthodius auprès du Pape. Après la mort de ce dernier, ce même Wiching persécuta à outrance les Evêques slaves et leur rite. (124)

Il existe une lettre fort importante du Pape, adressée en 881 à Méthodius, où, répondant sans doute à des reproches que ce dernier lui avait faits, il l'assure qu'il ne s'entend avec personne pour lui nuire.

Enfin, pour fixer le jugement du lecteur sur

le caractère de Wiching et le rôle qu'il jouait à la cour de Swiętopełk, il importe beaucoup d'observer, qu'après la mort de ce dernier en 895, il fut chassé de Nitra pour sa conduite, et qu'alors l'Empereur Arnoulf l'accueillit, le fit son Chancelier, et lui donna ensuite l'Évêché de Passau; Cependant les intrigues de cet homme pervers, si funestes aux fils de Swiętopełk, ne purent rien contre lui-même; ce Monarque, à l'astuce et aux armes du quel rien ne résistait, sut si bien se maintenir dans l'esprit de l'Empereur, que non seulement celui-ci ne tenta rien contre son royaume, mais qu'il le laissa exercer librement son influence sur les Slaves de l'un et de l'autre côté des Carpathes, et entretint toujours des relations amicales avec lui. L'élévation de ce Prince slave lui commandait impérieusement d'oublier ses rapports avec l'Empire d'Orient, relevé tant soit peu sous le règne de Basile, mais retombé après la mort de cet Empereur dans son ancienne nullité. En 891 l'Empereur Léon, surmommé le philosophe, dirigé à ce qu'il parait par la politique d'Occident, exila en Arménie Photius, soutien de l'Église orientale. Sur 400 Évêques présents au dernier concile, il s'en trouvait 300 que Photius avait sacrés de sa propre main. Cette chute mit

le Patriarche en une telle vénération qu'on ne l'appela plus que le Martyr de la bonne cause. Les Évêques dout nous venons de parler ne cessèrent de lui être fidèles et inspirèrent les mêmes sentiments à leurs successeurs. Cette persécution devint la cause du refus constant et obstiné qu'opposa l'Église grecque aux propositions que lui fit le Pape de réunir tous les fidèles en un seul troupeau, par la jonction et la reconciliation des deux Églises. (125) Elle persista malgré l'adhésion que montra plus tard le Patriarche de Constantinople, qui après plusieurs siècles cédat enfin aux sollicitations de son gouvernement, qui voyait dans cette réunion le bonheur de toute la chrétienté et le sien en particulier.

Photius cependant ne fut pas la cause unique de ce schisme; il ne fit qu'y contribuer et le déterminer. Depuis quatre siècles une haine sourde couvait dans l'âme du clergé grec, et cette longue concentration la rendit si intense, que plusieurs siècles, écoulés depuis son explosion, n'ont pû l'éteindre.

A la même époque et pour une cause semblable, une haine réciproque s'éleva entre les Slaves et les Germains, au point que chez les premiers, pour le vulgaire, le mot *diable* et le mot *Alle-*

mand étaient et sont encore synonimcs. Des sentiments d'humanité mieux dirigés, et une étude plus approfondie de l'histoire, ont contribué, autant que la charité chrétienne peut rapprocher deux peuples, à détruire ce préjugé fondé sur une idée fausse de la nationalité.

Mais abandonnons la politique des Papes et des Empereurs, et observons les actions des Prêtres eux-mêmes dans l'intérieur de leurs diocèses. L'histoire effleure à peine cet objet, et cela n'est pas étonnant; qu'aurait-elle à dire sur des hommes? dont toute la vie était dirigée d'après cette maxime, *Mon Royaume n'est pas de ce monde.* Les actes officiels rassemblés par M. Boczek, prouvent qu'avant l'an 867 Cyrille sacra une Église à Olmütz, Méthodius en 884 une autre á Brünn, et qu'on dota ces deux Églises en même temps. Cette circonstance particulière ne fut insérée que fort tard dans les mêmes privilèges; et par elle nous nous trouvons à portée d'expliquer plusieurs assertions contradictoires, sans cependant révoquer en doute leur authenticité.

On voit par le premier de ces actes que Swiętopełk, Souverain de toute la Moravie après Rościsław, augmenta la dot que ce dernier avait

assigné à la première de ces Églises, (126) et qu'on n'inscrivit cette dernière circonstance que le jour où elle changea son ancien nom en celui de Saint Pierre. Comment en effet pourrait-on concevoir que l'Évêque Cyrille ait sacré une Église cathédrale au nom du Pape avant d'être allé à Rome? Le Prêtre Jean cité dans cet acte et qui ne peut être autre que ce Jean de Venise employé par Swiętopełk pour ses négociations politiques, (127) prouve la vérité de notre assertion sur le nom donné à cette Église, et sur la rédaction antérieure de cet acte. Le même raisonnement doit être appliqué à l'Église de Brünn et au nom de Saint Pierre qu'elle portait sous le règne de Moymir, ainsiqu'on peut le lire dans le second diplôme. Méthodius Archevêque de Moravie, sacra cette Église en 884, lui donna le nom de Saint Pierre et Saint Paul, et alors comme il y est dit expressément, on la dota pour la première fois. Une ancienne tradition porte que sur le même emplacement et sous le règne de Moymir, il existe une vieille Église, et on n'hesitait pas à croire qu'elle portait déjà dans ce temps le nom de Saint Pierre; mais c'etait une opinion erronnée. Slavomir cité dans cet acte est digne d'attention; il rebâtit au temps de

Swiętopełk cette même Église, qui avait été incendiée. C'est sans doute ce même Prêtre parent de Swiętopełk, (128) qu'on élut Prince de Moravie en 871. L'histoire ne dit pas quelles étaient ses relations avec l'Archevêque de ce pays, et combien d'Évêques Méthodius avait sous ses ordres. Une lettre du Pape écrite en 880 dit, que le Souverain Pontife désire qu'on lui envoye un homme apte à l'Épiscopat, afin que sacré et réuni à Wiching déja Évêque, Méthodius puisse avec leur aide en élever d'autres au même rang.

Nous apprenons d'une légende du treizième siècle, que Méthodius avait sept Évêques sous ses ordres; Strzedowski le dit également, (129) mais il n'en peut désigner que trois, savoir: un à Olmütz, un à Nitra, et un à Podziwin. La même légende dit qu'il faut chercher ces Évêques en Pologne et en Hongrie; nous démontrerons plus bas qu'il existe des traces du rite slave en Silésie et dans l'ancienne petite Pologne c'est-à-dire dans les environs de Cracovie, et depuis ces environs jusqu'au Bug sans interruption. Le clergé de ces lieux devait ressortir du diocèse de Méthodius puisqu'ils sont contenus dans les limites des états sur les quelles Swiętopełk exerçait son influence.

L'Archevêque de Moravie dont le diocése s'étendait jusqu'a la Russie ét à la Lusace, en y comprenant la Silésie, devait cependant avoir un siége Archiépiscopal, ou une résidence; car Joseph Dobrowski se trompe, lorsque'il dit que des sources récentes étant les seules qui désignent la ville de Welehrad comme le siége Archiépiscopal de Méthodius, ce Prélat ne devait pas auparavant avoir de résidence fixe; cette assertion est erronnée. (130) J'ai lieu de croire que Cyrille et Méthodius avaient leur résidence à Welehrad, comme le dit la légende du treizième siècle, ou à Wielogrod comme le dit Dlugosz (131); je pense aussi que, Méthodius établit plus tard sa cathédrale Archiépiscopale dans la même ville. Les Annales de Fulde en racontant les guerres de Rościsław, citent deux villes principales. Suivant le chroniqueur l'une d'elles (132) n'avait rien de remarquable que le nom de pucelle qu'elle portait; l'autre dont il ne dit pas le nom, avait fortement attiré l'attention de l'ennemi, car suivant l'opinion de l'analyste il n'existe pas d'expressions capables de donner une juste idée de cette forteresse sans égale dans le pays des Slaves. (133) On sait que la première de ces villes existait dans l'endroit où se trouve maintenant celle de

Theben (près de Preszburg endroit ou la Morave tombe dans le Danube); on croit que la seconde est le Hradisztie, Hradisch d'aujourd'hui, à huit milles d'Olmütz. Quoique le nom de Welehrad convienne aux déux cités, il parait plus vraisemblable que c'est la seconde qui s'appellait réellement Wielogrod, et qu'elle fut la capitale du pays et par conséquent le siège de la cathédrale de l'Archevéché de Moravie. Sa situation au milieu de la grande Moravie confirme notre opinion, appuyée d'ailleurs par des documents authentiques.

Dans l'acte officiel Morave de 1228, il est parlé de Hradisch d'aujourd'hui *Welehrad civitas primo modo burgus*; 134) et la mention qu'on y fait de l'enceinte de cette ville dont le circuit s'étendait fort loin encore au treizième siècle et qui tombée en ruines, n'etant plus qu'un bourg (*modo burgus*), prouve que cet endroit, fut autrefois une grande citée (*civitas*). (135) Il est bien naturel de penser que cette grande ville comme l'indique son nom de Wielogrod (*wielo*, grand; *grod*, ville) fut la capitale du royaume; en effet l'ennemi ne l'eut pas désignée comme la principale du pays s'il en eut existé une plus consi-

dérable, dont sans doute il n'eut pas manqué de parler.

Cette circonstance, la situation du lieu et de ses limites, ainsi que l'expression du diplôme (modo burgus) n'autorisent cependant pas á croire que *Dowina* ait pu être la capitale de ce royaume, et que le nom de Wielogrod pût lui être appliqué(136). Tout cela nous force à rechercher le siège de l'Archevéché de Moravie dans les environs d'Olmütz, et non sur le Danube.

3. *Après Méthodius.*

Suivant la légende Bulgare, (137) Méthodius mourut le 6 Avril 885 en Moravie, (138) et ce saint Apôtre y fut aussi inhumé. Avec le royaume de Moravie tomba la défense du rite slave, et celui-ci dut tomber lui-même, se trouvant en bute à l'intrique et à la violence. Les Allemands s'appliqèrent à diviser l'Empire de Swiętopełk, en petits États. Ce Monarque mourut en 894 laissant son royaume à ses deux fils, Moymir et Swiętopełk; la discorde ayant presqu'aussitôt divisé ces deux frères, ces mêmes Allemands en profitèrent autant qu'ils le purent, mais ils échouèrent contre les Slaves, et ce ne fut pour le malheur de l'Europe d'alors, qu'après avoir

appelé les Magyars à leur secours, qu'ils parvinrent á détruire d'abord le royaume de Swiętopełk, et ensuite le rite slave transcarpathien.

De ce coté-ci desCarpathes, lesOttons éteignirent ce même rite en Bohème, en Silésie et en Pologne; puis ils essayèrent de faire penétrer le pouvoir du Pape en Russie, par un moyen que nous allons faire connaitre.

J'ai dit plus haut que depuis long-temps les Huns et les Avars habitaient la Pannonie de concert avec les Slaves; au dixième siècle après la naissance de Jesus-Christ, les Magyars s'y établirent aussi, et partagèrent la destinée de ces mêmes peuples:

Le changement de religion et l'influence de la politiqne occidentale, empechèrent cette nation étrangère de se slavoniser comme l'avaient fait les Bulgares en Moesie, qoique possedant le même esprit que les Slaves, les Magyars formaient et forment encore une nation différente par le langage.

Les Huns reçûrent le baptême suivant le mode de l'Église orientale, en même temps que les Slaves. Ensuite les Avars et les Huns se firent baptiser suivant le mode de l'Église oc-

cidentale. Sous le règne de Justinien, suivant une ancienne chronique, (139) Grod Roi des Huns se convertit à la religion catholique dans Constantinople, cete même chronique en dit autant de Askum chef de l'armée constantinopolitaine en l'Illyric. (140) Zonaras (141) dit que les Turcs faits prisonniers de guerre (les Grecs appellaient ainsi les Huns et les Magyars), sous le règne de l'Empereur Maurice, avaient la paupière supérieure marqée d'une croix, et qu'ils répondaient aux questions qu'on leur faisait à cet égard, qu'ils s'etaient fait ce signe d'après les conseils d'un certain Chrétien, qui leur avait assuré que tant qu'ils le porteraient sur le visage ils ne mourraient pas de faim.

Sous Héraclius en 619 le Roi des Huns arriva à Constantinople avec ses amis et une suite nombreuse. L'Empereur après les avoir fait baptiser tous, ainsique leurs femmes, leur fit de magnifiques présents, et conféra au Roi le titre de Patrice Romain. (142) Les Alans et les Turcopolans s'étant enrôlés sous les drapeaux de l'Empereur Andronique se firent baptiser à Constantinople. (143)

Dans le huitième siècle, Tudun (144) Prince

des Avars fut baptisé avec son peuple; vers le commencement ou dans la moitié du neuvième siècle Kapkan Prince des Huns reçut le baptême et le nom de Théodore, dès lors les Huns se firent baptiser en grand nombre, (145) d'où il est raisonnable de conclure, que les Huns et les Avars de même que les Slaves fûrent baptisés d'abord au rite oriental, et ensuite selon l'occidental: Il en fût de même dans le dixième siècle, lorsque les Magyars franchîssant les Carpathes, aidèrent aux Allemands à renverser le trône de Swiętopełk. A leur arrivée derrière ces montagnes, ils trouvèr ent le même état de choses que les Bulgares avaient jadis trouvé lorsqu'ils vinrent en Moesie.

Ces mêmes Bulgares avaient trouvé des Princes slaves (146) professant le christianisme de temps immémorial, et les vainqueurs finirent par embrasser cette religion; de même, les Magyars trouvêrent dans la Transylvanie que Dandolo (147) appelle Russie, et dans la Pannonie, et sur les bords du Danube, des Princes slaves et Huns professant la religion chrétienne, entretenant des relations avec Constantinople; Les vainqueurs en s'unissant avec les indigènes finîrent par embrasser leur croyance,

Ce que le Chroniqueur hongrois (148) avance ici, touchant les rapports des deux Églises au-delà des Carpathes, est d'autant plus important, qu'il s'accorde avec l'histoire qui atteste, que les Slaves de ces régions entretenaient des relations avec les peuples voisins; du reste cette chronique ne mérite aucune confiance, car elle est en général composée de manière à n'en inspirer aucune au lecteur. Le Chroniqueur parle de l'union des Grecs et des Bulgares avec les Princes Salan et Menomorut. Ces deux Princes, selon la tradition, envahirent les anciens (prétendus) états d'Attila jusqu'à la Russie, puis s'unirent aux Magyars nouveaux envahisseurs. En effet, Zulta, fils d'Arpad, se maria avec la fille de Menomorut déjà Chrétien, circonstance prouvée par ses liaisons avec les Empereurs de Constantinople. L'histoire nous montre des rapports semblables établis au commencement du dixième siècle entre les Princes de la Transilvanie déjà de race magyare et les Princes slaves de la Pannonie, elle nous fait connaître qu'il en existait aussi entre ces derniers et les Grecs.

On voit qu'à cette époque, c'est-à-dire vers les années 945 et 955, Bulczu et Gula, Princes de la Transilvanie, se firent baptiser à Cons-

antinople, et que les Magyars, régnant sur les bords du Danube, se choisirent des épouses grecques; (149) leur descendant Geiza se maria d'abord en Transylvanie avec Sarolta fille de Gula, puis en Pologne avec la fille de Ziemomysł soeur de Mieczysław premier. chose d'autant plus remarquable, qu'auparavant les Princes magyars se mariaient avec des femmes chrobates. (150) La première ou la seconde épouse de Geiza mit au monde un fils qui, parvenu à l'adolescence, fut baptisé par Saint Adalbert; ce Prince changea son nom primitif de *Waic* en celui d'Étienne, établit en Pannonie un nouvel ordre de choses, et prit les armes pour maintenir l'intégrité de ses nouvelles institutions, contre les Princes, ses vassaux révoltés. Examinons cet objet en détail.

Henri, frère d'Otton III Empereur d'Allemagne, canonisé après sa mort, décéda en l'an 954. Avant sa mort sa fille Gizela épousa (151) le fils de Geiza. Saint Adalbert baptisa Etienne lorsque celui-ci était Évêque de Prague; ce dernier ayant obtenu cet Évêché en 983, et étant parti plus tard pour la Hongrie, il résulterait d'un calcul basé sur ces diverses circonstances que le fils de Geiza, étant né au moment de l'arrivée de cet Evêque en Hon-

grie, n'aurait eu que onze et au plus douze ans lorsqu'il se maria, ce qui n'est pas vraisemblable. L'époque tardive à la quelle Waic, quoique fils d'une Chrétienne, reçut le baptême, son changement de nom et d'autres circonstances dont nous parlerons plus bas, démontrent que Saint Adalbert ne baptisa pas les fils de Geiza connu sous le nom de Saint Etienne, mais qu'il le convertit du rite grec au rite latin.

Depuis longtems l'Europe occidentale s'intéressait à ces sortes de conversions. Lorsque les déprédations et les massacres opérés par les Magyars dans le royaume de Swiętopełk eurent cessé, l'Église romaine y envoya des missionnaires, qui ne trouvèrent pas une Église intacte dans ce grand pays où jadis abondaient tous les attributs du christianisme le plus florissant. Vers l'an 974, Pilgrim, l'un des missionnaires latins, dans une lettre adressée au Pape Benoît VII, assure que les Magyars n'apportent plus aucune entrave aux progrès de la conversion à la religion chrétienne. (152 On ne sait si Geiza, Prince de ce pays, était alors Chrétien; car il n'en est pas fait mention dans la lettre de Pilgrim. Au contraire, suivant Chartuit, il était encore païen,

mais il avait de l'inclination pour le christianisme. Des Anges lui apparaissent ainsi qu'à son épouse; ils leur prédisent la naissance d'un fils, leur ordonnent de le faire baptiser, de l'appeler Étienne, et de suivre en tout les avis du saint homme qui doit arriver dans ces contrées. Bientôt après ce fils annoncé vient au monde(153), il est baptisé par Saint Adalbert, suivant le rite que professait ce dernier. (154) Le caractère féroce de Geiza change; il devient un modèle de douceur et de bonté, reçoit le baptême et punit sévèrement les rumeurs que cette conversion (155) fit naître dans le pays. L'épouse de ce Prince, suivant l'expression de l'ancienne chronique, fut cause de ce changement, et de plus elle gagna sur son mari de s'attacher fortement à la religion catholique, et de ne point associer de pratiques païennes au culte qu'il rendait au vrai Dieu. (156) On ne sait positivement si cette conversion fut l'ouvrage de la première ou de la seconde épouse de Geiza. Une ancienne chronique (157) l'attribue à Adelaïde, sa seconde femme, et soeur de Mieczysław, Prince de Pologne. Suivant l'histoire de la famille de Saint Étienne, Geiza eut deux épouses, car non seulement Mieczysław, mais

aussi Gula étaient oncles de Saint Étienne. (158)

Kupa, Prince de Syrmie, pendant la guerre qu'il fit à ce Saint, voulut se marier avec la femme de Geiza; celle-ci était donc encore jeune, par conséquent elle n'était que la belle-mère d'Étienne: et c'est elle qui convertit son mari et son beau-fils à l'Église romaine. (159) Il résulte de tout ce qui précède que Geiza eut deux épouses, savoir Sarolta de la Transylvanie, et Adelaïde de Pologne. Le nom de *Bieťokniehini* que Ditmar donne à l'épouse de Geiza, leur convient à toutes deux, car toutes deux provenaient de familles régnantes. (160) Suivant les legendes toutes deux ont appartenu à l'Église occidentale, (161) à la quelle elles ont été converties ensuite.

L'influence de Saint Adalbert sur la Hongrie devenait alors plus facile par les rapports existants entre ce pays et la Pologne; car Bolesław le Vaillant (162) ayant épousé ou la fille de Sarolta Reine de Hongrie, ou sa cousine germaine, Saint Adalbert pouvait sans obstacles passer, lorsqu'il le voulait, au delà des Carpathes, en traversant la Hongrie, la Chrobatie et la Pologne, ce qu'il fit en effet. S'étant insinué dans les bonnes grâces de l'épouse de Geiza, qui

était Chrétienne, il persuada facilement à ce Prince de se faire baptiser ou plutôt rebaptiser du rite grec au latin. Car peut-on admettre que le fils et l'époux d'une Chrétienne de l'Église grecque fût resté païen? N'est-il pas plus raisonnable de penser que, nouvellement converti à l'instar de tous ces Princes demi-chrétiens qui n'avaient pas encore des idées bien nettes de la vraie religion: il adorait en même temps Dieu et ses idoles, étant de ceux qui répondaient aux Prêtres qui les gourmandaient à ce sujet, qu'ils étaient assez riches pour faire les frais des deux offrandes. (164) Il est très probable que cette seconde épouse du Prince hongrois proche parente de deux Princes polonais, dont l'un venait de se convertir à l'Église latine pour laquelle l'autre montrait une grande prédilection, agissant sur l'esprit de son mari, de concert avec Saint Adalbert zélé propagateur de ce rite, l'avait déterminé à quitter l'Église orientale pour embrasser la communion romaine, et qu'elle releva par cette action l'éclat de la maison dans la quelle elle était entrée. Il est bien difficile d'admettre qu'un jeune homme (Saint Étienne), dont les ancêtres étaient Chrétiens, soit resté païen jusqu'au temps de Saint Adalbert, surtout lorsque nous apprenons

que la main d'une Princesse du sang impérial devait être le prix de sa conversion. Toutes ces circonstances et principalement la dernière, nous portent à conclure que Saint Étienne, né Chrétien du rite grec, fut converti au rite latin dans son adolescence (164), et rebaptisé catholique romain par Saint Adalbert. (165)

De vieilles chroniques disent (166) que le Pape fit à Saint Henri, son beau-père et frère de l'Empereur Otton III., un très grand mérite auprès de Dieu de ce qu'il convertit son gendre Saint Étienne. Au rapport de Ditmar, ce même Saint Étienne obtint plus tard du Pape la bénédiction et la couronne de Hongrie, pour avoir fondé quelques Évêchés dans ce pays, par les conseils de cet Empereur. (167) Geiza, accablé de vieillesse, lui céda le trône, et par-là le mit en état d'agir conformément à ses propres vues. Ce Monarque, devenu avec le temps l'instrument et le jouet d'intrigues étrangères, voyait avec douleur Pilgrim Évêque qu'il avait accueilli, prendre le parti de ses ennemis, (168) et prévoyait que sous le règne de son fils la politique occidentale à laquelle il ne se sentait aucune aptitude, prévaudrait immanquablement. Malgré les préventions qui existaient contre

les institutions venues d'Occident, on parvint à démontrer au vieux et au jeune Rois les avantages qui devaient résulter pour la Hongrie de l'établissement des lumières d'Occident; lorsqu'on les eut persuadés on n'hésita plus à transporter la civilisation de nos régions au-delà des Carpathes, persuadé qu'un rejeton étranger transplanté dans une terre étrangère, loin d'améliorer le sol où il a pris racine, ne peut que lui nuire, en attirant à lui seul tous les sucs destinés à l'accroissement et à l'entretien des plantes indigènes.

Du moment que l'Europe occidentale eut formé le projet de réunir les deux Églises, elle se proposa principalement, de propager chez les Slaves ses lumières et sa civilisation: sachant bien que celle-ci et le rite latin en adoucissant leurs moeurs, l'effemineront en même temps, amalgameront peu à peu ces peuples, avec la masse étrangère établie dans le pays, et lui feront perdre sa nationalité. C'est pourquoi M. Engel (169) observe, qu'on tâcha d'introduire parmi les Slaves transcarpathiens le luxe et la mollesse, bien persuadé que par ce moyen ces peuples ne pouvaient que perdre leur énergie primitive, et que la contagion ne tarderait pas à franchir les

Carpathes. Sur l'Elbe au contraire, suivant l'opinion de M. Raumer (170), on forçait les Slaves d'abandonner leur langue maternelle pour adopter l'idiôme teutonique. Le Français et l'Italien possédaient quelque chose de plus attrayant pour engager les autres nations à se convertir; il n'en etait pas de même du Germain; ce ne fut qu'en employant la violence et les mauvais traitements qu'il parvint à faire oublier au Slave sa propre langue, et à lui faire apprendre l'allemand. Cette résistance obstinée, opposée en Hongrie aux prétentions des étrangers, ne put détourner ceux-ci de leur projet d'envahissement. Les Huns et les Magyars, puisèrent dans leur commerce avec les Slavons, l'esprit de rebellion qu'ils opposèrent aux tentatives du fils de Geiza, pour naturaliser dans ses états les moeurs allemandes; mais Saint Étienne les soumit, et ses innovations devait attirer mille ans après les plus grands désastres sur la Hongrie.

Les légendes et les chroniques, en parlant de la résistance des Magyars, prétendent qu'ils étaient païens, et qu'ils refusaient obstinément de se faire Chrétiens. Nous avons déjá vu que pendant fort longtems tous les occidentaux de la liturgie latine, donnèrent indistinctement

ce nom aux idolâtres et aux Chrétiens grecs, soit dans leurs conversations familières, soit dans leurs discours publics. Cette coutume quoiqu'ancienne prit des nouvelles forces sous Photius et dura bien longtemps, puisqu'au XIII. siècle on appela encore les Russes païens: (171) elle donne lieu à un doute qu'on ne peut lever qu'en examinant avec attention l'histoire du personnage dont il est question.

Les Princes qui firent la guerre à Saint Étienne, étaient:

Kupa Prince de Syrmie, où le christianisme était déjà en vigueur depuis plusieurs siècles, et où existait l'Archévêché catholique grec qui fut anéanti par les Huns en l'an 441 et érigé de nouveau; Gula, Prince de Transylvanie, frère de Sarolta, et oncle du fils de Geiza; Vasul ou Basil, Prince de Cumanie, son oncle paternel, Chrétien aussi, comme le prouve son nom; Achtum, Prince de Moricène, pays situé à coté de la Transilvanie, près de la rivière appelée aujourd'hui Marszak.

Selon les deux légendes (172) qui sont les principales sources de l'histoire primitive de la Hongrie, Saint Étienne ne put sans crainte propager le christianisme ni ériger des Églises, qu'après avoir vaincu ses ennemis. Tous ces

évenements eurent lieu au commencement de son règne. Il commença (173), dit-on, par établir en Hongrie le culte de la nouvelle religion ; quelle pouvait donc ètre cette nouvelle religion? La chrétienne était adoptée depuis longtemps au-delà des Carpathes, suivant la liturgie grecque. L'ancien idiôme des Magyars fournit des mots grecs ayant rapport au culte de Dieu, (174) nouvelle preuve d'une intime et ancienne liaison entre les Magyars et l'Église orientale. A Bude, (175) on baptisait suivant le cérémonial de cette Église, et l'Église latine rebaptisait les Hongrois qui passaient dans son sein: c'est de cette manière que certain chevalier désigné pour assassiner le Prince Achtum (176) fut accueilli dans cette Église, après avoir consommé son crime. Après la mort d'Achtum, on substitua dans ses États le rite latin au rite grec.

Sous Saint Étienne on établit la religion latine en Hongrie; cependant l'Église grecque s'y maintint encore çà et là; les Souverains de ce pays appartenant à la famille d'Arpade, manifestèrent toujours un grand attachement à ce dernier; les alliances matrimoniales qu'ils contractaient frequemment avec les Souverains de Constantinople et de Russie, leur rappelaient

sans cesse leur ancienne religion; les sciences et les beaux-arts de la Grèce furent toujours aimés et cultivés en Hongrie, où les ornemens du trône, ceux des insignes royaux, sont l'ouvrage des ouvriers de cette Reine de l'Orient.

Cet amour inné du rite oriental devait être encore plus prononcé dans le vulguaire, que dans les individus d'une condition élevée. Aujourd'hui même il se fait encore apperçevoir dans le cérémonial latin de quelques villes des Hajduks, tellesque celle de Böszörmény, de Dorog, de Szoboszlo, et même dans le Comitat entier de Szoboszlo, où l'on prononce les sermons et les chants d'Église en langue magyare. Le service divin s'y fait à la manière de l'Église romaine, mais le peuple y finit ses chants magyars par ces paroles tirées d'un chant religieux chéri dans l'Église grecque: *Hospodi pomiľuj ny*, c'est-à-dire *Kyrieleeson.*

Les Papes se servirent des Rois de Hongrie pour établir leur pouvoir au-delà des Carpathes, avec le même succès qu'ils avaient obtenu par le moyen des Francs. En tolérant l'union des deux Églises, ils soumettaient à leur diocèse des Évêchés et des monastères, non seulement dans les pays dépendant de la Hongrie, mais encore loin au-de-là, et jusque dans le voisinage de Constanti-

nople. Dès-lors la religion devint l'instrument de la politique et de l'ambition; par elle les Princes et les grands atteignaient au pouvoir, en passant d'un rite à l'autre, les particuliers obtenaient les faveurs des Monarques et des Papes.

Je vais maintenant faire connaître en résumé le sort du rite slave, dans les pays étrangers à la Pannonie et soumis jadis à l'empire de Swiętopełk; je traiterai plus bas de la Moravie et de la Bohême en même temps.

Saint Adalbert ayant établi la religion catholique latin en Pannonie, l'Archévêque de Salzbourg était parvenu au terme de sa prospérité; car alors le Pape Bénoît VII. avait rangé sous son autorité le reste de ce pays, qui, jadis appartenait au diocèse de Méthodius. En Dalmatie où la puissance de Swiętopełk s'était étendue, et où Cyrille avait propagé le rite oriental, 177) l'Église balançait pour l'obéissance temporelle entre Rome et Constantinople, et bientôt elle balança entre le rite latin et le grec pour le cérémonial ecclésiastique. En 925, le Concile de Salonique défendit d'officier en langue slave; en 928, on établit trois nouveaux Évêchés en Dalmatie, savoir à Jezioro, à Dragowice et à Sszyska.

C'est en 1059 qu'on porta le coup mortel

au rite slave, dans un Concile formé par le clergé de la Croatie et celui de la Dalmatie, présidé par la Cardinal Maynard; il y fut défendu d'employer la langue et l'écriture slaves dans l'exercice de la religion; parceque, disait-on, cette écriture est celle d'un certain hérétique nommé Méthodius que Dieu avait frappé de mort subite, en punition des offenses faites à la religion catholique par l'emploi de ces caractères maudits. Nous avons vu cependant que le Pape Jean VIII avait donné à Méthodius la permission authentique d'officier en langue nationale, et que bien loin de prohiber l'écriture slave, il l'avait reconnue propre à être employée dans les écrits relatifs à la religion catholique. Alexandre, successeur de Benoît, n'en sanctionna pas moins cette décision du Concile, défendit de conférer le sacrement de l'ordre à quiconque ne posséderait que la langue slave, et ordonna de fermer les Églises (178) rebelles à ses decrétales. Comme, malgré ces rigueurs il existait encore en Dalmatie (179) quelques cloîtres du rite grec, ce même Pape les plaça sous la surveillance de l'Archevêque de Dioclée, et leur défendit expressément d'employer la langue slave dans les exercices pieux.

Les Croates et les Dalmates, peu désireux du rite latin, sollicitèrent à Rome pour conserver le leur. Un certain Ulfilas qu'ils y envoyèrent dans ce dessein, n'ayant pu rien obtenir, ils l'y envoyèrent de nouveau accompagné de l'abbé mitré Potępa et d'un vieillard appelé Cédéda. Ils sollicitèrent du Pape, par l'organe de cette députation, que Cédéda obtînt de lui l'Épiscopat et le diocèse de leur Évêché, et qu'il leur fût permis de célébrer l'office divin suivant le mode de l'Église orientale. Appercevant devant lui un Prêtre à longue barbe, le Pape lui en coupa la moitié de sa propre main, et lui fit couper le reste; après quoi il dit aux députés que, ses prédécesseurs n'ayant jamais permis d'officier en langue slave, et que l'invention de l'écriture de cette nation étant due aux Ariens hérétiques, il ordonnait que les choses fussent exécutées suivant les décisions du Concile présidé par Maynard, jusqu'à ce que des Légats envoyés sur les lieux aient pris une connaissance exacte de cette affaire. Cédéda, croyant que le Pape l'avait sacré Évêque en lui coupant la barbe, et Ulfilas l'ayant confirmé dans cette opinion, commença à exercer ses prétendues fonctions, et officia en langue nationale. Le

Pape l'ayant appris, envoya dans son courroux le Cardinal Jean dans ces pays; celui-ci excommunia Cédeda, fit jeter Ulfilas dans un cachot où il languit jusqu'á l'avenement de Grégoire VII au trône pontifical. (180) Ce dernier fit avec Swinimir, Prince de Dalmatie, un arrangement, en vertu duquel il le proclama Roi, lui envoya la couronne à des conditions encore plus onéreuses que celles qu'il avait imposées à Saint Étienne, puisque Swinimir fut obligé de lui promettre d'abolir toutes les coutumes nationales. (181)

En-deça des Carpathes, les Slaves embrassèrent le christîanisme de bonne heure, se montrèurent defenseurs zélés de leur foi, et ne se laissèrent pas devancer dans cette carrière par les Allemands leurs voisins. Ces deux peuples embrassèrent en même temps le christianisme.

Saint Boniface, Apôtre des Germains, fonda des Églises sur les limites de la Franconie, sur celles de la Saxe et de la Slavonie; il les annexa au diocèse de Würtzbourg fondé par lui-même. (182) Lorsque plus tard (183) Charlemagne entra en Saxe et pénétra jusqu'à l'Elbe; les Slaves de ce pays appelés par les Allemands Winidi, sans-doute imbus d'idées chrétiennes

puisées dans leurs rapports avec Constantinople, mais encore mal affermis dans la foi, cette nation slave, dis-je, fonda des Églises du rite latin à l'instar des Allemands, dont elle partageait les opinions religieuses et le caractère.

Cet accord de sentiments déplut au vainqueur, dont la politique ne tendait qu'à semer la discorde entre les Germains et les Slaves; pour parvenir à son but, il libéra les Saxons de toute espèce d'impôt, et, comme il l'avait fait pour les Francs, il ne les assujétit qu'envers les Prêtres, à une dime taxée d'après la volonté du peuple, qu'on devait pour cela convoquer en assemblées générales, chaque fois qu'il serait question de prélever l'impôt. Quant aux Slaves, il les accabla de contributions, de charges et de devoirs, et insinua au clergé et aux Seigneurs temporels, qu'il était de leur intérêt de les convertir au christianisme. Les Slaves de leur côté, tâchaient d'éluder par tous les moyens possibles une religion qui ne leur apportait qu'oppression et misère, et faisaient tous leurs efforts pour revenir au paganisme.

Mais la politique allemande toujours profonde et à vues larges, entrevit dans le rite latin un moyen de subjuguer et de dénationaliser

ce même peuple; et là où seuls ils ne pûrent rien, les Germains parvinrent à faire servir les Monarques slaves eux mêmes d'instruments à leurs intrigues, se proposant non seulement d'anéantir le paganisme, mais encore de refouler le rite slave hors du pays, et de rétrécir les limites de l'Église orientale. Ces assertions sont prouvées par l'histoire de l'Église chrétienne primitive chez les Bohêmes, les Polonais et les Russes; et par les moyens employés pour propager dans toute la Slavonie la religion et les lumières de la chrétienté, principalement en Poméranie et dans la Slavonie elbienne; enfin par le circuit du terrain assigné à chaque diocèse, terrain dont on reculait les limites dans toutes les directions, à mesure que se formaient de nouveaux Chrétiens. Il y avait le diocèse de l'Archevêque, celui de l'Évêque qu'on établissait, sans s'embarasser si le Gouvernement du pays professait où non la religion de rite; C'est ainsi qu'on plaça toute la Bohême dans le diocèse de Ratisbonne, parce-qu'en 844 quatorze Seigneurs bohèmes s'étaient fait baptiser au rite latin dans cette ville, avec leurs domestiques. C'est ainsi qu'en Pologne, (184) Jordan Évêque de Posen, était placé sous l'autorité de

l'Archevêque de Mayence, sans doute parcequ'il se trouvait en Pologne des catholiques romains pour qui on voulait créer un pasteur; cet Évêché et celui de Bohême étaient plutôt titulaires que réels, car le Gouvernement du pays ne les reconnaissait pas.

Bien que les Bohêmes, au dire des Papes, fissent partie des fidèles confiés à l'Évêque de Ratisbonne, les Allemands les regardaient comme des brebis sans pasteur (185). Il n'en était pas de même des Évêchés établis chez les Slaves elbiens: ils se trouvaient en pleine vigueur, non qu'il ne s'y trouvât plus de païens, mais parcequ'ils étaient appuyés sur les armes allemandes.

Lorsqu'ils reconnurent les intentions secrètes de leurs ennemis, les Slaves de ce pays repoussèrent obstinément le christianisme, préférant la mort au joug cruel qu'on leur offrait avec la vraie connaissance de Dieu. Le même malheur était réservé aux Bohêmes, si Méthodius et Cyrille ne les eussent sauvés.

La fraternité, la nationalité, le voisinage et l'influence du gouvernement de Swiętopełk sur la Bohême, enfin les liens de famille et la parenté (186) furent cause que dans l'interval-

le de 887 à 890 Borziwoy, (Bogivoï), puissant Prince de Bohême, reçut le baptême des mains de Méthodius, et fit baptiser Ludmila, son épouse, par des Prêtres qu'il fit venir exprès de la Moravie. Il érigea des Églises dans cette principauté sous l'invocation de Saint-Clément, dont Cyrille et Méthodius avaient repêché le corps dans la mer Noire, et qu'ils avaient déposé à Rome où ils avaient été appelés par le Pape. Ces deux Prélats adoptèrent ce Saint pour leur Patron, et érigèrent des Églises en son honneur. Une tradition fort accréditée en Bohême, dit qu'on érigea la première Église en l'honneur de Saint-Clément (187) sur les frontières de la Moravie, sans doute dans l'intention de rapprocher les deux peuples sous le rapport de la religion chrétienne (188). Malgré le baptême des Seigneurs bohêmes à Ratisbonne, et les droits diocésains que l'Évêque de cette ville crut avoir sur ce pays, jusqu'à Borziwoy il n'y exista aucune Église, et ce n'est réellement qu'à dater de son règne qu'on doit compter l'établissement du christianisme en Bohême.

Quoique les Bohêmes eussent au neuvième siècle de fréquentes relations avec les Francs, (189) on n'osait alors les pousser au christianisme avec les

mêmes rigueurs dont on usait envers les Slaves elbiens. Donc, si quelques individus isolés fûrent baptisés en Bohême d'après le rite latin, ceci n'eut lieu qu'avant Borziwoy qui se fit Chrétien du rite slave. Avant ce Prince, aucun Souverain ne s'était fait baptiser, preuve de l'éloignement invincible des Bohêmes d'alors pour le christianisme. Comme ils avaient à leur disposition des forces imposantes, ils ne craignaient pas de manifester ouvertement leur opinion à cet égard, mais, comme les malheureux Slaves elbiens, ils eussent fini par succomber et se seraient fait massacrer comme leurs frères pour la gloire de leur antique religion, si, par un effet manifeste de la Providence, l'apparition des deux Apôtres ne les eût sauvés du martyre, et ne leur eût fait connaître le vrai Dieu, en leur apportant les bienfaits de la civilisation.

Le rite latin devenu ensuite dominant dans ce pays, le rite slave fut obligée de soutenir une lutte opiniâtre et longue, avant qu'il ait été vaincu et progressivement anéanti. Cette révolution troubla l'esprit religieux des Bohêmes, et exerça une grande influence sur le moral de la nation, sur son caractère, sa destinée et ses succès, ainsi que sur la considé-

ration dont jouissait le clergé latin; considération qui fut toujours moindre ici qu'ailleurs, et nous allons en déduire les causes:

Après la chûte du royaume de Swiętopełk à laquel'e les Bohêmes eux mêmes ne contribuèrent pas médiocrement, le rite latin prévalut dans ce pays, cette rivalite avait été fomentée par les Allemands, ainsi qu'on va le voir; Dans leurs profondes combinaisons politiques ils avaient prévu que le contact des peuples de la même famille, loin de resserrer les liens de la fraternité, ne ferait qu'en hâter la dissolution, et l'expérience a prouvé qu'ils ne s'étaient pas trompés; car immédiatement après leur réunion, les Bohêmes se plaignirent à l'Empereur Arnoulf des mauvais traitements que leur faisaient supporter les Moraves; (190) et aussitôt après la chûte de leur empire, ils retournèrent d'eux-mêmes se placer sous la tutelle germanique; tutelle sous laquelle ils s'étaient déjà placés à Ratisbonne en 895. Le rite latin trouva, de cette manière à ce qu'il parait, un accès plus facile en Bohême que dans aucun autre pays slave. C'est de cette circonstance que veut parler un ancien Chroniqueur (191) lorsqu'il dit dans son stile accoutumé, que Spitignew s'est converti; mais il est à remarquer que la Bohême eut un second

Prince de cé nom détestant le rite s'ave, au point qu'il chassa de son pays tous les Moines slaves, en faveur du rite latin dont il s'était déclaré le protecteur. Il n'est pas vraisemblable que les paroles du Chroniqueur dussent se rapporter à Spitignew premier, né de Borziwoy et de Ludmila, et que ce Prince n'ait été baptisé que sous le règne de l'Empereur Henri en 918. Il faut donc absolument ici oû adopter notre conjecture, où supposer avec Mr. Hanka, (192) que Sigisbert de Gemblac changea le nom de Borziwoy, qui était un vrai païen converti, en celui de Spitignew, à moins que le Chroniqueur n'ait voulu désigner par ces mots le passage de ce dernier du rite slave au rite latin; l'une et l'autre de ces conjectures n'est pas dénuée de vraisemblance. Malgré ces preuves, il est bien vrai que le Chroniqueur en question s'est mépris sur le calcul du temps, et sur la succession des Princes regnants, depuis Spitignew jusqu'à Venceslas, puisqu'il passe sous silence Wratisław, et lui substitue ce même Venceslas qu'on sait avoir été le fils de Wratisław, et non le fils de Spitignew, comme le prétend l'auteur de la légende, mais seulement son neveu.

Or, si Sigisbert de Gemblac s'est trompé sur le temps et les noms des personnages de sa légende, je puis bien conclure qu'il a pu également se tromper sur ce qui en fait le sujet, et c'est réellement mon opinion.

Après avoir démontré que les successeurs de Borziwoy professèrent sans interruption le rite slave, je reviens à mon sujet, et vais prouver que ce n'est qu'à partir de l'arrière petit-fils de ce Prince, qu'on a embrassé le rite latin en Bohême, et que le rite slave y a existé encore très longtems après, malgré l'adoption générale du premier.

Wratislaw, successeur de son frère Spitignew premier, eut pour fils aîné de Drahomir (Drahomira) son épouse, (193) femme très pieuse, un fils nommé Venceslas qui fut canonisé après sa mort. Ludmila, sa grand'mère, prit soin de son éducation; elle le fit d'abord étudier dans des livres grecs ou slaves; puis successivement dans des livres latins. (194) Suivant la légende de ce Saint, des Popes lui enseignèrent à connaître la première de ces écritures, et il fut initié dans la lecture de la seconde à Budec, (Budetse) petite ville de la Bohême. Ludmila, femme pieuse, qui communiait sous les deux espèces, mourut assassinée, et soixante ans après cet évènement, le bruit

courut que ce meurtre avait été commis par un satellite de Drahomir sa bru. (195) Cette inculpation, fortifiée de circonstances propres à l'accréditer, a donné lieu chez les Chroniqueurs du quatorzième siècle, aux versions qui représentent cette Princesse comme une païenne forcenée, faisant assassiner Ludmila sa belle-mère, et Venceslas Prince regnant son fils aîné, la première par des satellites, le second par son fils cadet Boleslas Prince d'un caractère farouche, dont elle avait seule dirigé l'éducation, et que par ces meurtres, elle se proposait de lever le seul obstacle que Venceslas et Ludmila apportaient à l'accomplissement de son prétendu projet d'expulser la religion catholique de la Bohême et d'y rétablir le paganisme.

Les investigations de Joseph Dobrowski faites dans les plus anciens documents de ce tems, et une légende slave du onzième siècle, découverte par Mr. Wostoków (196), qui sont les écrits les plus propres à fixer notre attention sur cet évènement, démontrent que Drahomir, loin d'être païenne, fit bâtir des Eglises chrétiennes; qu'il est fort douteux qu'elle ait fait assassiner sa belle mere, que, si elle l'a fait, ce ne fût pas dans l'esprit de fanatisme religieux, mais plutôt par ambi-

tion, par le désir de dominer et le dépit que lui causait l'influence que Ludmila exerçait sur Venceslas; il en résulte encore, que, si elle ne fut pas l'auteur de ce meurtre, elle le toléra par des raisons qu'on ne peut maintenant découvrir; que son fils Boleslas, poussé également par l'ambition de régner, assassina traîtreusement Venceslas son frère et son Souverain, et réservait le même sort à sa mère; que celle-ci, soupçonnant son dessein, s'enfuit chez les Chrobates. La mort de Venceslas et les circonstances dont elle fût accompagnée, causèrent dans l'Église bohème une révolution, qui fît prévaloir le rite latin.

Venceslas toujours en prières, et s'entourant sans cesse de tous les Prêtres venus de l'étranger, s'était aliéné le coeur de ses belliqueux sujets, par son penchant aux habitudes monastiques et sa soumission aux Allemands, à qui il avait consenti de payer un tribut. On peut s'expliquer par là, son intimité avec l'Évêque de Ratisbonne, et l'attachement que lui voua toujours ce Prélat avec qui, suivant Kosmas, il entretenait des relations d'amitié, uniquement fondées, comme je le présume, sur la prédilection du Prince pour le germanisme.

Au contraire Boleslas, Prince d'un caractère

martial, était regardé par les Allemands et les Bohêmes comme plus apte à gouverner; les premiers espéraient que le rite latin trouver it un accès plus facile lorsque le pays serait gouverné par un soldat, qui, suivant leurs conjectures, anéantirait d'abord le rite slave; les autres pensaient que l'or dépensé par Venceslas pour payer les Allemands et les Prêtres, restant dans le trésor, finirait par devenir le partage de la nation, c'est-à-dire des Seigneurs indigènes, comme influant le plus sur le Gouvernement du pays.

Ces conclusions résu tent 1 de l'inspection d'une légende de Monte-Cassino sur Saint Venceslas, dans celle-ci sont detaillés tous les griefs de la nation contre ce Prince; 2° des relations amicales qu'il entretenait avec les Allemands, et de l'accès plus facile que trouva le rite latin dans la Bohême après sa mort; 3° du nom donné à l'enfant, pendant le baptême duquel Boleslas assassina Venceslas. Ce fils de Boleslas fut appelé *Ztrahquas* ou *Strachquas* ou *Stratikwas*, parceque le *Kwas* ou banquet, pendant lequel le meurtre fut commis, était regardé comme horrible.

Kosmas et tous ceux qui, en écrivant l'histoire de Bohême, ont parlé de cette scène tragique,

expliquent ainsi le sens attaché au mot *Ztrachkwas.* Dlugosz est le seul qui semble rejeter cette explication (197), et dire que ce mot fait allusion à la substitution de l'hostie ou du rite grec au pain aigre, employé dans la consécration du rite slave. C'est ainsi qu'on doit s'expliquer le mot *Stratikwas*, qui en français signifie *perdre l'aigreur.*

Le mot *Kwas* designa chez les Slaves depuis la plus haute antiquité, ce qu'il désigne aujourdhui chez les Russes, c'est-á-dire une liqueur légèrement acide, formant depuis des siècles leur boisson ordinaire et quotidienne. Chez les Bohêmes le mot *Kwas* désignait alors, tantôt leur boisson ordinaire, d'autres fois une boisson plus recherchée, c'est pourquoi il signifiait aussi un banquet. Comme on le voit, le mot *Kwas* en Bohême avait avant Kosmas une signification différente de celle qu'on lui accordait du tems de ce Chroniqueur, ou ce mot signifiait aussi *saveur aigre* où *aigreur*, (198) et dans l'explication qu'il donne du mot *Strachquas*, on découvre qu'il a eu moins d'égard à la signification primitive qu'à celle d'un banquet. Il s'en est trouvé qui attribuèrent le motif qui fit donner ce nom au fils de Boleslas, non à un meurtre

commis par des gens peu éclairés et disposés par là aux actions cruelles, mais à une circonstance plus importante; et Długosz parait avoir compris leur pensée avec une sagacité peu commune.

On conçoit que la mort violente de Venceslas dût amener de grands changements dans le cérémonial du culte bohème. En effet le Pape, dans le bref qui confirma en 967 l'Évéché de Prague, spécifie (199) que le service divin ne sera célébré, ni suivant le mode bulgare, ni suivant le mode russe, ni en langue slave, mais conformément au cérémonial admis dans l'Église catholique romaine.

Le Pape établit ici une différence entre la langue slave, ou le règlement ecclesiastique de Cyrille et Méthodius, et les rites bulgare et russe, qu'il condamne également sous le rapport du mode observé dans la célébration du service divin: La comparaison qu'il fait du rite russe avec le rite bulgare, ne peut regarder que le rite suivi chez les Russes long-temps avant le baptême de Vlodimir, c'est-à-dire le rite pur de l'Église orientale, au diocèse de laquelle appartenait ce vaste pays. C'était le même rite qui y domine aprésent, et qu'on à toujours considéré comme le prototype du rite opposé

au rite latin. C'est pourquoi on appelait quelquefois Russe l'Apôtre Méthodius qui officiait en langue slave (200).

Boleslas ne justifia l'espoir d'aucun des deux partis; à la vérité il cultiva l'amitié des Allemands, fit même bénir par l'Évêque de Ratisbonne l'Église de Saint-Vit, bâtie du temps de Saint-Venceslas, et confia à ce Prélat l'éducation de son fils Stratikwas; et pour marquer ostensiblement le regret qu'il feignait d'éprouver de la mort de Venceslas, il annonça qu'il destinait son fils à l'état ecclésiastique, il parait avoir éludé l'ordre qu'il avait reçu de l'Empereur Henri, d'établir à Prague un Évéché latin, fondation qui ne fut exécutée que par son fils en 973. Il prit en aversion les Seigneurs bohêmes; aucun de ses successeurs n'opprima comme lui ses sujets, et ne mérita mieux le surnom de Cruel, qu'ils lui donnèrent. Sous le règne de Boleslas second surnommé le pieus fils du précédent, le rite latin existait déjà en Bohême mais on y chantai l'office en langue slave, de sorte qu'on eût pu croire qu'en ce pays on célébrait le service divin d'après le rite romano-slave. Le rite slave pur malgré ces changements s'était conservé intact dans le couvent de Sazava. A cette

époque on employait les écritures latine et slave entremêlées dans les transactions publiques et privées. Voici quelques particularités curieuses à cet egard.

Lorsqu'on établit un Évêché à Prague, on chercha un Prêtre qui possédât la langue slave; on trouva le Saxon Ditmar. Depuis longtemps ses compatriotes mêlés aux Slaves elbiens avaient appris cette langue, et il était facile d'en trouver parmi eux qui possédassent l'ancien idiôme slave.

Lorsqu'on installa l'Évêque de Prague dans la cathédrale, le Prince, les Seigneur et les principaux habitans chantaient *Christe baptise-nous*, et le peuple psalmodiait *Hospodi pomiłuy ny*; ainsi au dixième siecle dans la suite (en 1249 et 1283) ainsi qu aujourdhui, (201) on chantait en Bohême le *Kirieleeson* en langage slave, si ce qu'on dit est vrai. Il parait qu'on employait la langue slave dans l'Église, du temps de Saint-Adalbert, créature des Allemands; (202) la preuve en est, qu'on lui attribue ce psaume *Hospodi pomiłuj ny*. Indisposé contre les Prêtres Bohêmes, qu'il trouvait obstinés et peu respectueux, ce Saint fit deux fois le voyage de Rome, et après le second, étant allé en Prusse aprés avoir

traversé laPologne, il y trouva la couronne de martyre, qu'il avait tant et si longtems désiré. L'oraison funèbre de ce Saint prononcée par l'Évêque Sever à Gnesen (203), sa vie écrite par des contemporains, attestent ce que nous avançons sur lui. Les Bohêmes vinrent avec satisfaction l'éloignement de Saint Adalbert; ils espéraient que Stratikwas, qu'ils venaient d'élever à l'Épiscopat, montrerait plus d'egards pour les coutumes nationales que le Saint qui exécutait à la lettre tous les points de la Curie romaine. C'est ce que prouvent les injures que Kosmas, (204 suivant Mr. Palacki (205) historien partial, débite contre Stratikwas, injures dans lesquelles il l'appelle un soi-disant Évêque, et le mécontentement que firent éclater les Bohêmes lorsque Saint-Adalbert, ennuyé de son éloignement, leur fit demander s'ils voulaient le recevoir de nouveau. Stratikwas qui, suivant les Chroniqueurs, fut étranglé par le diable, fit par sa mort place à un troisième Évêque en 998 qui fut aussi un Saxon et possédait la langue slave. (206)

La fondation par le Prince Oldrich en 1032 d'un couvent à Sazawa près de Prague, en faveur de Saint-Procope son Confesseur, (chosse trés remarquable suivant les Chroniqueurs), prouve que

le rite slave se conserva encore en Bohême auprés du rite latin jusqu'au onzieme siecle. Cette circonstance importante, la légende de Saint-Venceslas découverte par Mr. Wostokow, et l'hymne slave *hospody pomiłuj ny*, prouvent incontestablement que le rite slave existait encore en Bohême lorsque le rite latin y dominait déjà, et que le peuple lui accordait ostensiblement la préférence. Mais comme cette priorité dépendait en réalité de la manière de penser des Princes règnants, et que la Bohême était séparée de Constantinople par la Hongrie, et par conséquent éloignée de tout secours de ce côté, de fréquents changements s'operaient dans les cérémonies religieuses, suivant que les Princes se mortraient partisants du rite latin ou du rite slave. La chronique écrite par un Moine slave du couvent de Sazava, jointe au manuscrit viennois, et l'ecrit de Dresde extrait de la chronique de Kosmas, doivent être consultés à cet égard. (207) Nous voyons par ce document que Saint Procope, hermite, sollicité par Oldrich, Prince bohême, à fonder un couvent, fut traité avec beaucoup d'égards par Brzetisław, fils de ce Prince. Cependant sous le règne de Spitignew second, les Moines de Sazawa furent accusés de

répandre l'hérésie dans le royaume, en célébrant l'office divin selon le rite slave, et en se servant de l'ecriture cyrillique. Le Prince ayant prêté facilement l'oreille à ces calomnies, chassa ces Moines, et leur en substitua d'autres appartenant au rite catholique-romain. Les Prêtres slaves perséoutés, s'étant refugiés en Hongrie, s'établirent dans un cloître des Bénédictins qui y avaient eté transférés de Brzewnow en Bohême; ils y restèrent jusqu'à l'an 1061. Alors Wratisław second les rappela et les réintégra dans leur ancienne résidence; après en avoir chassé les Prêtres latins ou allemands, comme le dit la chronique en propres termes. Cependant sous le règne de Conrad, en 1092, les Moines slaves, chassés de nouveau, ne reparurent plus en Bohême. D'autres Moines slaves établis en 1347 sous Charles quatre, dans le cloître Emaus, couvent de la nouvelle ville de Prague, érigé en l'honneur de Saint-Jérôme, de Cyrille et Méthodius, provenaient de la Croatie et non d'une colonie de Sazava. La légende susmentionnée sur Saint-Venceslas, dit, que Sainte Ludmila l'avait fait initier dans l'art de lire l'écriture slave (knigam slovenskim), avant de l'envoyer à Budec pour y apprendre le latin: nouvelle preuve que

l'épouse de Borziwoy connaissait déja l'écriture slave. Le Moine de Sazawa dit qu'après l'expulsion des Religieux slaves, on détruisit leurs livres écrits en langue nationale, propagés autrefois ici par Cyrille et Méthodius; Cette circonstance nous prouve encore qu'en Bohême, l'écriture slave était habituellement en usage, et qu'on l'employait également dans les actes officiels et dans les relations privées. La monnaie des temps d'Oldrich et de Jaromir, Princes bohèmes (208), sur laquelle nous trouvons des inscriptions slaves et latines, nous en fournit une nouvelle preuve. Cependant avec la langue slave, on employait aussi en Bohême l'écriture latine dès les temps les plus anciens, parceque cette dernière devenait nécessaire pour entretenir la correspondance avec les cours étrangères. Cette habitude amena celle d'employer aussi l'ecriture latine dans des affaires temporelles, en lui appliquant l'ortographe de l'ancienne langue slave, comme on le voit par les fragments de l'ancienne poésie bohème. (209) Ces observations prouvent contre Karamzin, (210) qui affirme que dès l'an 968, on cessa d'employer l'écriture slave en Occident; ce que nous venons de dire prou-

ve, qu'on l'employait encore en Bohême après l'an 1050. Cependant, même sous le règne de Wratisław second, cette langue n'était pas employée généralement pour le service divin en ce pays, mais seulement dans les Églises purement slaves. La preuve en est, que ce Monarque fit des démarches auprès du Pape Grégoire VII, pour que celui-ci permît d'employer exclusivement la langue slave dans la célébration du service divin chez lui. Rome refusa parceque, disait-elle, la parole de Dieu serait méprisée si on la prononçait au peuple dans une langue qui lui fût intelligible. Cette assertion est conforme à ce que Hosius a avancé à cet égard. (211) Lorsque, discutant cette question: „est-il mieux de prier Dieu en langue maternelle, ou dans une langue que nous ne comprenons pas?" il répondit: que la chose est indifférente, puisque Dieu sonde nos coeurs et ne s'attache pas à la lettre de nos expressions, qu'ainsi, il doit être indifférent qu'un pénitent fasse ses prières dans une langue etrangère, ou dans sa langue maternelle.

Quoique le service divin en langue nationale ait été prohibé chez les Bohêmes, il existait encore chez èux des coutumes qui leur

rapelaient les anciennes cérémonies religieuses du rite slave. Le clergé non cloîtré portait la barbe, (212), et les Prêtres suivant l'ancien usage, s'appelaient *Papes.* (213) L'anéantissement graduel des coutumes nationales amena dans le coeur de ce peuple l'indifférence, et une espèce de mépris pour le clergé en général, et même (214) pour le clergé romain. Ceci prépara les esprits à l'adoption de nouvelles idées religieuses; adoption qui, peu de temps après, devait porter le trouble dans ce pays, et dans la plus grande partie de l'Europe.

Il existe plus d'une preuve que jadis en Pologne le service divin se faisait en langue nationale, et que par consequent ce service avait eté institué dans ce pays par les disciples de Cyrille et Methodius. Ces preuves se tirent dabord de son voisinage à l'Orient avec la Russie, oû l'Église grecque avait fait depuis longtems des grands progrès; à l'Occident, de son voisinage avec les Bohèmes; au Midi de sa proximité avec les Chrobates, où les cérémonies religieuses se faisaient selon le rite slave. De plus, les anciennes chroniques, que nous citons, prouvent qu'avant l'arrivée de Dąbrowka dans nos contrées, le Christianisme y était sans force; et pour jus-

tifier notre jugement, nous invoquons ce même témoignage, en priant notre lecteur d'observer que la tonsure qu'on pratiquait ici est une coutume chrétienne et non païenne. Une autre preuve en faveur de notre assertion, est la coutume qu'avaient les Prêtres de se marier d'après les règles de l'Église catholique primitive, coutume qui se prolongea ici plus longtems que chez les autres peuples slaves. (215) Je citerai plus bas beaucoup de faits historiques irrécusables, qui attestent que c'est vers la moitié du dixième siècle qu'ici, comme chez les autres Slaves, le rite latin commença à être introduit et substitué au rite national. Examinons ce sujet en particulier, en suivant l'ordre déjà adopté. Comme la Moravie fut le point de départ du Christianisme lorsqu'il parvint chez les Bohêmes et les Polonais, il convient de décrire la hiérarchie de l'Église morave après Méthodius, et avant la formation du premier Évêché de Prague.

Vers l'an 899, à la demande que Moymir, fils de Swiętopełk, fit au Pape Jean IX, de sacrer un nouvel Archevêque de Moravie, le Souverain Pontife pour complaire au Monarque, désigna en 899 Jean pour être cet Archevêque, Benoît et Daniel furent nommés Évêques, et il confirma de nou-

veau le rite slave. Ce fut à cette occasion que les Évêques latins et surtout Théotmar, Archevêque de Salzbourg, se plaignirent fortement; car ils avaient espéré qu'avec Méthodius tomberait l'Archevêché de Moravie, et au contraire Rome renouvela son existence. Quiconque lira attentivement les plaintes que ces Prélats allemands portèrent à ce sujet au Pape, (216) et observera qu'ici même, ils appellent les cérémonies slaves des cérémonies païennes, en se vantant de ranger ces prétendus païens sous leur autorité par la force, au risque même de verser le sang humain, celui-là, dis-je, doit voir avec chagrin la haine que ces Prélats avaient vouée au rite slave, qu'ils en souhaitaient ardemant la perte, et l'avaient jurée, que par une fatalité singulière, et des circonstances imprévues, beaucoup de leur voeux se réalisèrent; car après la mort de Swiętopełk, tout se passa pour les Slaves, différemment que du vivant de ce Prince.

Les incendies et les ravages exercés par les Magyars dans le pays des Moraves, y détruisirent l'ordre divin et l'ordre social avec la hiérarchie ecclésiastique. Ces désordres furent poussés à un tel excès, qu'il ne nous reste aucune notion sur l'état où se trouva cette hiérarchie dans l'intervalle qui

sépare les années 900 et 976. C'est à cette dernière époque que l'histoire parle de Wracen déjà Évêque et non Archevêque de Moravie, existant encore au temps du second Évêque de Prague, c'est-à-dire de Saint Adalbert (de 983 à 997). On sait qu'auparavant le Pape Benoît VI conféra à l'Archevêque de Salzbourg le pouvoir diocésain (217) sur toutes la Pannonie. Celui-ci voulut dabord rattacher à son diocèse, tous les Prêtres slaves qui, échappés à la barbarie des Magyars, erraient çà et là dans les ruines du vaste Empire de Swiętopełk. Mais l'Archevêque de Mayence, à ce qu'il parait, s'appuyant sur les droits usurpés par l'Évêque de Regensbourg, et prétendant avoir les mêmes droits diocésains, non seulement sur la Bohême, mais aussi sur les pays alliés avec elle, rangea sous son pouvoir l'Évêché de Moravie. Quoiqu'il en soit, l'histoire nous apprend que l'Évêque de ce pays avec celui de Prague, avaient siégé dans un concile présidé par l'Archevêque de Mayence. (218) Les Bohêmes, après avoir rangé sous leur puissance une partie de l'Empire jadis florissant de Swiętopełk, c'est-à-dire la province de l'Empire d'Autriche que nous appellons aujourd'hui la Moravie, projetèrent de la priver de la suprématie ec-

clésiastique, du moment qu'ils établirent chez eux un Évêché. Pour y parvenir Saint Adalbert Évêque de Prague, après la mort de l'Évêque Wracen, obtint de l'Empereur Otton premier, et du Pape Benoît, que l'Évêché de Moravie serait réuni à celui de Prague, en conservant en-deça des Carpathes, les limites de l'Archévêché de Méthodius et celles de l'Empire de Swiętopełk, soit que le Prince règnant de la grande Moravie la gouvernât par lui-même, ou qu'il exerçât une grande influence sur les Princes dépendants de ce pays. Aux tems de Sévère sixième, Évêque de Prague, dans la seconde moitié du onzième siècle, en conséquence des sollicitations faites par les Princes moraves, proclamés Souverains par les Bohêmes eux-mêmes, on réintégra l'ancien Évêché de ce pays, mais avec des limites plus resserrées. Pour établir la cathédrale de cet Évêché, on fit des recherches afin de découvrir en Moravie, l'église qui fût consacrée la première aux temps de Cyrille et de Méthodius. Nous possédons ce document important, et il prouve que c'est à Olmütz, de ce côté des Carpathes, que la première église fut consacrée.

Lucius et Dandolo nous apprennent jusqu'àquel point le pouvoir de Swiętopełk s'étendit au delà

des Carpathes. Ditmar (219) nous apprend que dans les régions cis-carpathiennes, tous les pays jusqu'à l'Elbe, étaient soumis à son pouvoir, ainsi que cette vieille chanson si longtems répétée par le peuple slavon. (220)

CHANSON SLAVONNE.

Nitra, chère Nitra, o toi grande Nitra,
Qu'est devenu le temps ou tu florissais?
O chère Nitra, toi la mère des Slaves!
Dès que nous te regardons, il nous faut pleurer.
Tu étais jadis la tête de tous les pays,
Ou coulent le Danube, la Vistule et la Morave;
Tu étais la demeure de Swiętopełk,
Lorsque sa main puissante y regnait.
Tu étais la sainte demeure de Méthodius,
Lorsqu'il prêchait la parole de Dieu à nos ancêtres.
Ta gloire est maintenant ensevelie:
Ainsi le temps change et détruit lentement le monde!

Cette chanson tout en jetant un grand jour sur les anciennes limites cis-carpathiennes de l'Archévêché de Méthodius, appuie singulièrement l'assertion du Chroniqueur allemand. Ces limites formèrent plus tard, comme il a été dit, celles de l'Évêché de Prague; Autrement, comme le pense Mr. Lelevel, (221) ces limites n'eussent été tracées que dans les pensées romantiques de ce siècle; c'est ce qui aura lieu en effet, si nous prenons ces limites

pour les véritables frontières de l'Évêché de Prague, et non pour celles de l'ancien Archévêché de Moravie; Car, qui pourrait raisonnablement penser que l'Évêque de Prague eut jadis étendu son autorité hiérarchique jusqu'au Bug et à Łuck

Avant de fixer ces limites, nous devons commencer par connaître les frontières polonaises de ces temps-là.

Gallus et Kadłubek, nos Chroniqueurs les plus anciens, attestent, que Ziemowit, le premier de nos Princes d'une famille non douteuse, eut la gloire de reculer les frontières de son Empire. (222) Nul doute que cet agrandissement ait eu lieu dans les parties occidentale, orientale et méridionale de ses États, et que la Pologne devint plus forte non seulement sous la domination de Ziemowit, mais aussi sous celle de ses successeurs. Kosmas dit (223) que les Polonais prirent aussi leur part de l'Empire tombant de Swiętopełk et Nestor (224) atteste qu'en l'an 961 Włodzimirz le Grand, reprit aux Polonais Przemyśl, Cerwieńsk avec les autres villes, sans-doute chrobates jadis, et faisant partie de la grande Moravie. Les conquêtes polonaises sur l'Empire de Swiętopełk ne peuvent avoir été que des provinces rapprochées de la Pologne, comme la terre de Cra-

covie et les principautés de Tessin et de Troppau. Mais les Russes et les Bohêmes les leur arrachèrent dans la suite; Car Boleslas premier ou second Princes bohèmes détachèrent avant l'an 973 Cracovie de la Pologne en l'annexant, ainsi que les pays de Tessin et de Troppau, à l'Évêché de Prague nouvellement fondé. Les Bohêmes réstèrent en possession de ces conquêtes jusqu'à l'an 999 où Boleslas le Vaillant fils de Mieczislas premier, les leur reprit. Les villages énumérés dans l'acte officiel, qui fixait les frontières de l'Évêché de Prague, s'étendant jusqu'à Lemuzi, formaient les limites circulaires de cet Évêché comme il les avait déjà possédées en partie et successivement. (225) Ces villages étant situés derrière les limites primitives, doivent marquer celles d'un diocèse étranger, employé à l'agrandissement de l'Évêché de Prague par sa réunion avec l'Évêché de Moravie, réunion opérée après la mort de Wracen, par l'addition des pays chrétiens s'étendant jusqu'au Bug et à Łuck, appartenant jadis au diocèse de Méthodius. Quiconque observera que le nouvel Évêché de Prague, d'après ce document, étendait ses limites d'un côté en Silésie jusqu'à

l'Oder et à l'intérieur de la haute Lusace, de l'autre jusqu'au Bug en Pologne, et au Styren Russie, comprendra bien que l'Évêché de Moravie ne pouvait s'étendre aussi loin dans les temps de Wracen; il en restera convaincu lorsqu'il saura que la principauté de Bohême n'atteignait pas plus loin que les environs de Cracovie, et il jugera que le diocèse de l'Évêché de Moravie, alors sous l'influence de ce pays, ne pouvait s'étendre au-delà. Cet acte indique les anciennes limites de l'Archévêché de Moravie, dont les Bohêmes s'étaient approprié, une partie, et avaient fait inscrire dans ce document les anciennes limites du diocèse de Méthodius, situées de ce côté des Carpathes: les Allemands consentirent d'autant plus volontiers à cette usurpation, qu'ils se proposaient de faire passer le diocèse de Mayence (ou de la moderne Magdebourg) par les limites élargies de l'Évêché de Prague, et de l'étendre ainsi jusqu'à la Russie. L'Archévêché de Magdebourg, en passant ainsi au Nord et touchant aux limites dont nous venons de parler, devait ranger sous la puissance de l'Église romaine-allemande, et par conséquent sous

le Gouvernement des Empereurs Germains, toute la Slavonie cis-carpathienne.

Je vais énumérer les noms des villages formant les limites primitives et prétendues de l'Évêché de Prague, qui auparavant faisaient partie des limites de l'Archévêché de Méthodius. Celles-ci commencent à l'Occident; (226) on cite d'abord *Tugast* aujourd'hui *Domaślice* (cité dans les anciens diplômes bohêmes) sur la frontière de Bavière où coule la rivière *Chumb*; (227) plus loin *Zelza*, *Zedlica* (228), ce qui rappelle les *Zedliczany*; puis vient *Liusena*, et ce nom marque les *Łuczany* qui occupaient autrefois l'arrondissement situé auprès de la ville moderne de *Satz*; (229) *Dasena* était à la place où est bâtie maintenant la petite ville de *Tetschin* sur l'Elbe, autrefois *Deczin*, fameuse dans l'histoire bohême; *Liutomerici* marque maintenant la ville de *Leutmeritz* dans le cercle de ce nom; *Lemusi* était située, comme le dit l'acte officiel (230) de l'an 1227, dans les limites de la Moravie, et arrondissait celles de l'Évêché primitif de Prague. Puis viennent les limites autrefois appartenantes à l'Archévêché de Moravie; elles commencent depuis *Psowane* et les environs de *Psow*, ville appartenant à Slawibor, père de Ludmila femme

de Borziwoy (231). Suivant le témoignage de l'histoire, elle fut la première Princesse bohême qui sans aucun doute reçût le sacrement du baptême, il était donc naturel que le diocèse bohême de Méthodius commençât à cet endroit. En suite viennent *Chrovati et altera Chrovati*, deux petits arrondissements ou *Żupy* des Chrobates qui habitaient en Silésie les environs des monts Gigantesques, (Riesengebürge), on en avait deja connaissance du tems d'Alfred Roi d'Angleterre en 871-901. Puis les *Zlasane*, habitant les bords de la *Sleza* ou *Ślęza* d'où plus tard toute la Silésie tira son nom, aujourd'hui, comme on le sait, cette petite rivière se nomme *die Lohe*. Plus loin sont énumérés dans cet acte les *Trebowane* dans la basse Lusace, (232) où est située maintenant la petite ville de Tribel; les *Boborane* étaient l urs voisins et habitaient la basse Silésie sur les bords de la Bober, ainsi que les *Dedosese* dont parlent Ditmar et le Géographe de Bavière, (la dernière édition de sa nomenclature geographique se trouve ajoutée à l'ouvrage de Mr. Szafarzyk, intitulé *Antiquites slaves*). En terminant la description de ces limites, on fait mention des *Milzani* établis au Nord, et habitant la haute Lusace. Ils confinaient avec la Bohême et la

Silésie. Les limites de l'Orient sont formées par les rivières du Bug et du Ztir, (233) y compris la ville de Cracovie, et s'étendent de là jusqu'à la rivière Wag, aujourd'hui Wa, dans la haute Hongrie. On y ajouta encore tout le pays de Tatry (les sommet des Carpathes) jusqu'à la Bavière, c'est-à-dire jusqu'aux frontières de l'Archévêché de Salzbourg.

Nous voyons par ce qui précède que les pays de la Pologne moderne, étant renfermés dans les limites diocésaines de l'Archevêché morave de Méthodius, recevaient de là les lumières du Christianisme. Parmi nos écrivains ecclésiastiques qui s'expriment à cet égard suivant leur coutume; les uns disent (234) que ce fut Saint André qui le premier fit briller le flambeau de la foi chrétienne en Pologne; les autres disent que, quand le saint Évangile y fut prêché pour la première fois, il arrivait tout droit de Jérusalem, et que cela eut lieu bien longtemps avant le baptême de Mieczislaw. (235)

Pour joindre, suivant le voeu de l'histoire, la preuve à l'assertion, nous dirons que les témoignages trouvés çà et là démontrent que de temps immémorial on professait le Christianisme sur les bords de la Vistule, aux environs des

Carpathes, et dans la Slavonie cis-carpathienne. Car les Chrobates, habitants de ces contreés et cruellement opprimés par leurs voisins, s'étendaient jusque sous les monts des Géans. Comme nous l'avons dit, ils entretenaient des relations avec les Slaves transcarpathiens alors Chrétiens depuis longtems. On trouve jusqu'àpresent dans notre langue des traces de cette intimité avec les Slaves trans-carpathiens, puisque ce n'est que dans cette même langue et dans celle des *Kraincy* que se sont conservées les voyelles nasales. Au dixième siècle, suivant Constantin Porphyrogennète (chapitre trente) les Chrobates cis-carpathiens étaient gouvernés par un Prince indigène sou [illegible] Otton premier Empereur d'Allemagne, e [illegible] ient une principauté à part, dont l'hist [illegible] us devoile complètement l'origine et la [illegible] Le territoire de Cracovie (236) formai un autre pays, dont le Moine Ademar contemporain de Mieczislas premier, Prince de Pologne, (237) parle comme d'un pays portant un nom different de celui des autres limites polonaises.

Les fils des familles les plus notables qui habitaient les bords de la Vistule allaient, suivant Porphyrogènnète (p. 84) à Constantinople, où ils

remplisaient les fonctions les plus importantes; il cite entre autres Michel Wyszewite (Busebuci) qui régna plus tard en Illyrie. Quoiqu'il dise de ces habitants des bords de la Vistule qu'ils ne sont pas baptisés, et qu, Adémar les appelle des païens, il ne faut pas en conclure qu'ils ne connaissaient pas la foi du Christ. Cependant avant ce même Porphyrogennète, les Chrétiens chassés de leurs pays après la chûte du royaume de Swiętopełk, cherchèrent un asile chez les Chrobates. Cracovie avec son territoire appartenait au diocèse de Méthodius et appartint ensuite à l'Évêché de Prague, presque dans le temps que Porphyrogènnète écrivait son histoire.

C'est dans la même année c'est-a-dire en 968 que Mieczislas premier reçut en Pologne un Évêque latin, sur l'arrivée duquel nous aurons occasion de parler dans la suite, la Silesie et la Lusace furent joints au diocèse de l'Évêché de Meissen, et c'était ces mêmes territoires qui, auparavant faisaient partie des limites de l'Archevêché de Méthodius. (238) L'Évêché de Pologne et celui de Meissen appartînrent ensuite à l'Archevêché de Mayence, ou à celui de Magdebourg. Ces circonstances d'avoir appartenu auparavant à l'Archidiocèse

de Méthodius et d'avoir été joints ensuite à l'Évêché latin de Meissen, prouvent que la Silésie était depuis longtemps chrétienne, sinon en totalité, du moins en grande partie; car il n'est pas douteux qu'une partie de ce peuple vivait alors dans le paganisme, comme nous voyons que cela avait lieu dans d'autres pays. Le pouvoir que les Moraves-exercaient sur la Silésie, ainsi que celui des Bohêmes sur ce même pays, qu'ils voulaient arracher à la Pologne, en sont des preuves assez évidentes, puisque les Moraves et les Bohêmes étaient alors Chrétiens. de plus, les souvenirs de l'Église grecque, antérieure à l'Église latine, trouvés dans les fouilles récemment faites en ce pays, sont des preuves encore plus convainquantes de ce que nous avançons. On a trouvé dans ces fouilles un tableau de la mère de Dieu dont la peinture est conforme à celle adoptée dans l'Église orientale, avec des lettres de l'alphabet de Cyrille, en faisant des recherches dans un tombeau païen, aux environs d'Olau (239). Suivant une ancienne tradition, dans la partie de la Silésie située sur les confins de la Bohême, existait jadis la petite ville de Smogorzew siège d'une cathédrale et d'un Evêché, antérieur à l'établissement du

premier Évêché Silésien d'une époque certifiée. Il est vrai qu'on croyait déjà dans le onzième siècle que ce Smogorzew était au contraire situé du côte de la Pologne, aujourd'hui dans les environs de Namslau ; (240) mais la situation des lieux, proche des endroits où le christianisme existait, ainsi que les monuments chrétiens déterrés dans ces contrées, nous disent suffisamment que Smogorzew, siège d'un Évêché, était situé dans l'arrondissement d'Olau.

Toutes ces circonstances indiquent que bien longtemps avant le baptême de Mieczislas premier, le christianisme était connu dans la Pologne proprement dite, c'est-à-dire dans la grande Pologne, et qu'il commença à s'y propager par l'Orient et le Midi. Ce christianisme était celui du rite slave; plus tard il dut cèder la place au rite latin. A la vérité, par les causes énoncées ci-dessus, le rite latin se trouvant en peu de temps fortement appuyé par les armées chrétiennes, prospèra et s'étendit jusque sur les bords de l'Elbe; et dès lors il commença à se propager en Pologne.

En 946 Otton premier, Empereur d'Allemagne, imitateur du zèle de Charlemagne, avait établi l'Évêché de Havelsberg. En 962, par les mêmes raisons que Charlemagne avait eues

pour fonder l'Archévêché de Salzbourg, il entreprit d'ériger un nouvel Archévêché allemand dans le Nord. Pour y parvenir, il fit sacrer en 968 Archévêque de Magdebourg, Adalbert Moine de Trier, le même qui avait entrepris sans succès la conversion des Russes. Ce nouveau Prélat étendit son pouvoir diocésain sur six Évèchés savoir: trois établis anciennement et appartenant déja à l'Archevêché de Mayence, les Évêchés de Havelsberg, de Brandebourg et de Posen; et trois autres nouvellement établis, savoir ceux de Mesebourg, de Meissen, et de Zitau. (241)

Le rite latin ne parlait pas plus au coeur des Polonais qu'à celui de tous les autres Slaves, le rite slave trouva chez eux un prompt accès. Nous ne répéterons pas ici ce qu'a dit Strzedowski touchant les Missionaires envoyés par Cyrille et Méthodius pour prêcher l'Évangile en Russie et en Pologne; quoique, suivant Joseph Dobrowski, Szlecer regarde cet auteur comme peu digne de foi, nous ne pouvons nous empêcher de convenir qu'ici il mérite quelque attention. Car des découvertes récentes prouvent que parmi les disciples des deux Apôtres slaves employés à cette mission, plusieurs

rendirent leur nom historique, tel fut celui de *Kaich* Apôtre de la Bohême. Peut-être la critique découvrira-t-elle encore l'existence réelle de quelques autres Missionnaires slaves députés par les deux Apôtres. Je passe également sous silence ce que disent les légendaires sur l'apparition de Anges dans la maison de Piast; des fables semblables ont été débitées chez d'autres nations (242), chez les Anglo-Saxons, par exemple. Nous ne chercherons pas non plus à approfondir avec Ossoliński si ces prétendus Anges étaient les Prêtres Jean et Paul, envoyés en Pologne par Swiętopełk, (243) ni avec les auteurs modernes (244) qui prétendent que ces deux Anges ne furent autres que Cyrille et Méthodius eux-mêmes, voyageant dans ce pays. Mais j'observe que tou tes ces assertions et l'antique tradition nationale sur la tonsure adoptée en Pologne, ainsi que le témoignage de Ditmar (245) lui-même, démontrent qu'il existait des traces de christianisme en Pologne avant le baptême de Mieczislas premier; Car ce même auteur dit que Dąbrowka épouse de ce Monarque, ayant persuadé à son mari de recevoir le sacrement du baptême, le christianisme, qui avait été faible

jusquelà, leva alors la tête, (246) et que la Princesse, le Prince et tous leurs sujets étaient fort contents d'avoir épousé Jésus-Christ. (247) Gallus nous assure qu'en venant en Pologne, Dąbrowka amena des Prêtres avec elle; il n'est pas probable qu'elle l'eut fait, si elle n'eût été convaincue que la présence des ces Prêtres était désirée dans le pays de son futur époux, quoique Mieczislas lui-même dût être encore païen suivant l'opinion de Ditmar.

En réfléchissant sur ce que j'ai dit des pays chrétiens qui environnaient alors la Pologne, on ne peut douter que les lumières du christianisme n'y aient pénétré avant l'époque dont nous parlons. Mieczislas, en épousant Dąbrowka, une des quatre soeurs de Saint Venceslas et de Boleslas premier (248), promit d'abandonner le paganisme et de recevoir le baptême. Il tint parole après s'être bien instruit des préceptes du christianime et des prescriptions de l'Église, Tout ce que nous venons de dire ne prouve cependant pas que ce Monarque n'ait pas été Chrétien auparavant; au contraire il l'était en effet, mais il n'observait pas exactement les préceptes de cette religion; et en cela il suivait l'exemple de Boris Roi des Bulgares,

celui de Gèiza premier Prince Huns-Magyar, et celui de beaucoup d'autres; c'est pour cela que Ditmar le gratifie du titre de païen. (249) La preuve qu'il ne l'était pas, c'est que son père Ziemomysł le fit tonsurer. (250) Il eut sept concubines avant de se marier, de même qu'Achtum Prince de Morisène et Chrétien, (251) de même que Kociel Prince slave qui prenait et répudiait des femmes, selon son bon plaisir, (252) et enfin à l'instar de beaucoup d'autres Monarques Chrétiens qui, encore au treizième siècle, suivant l'usage adopté en Slavonie, avaient souvent recours an divorce. (253) Mieczislas, après son mariage, n'observait pas les jours maigres prescrits par l'Église, et ne cessait d'observer quelques pratiques païennes, auxquelles il (254) renonça entièrement sur les instances de son épouse; Cette réforme fit croire à Ditmar et à Gallus qu'il ne se fit baptiser et ne devint un parfait Chrétien qu'à cette époque. Kadłubek, postérieur à ceux-ci, dit que Dąbrowka ne consentit à lui accorder sa main qu'à la condition que lui et toute la nation se feraient baptiser; (255) mais personne ne dit s'il le fût, ni à quelle époque. Voici comme la chose s'est réellement passée.

Balbin avance, (256) qu'un Prêtre bohême, nommé Bohowid, baptisa Mieczislas à Gnesen, mais il ne dit pas en quelle année. Il cite à cette occasion d'anciens manuscripts, et il nomme même Dobiesław de Perstein Seigneur de la Moravie, venu en Pologne avec Dąbrowka, comme ayant tenu le Prince polonais sur les fons baptismaux. Nous observerons ici que la famille des Perstein est réputée fabuleuse dans l'histoire de Bohême; que de vieux manuscripts qu'on n'a jamais vus, ne doivent pas faire autorité dans une affaire de cette importance. Ce que Paprocki a puisé dans la chronique de Baszko et dans le catalogue des Archevêques de Gnesen, serait plus digne de foi; il dit que Mieczislas reçut le baptême à Prague en 965, d'où il parait raisonnable de conclure que ce Prince fut baptisé suivant le rite slave. Nous sommes d'autant plus éloignés d'appuyer la propagation du Christianisme en Pologne sur cette histoire, que quelques circonstances qui y sont citées sont fabuleuses. (257) Toutes les traditions authentiques que nous possédons sur le baptême de Mieczislas et sur l'introduction du Christianisme en Pologne, prouvent qu'en 965 le rite latin,

après s'être propagé dans ce pays, finit plus tard par en expulser le rite slave.

On sait que Dąbrowka était déjà âgée lorsqu'elle se maria avec Mieczislas. (258) Quel était donc l'âge de Dąbrowka lorsqu'elle se maria au Prince polonais? Si nous réussissons à faire cette supputation, il nous sera en même temps facile de prouver à quelle époque le Christianisme se propagea réellement en Pologne.

On sait (259) que Saint Venceslas avait dix-huit ans lorsqu'il monta sur le trône de la Bohême en 927, et que Drahomir mère de ce Prince, gouverna la principauté pendant sa minorité, c'est-à-dire depuis l'an 925, époque à la quelle mourut son mari Wratislas. D'après ces données, nous voyons que Venceslas est né en 909. Nous savons qu'il était l'aîné des fils de Wratislas et de Drahomir; (260) en se rappelant que des quatre soeurs de ce Monarque Dąbrowka était la plus âgée c'est-à-dire le second enfant de Drahomir, il s'en suit qu'elle est née en 910 Puisqu'elle épousa le Prince polonais en 955, elle avait donc quarante-cinq ans lors de son mariage. Elle devait en effet avoir cet âge puisque, suivant l'expression de Kosmas, elle était déjà

vieille fille quand elle se maria. Cependant elle était dans cet âge, où suivant les lois de la nature, les femmes sont encore aptes à la conception. Pour cacher les rides de son visage, au dire de Kosmas et d'autres Chroniqueurs plus récents, elle ornait sa tête de fleurs comme les jeunes filles de son temps. Après avoir amené son mari à se défaire de ses coutumes anti-chrétiennes, elle mit au monde Boleslas la Vaillant; d'où il faut conclure qu'elle n'était pas aussi âgée qu'on le dit généralement, en plaçant l'époque de son mariage en 965; car alors Dąbrowka aurait eu 56 ans, et elle eut été inhabile à la reproduction, sauf certains cas extraordinaires, que nous ne devons pas supposer ici, puisque nous pouvons facilement trouver quelque chose de plus vraisemblable. Une ancienne chronique dit expressément que Dąbrowka s'est mariée en 955, et cette date s'accorde avec l'âge qu'elle se donnait, et avec l'époque où le Christianisme se propagea en Pologne. (261)

Comme dans l'histoire il faut tout expliquer, et s'attacher à faire ressortir la vraisemblance des faits dont-on rend compte, avant d'aller plus loin il nous reste encore une question à résoudre.

On demande, pourquoi un homme jeune et robuste, comme l'était Mieczislas, epousa une femme déjà âgée, lorsqu'il eût pu en épouser une jeune? Et c'est sans doute pour cela que les Chroniqueurs, qui suivent Gallus et Kadłubek, firent passer Dąbrowka non pour la soeur mais pour la nièce de Venceslas, c'est-à-dire pour la fille de Boleslas premier. Dobner (262) dit, en refutant Kosmas, qu'il s'est trompé, et qu'il a menti, sur le compte de Dąbrowka, en disant de cette Princesse ce qui n'appartenait qu'à la Nonne Oda, seconde épouse de Mieczislas. On peut lui répondre, que les auteurs contemporains, témoins oculaires des fait, citent expressément Dąbrowka comme la soeur et non la nièce de Venceslas, qu'il convient pas à un historien de raconter arbitrairement, et de calomnier l'un pour disculper l'autre. Dobner, pour donner à penser que Dąbrowka n'était pas si âgée, transporte les rides de son visage sur celui de la Nonne Oda, malgré l'opinion universelle qui s'accorde à la regarder comme plus jeune que Dąbrowka; ce qui est probable puisqu'elle donna le jour à trois fils, et conserva l'amour du Monarque jusqu'à sa mort. (263) Ces remarques de Dobner nous suffisent dans l'examen de la question supposée, et sans

la pousser plus loin, puisque l'histoire garde le silence, contentons-nous de croire que Mieczislas dût avoir de bonnes raisons pour faire ce mariage. (264) Quoiqu'il ne fût pas alors dans sa première jeunesse, il ne laissait pas d'être encore apte à la réproduction, puisque marié de nouveau après la mort de Dąbrowka, il eut encore trois fils de sa nouvelle épouse.

Revenant à notre sujet, nous dirons que des documents authentiques, cités plus haut, prouvent, que le Christianisme existait en Pologne avant Mieczislas, et chacun s'accorde à penser qu'il s'est propagé par le zèle de Dąbrowka. Les liaisons que la Pologne eut avec la principauté de Swiętopełk et la Bohême, la haine que les Polonais comme les autres Slaves ont vouée aux Allemands, et d'autres circonstances que je vais rapporter en parlant de la tonsure, prouvent, que le seul rite slave à existé ici jusqu'au temps du traité de Gnesen. Le rite latin, il est vrai, existait déjà dans la principauté de Mieczislas auprès du rite slave, de même qu'il y exista des traces du rite slave après la traité de Gnesen, jusqu'à ce que le rite latiney devint dominant.

Gallus (265), dans son chant sur Boleslas, exhorte les Latins et les Slaves à déplorer

sa mort. C'était pour ces derniers que Dąbrowka amena avec elle le clergé bohême, qui sans doute était du même rite que Saint Venceslas, Ludmiła sa grand mère, et Dąbrowka elle-même, c'est-à-dire du rite slave. S'il n'y avait pas eu de Chretiens, pourquoi donc aurait-elle amené des Prêtres? Car en supposant (ce que personne ne croira) que cette Princesse vint en Pologne plutôt avec l'esprit d'un Missionnaire ecclésiastique, que dans l'intention de se marier, peut-on croire qu'elle eût amené des Prêtres pour convertir son mari Mieczislas, avant d'être mariée, et ne sachant pas encore si elle parviendrait à le rendre Chrétien? Siarczyński, (266) en parlant du rite slave existant autrefois en Pologne, affirme, sans le prouver, que ce rite n'y a cessé que dans le quatorzième siècle, qu'on y lisait l'Écriture Sainte en langue slave, et qu'on ne la traduisit en polonais que quand elle devint incompréhensible au peuple.

On pourrait demander avec raison pourquoi Mieczislas, lorsque le rite slave florissait dans ses états, permit à Jordan, Évêque latin, de s'établir à Posen? L'histoire atteste que ce ne fut qu'après son mariage en 965, et suivant les autres Chroniqueurs, en 968; (267)

ce qui prouve qu'il ne fit rien précipitamment, mais qu'il prit son temps et eut soin de capter d'avance les bonnes grâces des Allemands les plus puissants, et du Pape. Ce qui nous porte à le croire c'est la religion que professait sa seconde épouse, enlevée par lui-même du couvent misnien, Kalwe, où elle était Religieuse; puis le don (268) fait au Pape par lui, sa femme et ses enfants, de toute la principauté de Pologne alors trés-rétrécie par Włodzimir le Grand et par les Bohêmes, principauté dont les limites s'étendaient alors du côté de la mer jusqu'à la Prusse, à l'Orient jusqu'à la Russie, au Midi sous Cracovie, à l'Occident depuis l'Oder jusqu'a Gnesen. D'où il paraîtra que les demarches qu'on dit quil fit pour recevoir la couronne des mains du Pape, ne sont que trop réelles; et cette politique qui agissait, comme nous le dirons plus bas, sur la Russie, agissait aussi sur Mieczislas. Ses souhaits ne furent pas accomplis; le Pape ne lui accorda pas la couronne, sans doute parceque sa mort arriva trop tôt après la donation qu'il avait faite. (269) Cette faveur insigne fut accordée à Boleslas le Vaillant son fils, que les Allemands voulurent attirer dans leur parti. On faisait

déjà les préparatifs pour cette demande importante encore avant l'an 997. C'est alors que Saint Adalbert, le même qui avait converti la Hongrie au rite latin, vint en Pologne; et suivant l'expression du biographe (270), convertit également ce pays. (271)

Lorsque ce Saint quitta la Pologne, Boleslas le Vaillant, après avoir pris Cracovie en 999, envoya à Rome solliciter la couronne royale, qu'on lui refusa. (272) Pendant ce temps, c'est-à-dire en l'an 1000, Otton III Empereur d'Allemagne, sous le prétexte de visiter le tombeau de Saint Adalbert, mais en effet pour exécuter de grands projets, arriva à Gnesen, fit avec Boleslas une traité que le Pape Sylvestre second confirma (273), après avoir préalablement consulté l'Empereur Otton, (274) pendant le voyage que ce dernier fit à Rome. Cette traité portait, que Boleslas serait reconnu Roi de Pologne et allié de l'Empire d'Allemagne; de plus, le nouveau Roi reçut l'autorisation de former une hiérarchie ecclésiastique non seulement chez lui, mais aussi dans tous les pays barbares à conquérir ou déjà conquis. (275) Dlugosz, habitué à puiser dans les actes officiels, et à en tirer la vérité historique, (276) dit que

l'Empereur d'Allemagne donna à Boleslas tous les pays habités par les nations païennes et schismatique, en y comprenant les pays déja conquis par le Roi de Pologne, et ceux qui le seront dans la suite, l'exhortant (275) à faire la guerre à tous les Slaves, et surtout à exterminer tous les barbares, en semant et propageant en même temps les lumières du catholicisme. (278)

La conclusion de ce traité causa une joie universelle. Le Pape acquit par là, non seulement un grand diocèse dans le pays de Boleslas, mais en outre, il conçut l'espoir d'étendre son pouvoir en Russie par la Pologne. L'Empereur d'Allemagne de son côté eut la satisfaction d'avoir semé la discorde et la guerre parmi les Slaves, et le Roi de Pologne vit s'accomplir ses désirs les plus chers en recevant la couronne royale. En remplissant, ou plutôt en promettant de remplir, la tâche désagréable qu'on avait, à ce qu'il parait, imposée auparavant à Mieczislas; (277) par cette feinte promesse, Boleslas sauva son pays et même la Russie qui l'avoisinait; car il est raisonnable de croire que les Allemands, sous prétexte de convertir la Pologne au rite latin l'auraient mise sous le joug, et auraient ensuite poussé plus loin, et qu'une fois établis en Russie, ils y eussent maintenu

le rite latin avec plus de rigueur que les Polonais. Quiconque pensera qu'il eût été beaucoup plus malheureux pour les Slaves qu'un étranger vînt s'immiscer dans leur nationalité, et se souviendra que depuis les Jésuites seulement, nous avons pris goût à convertir les autres, rendra justice à la politique profonde de Boleslas, et avouera que ce Roi a agi d'après les circonstances, et la situation dans laquelle se trouvaient les peuples slaves.

Boleslas s'occupa sur le champ de la conversion des peuples soit-disant schismatiques et barbares; il établit d'abord un Évêché à Cracovie dont il s'était emparé, ainsi qu'à Breslau placé dans le diocèse de l'Archévêché de Gnesen, qu'il avait également créé. On appelait alors *langue et nation barbare* non seulement les peuples vraiment païens et leur idiôme, mais aussi la langue et les peuples professant le rite opposé à celui qu'on suivait. C'est ainsi que Michel Empereur d'Orient, dans sa lettre au Pape Nicolas premier, appelle la langue latine, une langue barbare. De même le Pape reproche à Méthodius de célébrer le service divin en langue barbare (278), c'est-à-dire en langue slave; il adressa le même

reproche à Tomisław Prince des Chrobates. (279) Boleslas après avoir converti les Cracoviens, chez qui Saint Adalbert selon Ademar s'occupait auparavant de détruire le paganisme, c'est-à-dire, selon les présomptions de Friese et de Bandtkie, le rite slave, après avoir également placé les Silésiens dans le giron de la religion catholique-romaine, Boleslas, porta toute son attention sur la Pologne que, suivant l'expression d'anciennes chroniques, (280) il rendit le premier, entièrement chrétienne. L'Évêché de Posen resta encore pendant quelque temps sous la direction de l'Archevêque de Magdebourg, (281) mais l'Évêque de Poméranie nouvellement établi à Colberg dépendit de l'Archévêque de Gnesen, ainsi que l'Évêque de Lébus, qui joua dans la suite un rôle marquant dans l'histoire de l'Église russe. Si nous prenons toutes ces circonstances en considération, nous comprendrons ce que veut dire le Chroniqueur touchant la quantité des Évêques (282) dépendants de l'Archevêque de Gnesen. Je dirai plus tard comment on doit comprendre ce que disent Gallus et Kadłubek, relativement aux deux Archevêchés, existant en Pologne sous Boleslas le Vaillant.

Après avoir ainsi organisé la hiérarchie ec-

clésiastique, Boleslas sollicita des Allemands l'envoi des Prêtres, par le moyen desquels il voulait propager le Christianisme dans son royaume. Déjà sous Mieczislas premier il existait en Pologne quelques hermites, (283) épars ça et là, mais les couvents n'y furent établis qu'après l'arrivée de Dąbrowka, où, ce qui est plus certain, sous Boleslas le Vaillant après le traité de Gnesen; Car Boleslas second ne fonda le premier couvent des Bénédictins en Bohême qu'en 983, et nous avons vu plus haut que Dąbrowka mourut en 977; ainsi l'assertion de Kwiatkiewicz, (284) qui prétend que Dąbrowka amena les Bénédictins de Bohême en Pologne, est fausse. En 1015 (285), Boleslas nomma nonce l'Abbé de Tyniec; d'où il résulte qu'alors le cloître des Bénédictins de Tyniec existait déja. Avant cette époque les ecclésiastiques ne se rencontraient qu'isolés chez nous, et y propageaient le Christianisme. Saint Pierre Damian, contemporain d'Otton III parle de son intimité avec le Roi slave Boleslas, qui lui avait fait cadeau d'un superbe cheval, qu'il échangea contre un âne, croyant ce dernier animal plus convenable à la manière dont il voyageait. Il existe d'autres

traditions concernant les Prêtres, que Saint Romuald envoya en Pologne à la prière de l'Empereur Otton, ceux-ci s'appliquèrent à étudier la langue slave. On parle encore ici d'hermites prêchant le Christianisme en Pologne, passant de ce pays en Bohême et en Hongrie. (286) Toutes ces notions prouvent combien Boleslas avait à coeur la propagation du Christianisme.

En ceci le but de ce Monarque était tout-à-fait temporel ou politique; il savait que la civilisation occidentale qu'il voulait naturaliser en Pologne, n'était basée que sur la religion catholique romaine. D'après cette opinion, il propageait le rite latin de tout son pouvoir, mais sans y employer l'intolérance, et il ne permettait aucun abus au clergé que, du reste, il révérait beaucoup. Suivant en cela les traces des Allemands, il tâchait d'assurer sa puissance dans ce pays, en y établissant une hiérarchie ecclésiastique. C'est ainsi qu'ayant subjugué le pays de Lébus sur l'Elbe, il y fonda un Évêché, mais il indisposa par-là les indigènes, qui dans cette circonstance supposaient a Boleslas des intentions semblables à celles des Allemands, et qui dans leur haine confondaient ensemble leurs

compatriotes qui le leur imposaient, et les Allemands, pour qui une pareille fondation n'était qu'un moyen d'oppression. Telle fut aussi la cause du mécontement, qui se manifesta plus tard contre la religion catholique romaine, sous les règnes des Boleslas, et surtout, lorsque la Pologne, eut des Rois, qui, comme Boleslas le Vaillant était habitué à le faire, ne sûrent concilier ni les choses, ni les esprits. Ceci fut aussi la cause du mécontement des Poméraniens contre les Polonais, et empêcha pendant long-tems le Christianisme de s'établir chez eux. Comme cette mésintelligence a un rapport étroit avec le sort qu'éprouva l'Église chrétienne de Pologne après Boleslas, il convient d'en parler en détail.

On trouve des traces du Christianisme latin chez les Slaves elbiens, dans la première moitié du huitième siècle, c'est-à-dire en l'an 747. (287) Suivant l'histoire, il ne parait pas que ces peuples se soient révoltés contre ce rite, leur mécontement n'éclata que fort tard, et avait pour cause l'oppression, qu'on exerçait sur eux ; alors ils firent tous leurs efforts pour repousser une croyance, offerte par des Prêtres plus attachés à leur propre intérêt, qu'au bien de la

religion. Les nombreux Évêchés qu'on y avait établis, au lieu de détruire le paganisme, y affermissaient davantage les peuples détestant une religion qui, disaient-ils, leur portait malheur. En 889 on rétablit un Évêché à Bamberg, dans l'arrondissement de Radnik, puis à Hambourg et à Havelberg, dans le pays des Bodrici et des Lutici; mais les Slaves détruisirent ce dernier en 983. Dans la première moité des dixième et onzième siècles, les Chrétiens réussirent à attirer à leur croyance et à leur parti Tugumir Prince de Branibor, et Gorzałka (Gortschalka) Prince des Bodrici. Le premier trahit son pays, et le livra aux Allemands; les Bodrici eux-mêmes massacrèrent le second, et l'espérance de les convertir au Christianisme s'évanouit. Les efforts et le zèle vraiment apostoliques d'Adalvard Évêque de Werden, de Boson et de Werner Éveques de Miedzyborz, furent inutiles, quoi qu'ils n'eussent en vue que le salut de ce peuple; celui-ci ne leur tint aucun compte de leur vertu, qu'il connoissait cependant bien; il suffisait alors d'être Chrétien pour exciter le mépris et la haine, et pour s'attirer le martyre. Ditmar (288) nous apprend, que les Slaves elbiens parodièrent le mot *Kyrieleeson* (289)

en celui de *w Kri jolsza* (*Un hêtre croît dans les broussailles*); qu'ils feignaient de croire aux mystères de la religion tant que le sabre restait levé sur leur tête, mais qu'une fois délivrés de cette crainte, ils revenaient de suite au paganisme; et qu'après leur conversion, ils négligeaient l'Église et faisaient en secret des sacrifices à leurs faux dieux. (290) Un Chroniqueur plus ancien que Ditmar (291) dit, qu'ils outrageaient de la manière la plus forcenée l'image de Jésus-Christ, et cela avait encore lieu au douzième siècle où vivait Helmold, qui dit, que les Saxons avides de gain rendirent par leur cruauté les Slaves elbiens les ennemis les plus implacables du Christianisme, et que, sous ce rapport, on fit principalement remarqué Bernard Prince saxon, persécuteur et brigand, leur plus cruel oppresseur; (292) que ce même Bernard les traita avec tant d'inhumanité, que ces peuples convertis sous l'Empereur Otton premier, c'est-à-dire depuis soixante-dix ans, revinrent au paganisme. Les Princes slaves devenus Chrétiens étaient obligés de taire leur croyance, de peur d'être chassés par leurs sujets, (293) comme autrefois Mściwoy l'avait été par les Bodrici, et Mścislas par les Lusaciens; il savaient

également à craindre de perdre leur trône et la vie.

Tel était l'état des chosses avant Boleslas; pendant son règne, et après sa mort; Il n'est donc pas étonnant, que ces peuples n'aient pas compris les projets, que ce grand Roi avait conçus, lorsqu'il étendait le Christianisme, propagation qui, dans son esprit, n'était qu'un moyen d'acquérir les lumières de l'Occident, et qu'ils l'aient regardé comme leur oppresseur et le destructeur de leur nationalité. Boleslas le Vaillant, loin d'être un oppresseur, insistait faiblement sur la conversion des peuples; bien au contraire, voyant la répugnance invincible des Slaves pour le nouvel ordre des chosses, il détermina l'Évêque qu'il avait établi à Colberg en l'an 1000, á passer en Russie avec sa fille. Il parait avoir accordé la même permission à l'Évêque de Lébus.

Il se passa bien des années, avant qu'un autre Roi de Pologne voulut s'occuper de la conversion de ces peuples. Ce n'est que Boleslas III qui, desiant propager le Christianisme dans la Poméranie, y appela, au commencement du douzième siècle, Otton Évêque de Bamberg, pour y prêcher; il attendait un succès d'autant plus grand de cette mission, que cet Évêque possédait aussi la langue

slave, ayant fait de l'enseignement son occupation pendant sa résidence en Pologne. Mais ce Prélat, canonisé après sa mort, rencontra en ce pays les mêmes obstacles, qu'avaient éprouvés ses prédécesseurs. Le Prince de Poméranie, tributaire de la Pologne, cachait à sa nation qu'il était devenu Chrétien, (294) et le peuple, ayant appris le but du voyage de l'Évêque, déclara qu'il ne voulait pas adopter un Dieu allemand, (295) (c'est ainsi que les Poméraniens appelaient le Christ) qui disaient-ils ne leur apporterait comme jadis, que misère et malheurs. (296) Plus tard, dit la chronique, les habitans de ces contrées, s'étant convaincus du pouvoir de ce dieu étranger, consentirent à lui rendre hommage sans pourtant abandonner les leurs. C'est pourquoi ils plaçaient sur le même autel image et celles du Christ et de leurs faux dieux. Ce saint homme trouva moins de difficulté dans les villes, où l'influence étrangère se faisait sentir; là, il faisait enterrer à moitié de grands tonneaux, après les avoir remplis d'eau, il y plongeait les individus nouvellement convertis, et es baptisait suivant la coutume usitée jusqu'à présent dans l'Église orientale. (297) Avant de quitter ce pays, il voulut convertir les arrondissements voisins; mais il

reconnut avec chagrin, que la discorde existait là comme aileurs entre les ecclesiastiques pour les diocèses. L'Archevêque de Magdebourg lui déclara, que les païens qu'il voulait convertir, faisant partie de son diocèse, il ne lui permettrait pas de les baptiser. Ainsi il ne put que prêcher en secret dans la Lusace. (298)

Après que Saint Otton eut quitté ce pays, les chosses revinrent en peu de tems à leur premier état, d'autant plus, que le peuple ne savait lui-même à quelle religion il devait tenir, et quelle différence existait entre la religion chrétienne et la païenne. Les Chrétiens eux-mêmes entretenaient cette incertitude, puisque, dans le but de faire oublier aux nouveaux convertis leur ancienne croyance, ayant fait bâtir des Églises chrétiennes sur les mêmes emplacements où existaient jadis leurs temples des dieux païens il faisaient accroire aux idolâtres que les rites, ancien et le moderne, sont les mêmes, et que l'essenties était de forcer le peuple à payer une dîme onéreuse. Ce qui le prouve, et ce qui dût affermir les Prussiens dans cette opinion, c'est, qu' en l'an 1165 les Rois polonais leur permirent de professer le paganisme, et d'abjurer la religion chrétienne suivant leur volonté.

aux conditions de payer les contributions imposées. (299) La croisade, annoncée par le Pape Eugène III contre les païens de la Poméranie, (300) n'ayant pas réussi, l'espérance d'étendre chez eux le Christianisme, ne se fonda plus que sur l'établissement de cloitres allemands qui, tout en détruisant la nationalité slave dans le cercle qu'ils occuperaient, y propageraient en même temps le Christianisme. Ces colonies d'étrangers, établies dans toute la Slavonie, observaient la coutume, de se renfermer dans leurs limites, de ne recevoir aucun secours que de leur Métropole, et de n'avoir avec les habitants de ces contrées que des rapports relatifs à la religion.

Les couvents établis en Slavonie, ne tiraient que de leur pays respectif les sujets destinés à remplacer les Religieux, italiens, français, allemands, manquant dans le monastere; c'est de là qu'ils amenaient des Moines pour remplacer ceux qui étaient morts, cet usage existait encore en Pologne au seizième siècle; (301) il n'est donc pas étonnant que le peuple slave, regardant ces cloîtres comme des colonies étrangères, n'ait pu se pénétrer de l'esprit du Christianisme, et qu'il ait persisté obstinément dans le paganisme. Cinquante

ans après l'établissement d'un Évêché à Schwerin, on demanda aux colons allemands de venir dans le pays des Obotrites, pour y détruire la religion du diable; et vingt ans après, le Pape Grégoire neuf, écrivait que cet Évêché était entouré d'un peuple fou et méchant; est-il donc étonnant que du temps de Luther, en 1526, le paganisme existât encore sur les bords de l'Elbe? (302).

Il est a remarquer que la persistance dans le paganisme, ne se faisait remarquer que chez les Slaves du rite latin, et cette obstination était moins fondée sur le dégoût qu'inspire la religion chrétienne, que sur l'oppression qu'exerçaient les Ministres de cette religion; ceux-ci imposaient des charges onéreuses aux Slaves convertis, et persécutaient cruellement les Chrétiens du rite slave. Après l'établissement de l'Évêché de Prague, les Bohêmes se revoltèrent en faveur du paganisme. (303) Boleslas III Prince bohême, punit de mort son gendre et beaucoup de Seigneurs, pour avoir pratiqué des cérémonies païennes. (304) Wratislaw abolit le paganisme existant encore sous Brzetysław. (305) En Pologne sous Boleslas le Vaillant, on se révolta à Posen et en Kujawie en faveur du paganisme, et dans

d'autres arrondissements les Seigneurs les plus puissants se liguèrent, mais dans une intention peu religieuse, car c'était pour ne pas payer les dîmes. (306) Le paganisme existait encore en Pologne après la mort de Mieczislas second. (307) Cette mort attira de grands malheurs sur tout le pays, car, suivant Gallus, (p. 90), la nation, après avoir abandonné la religion catholique, massacra les Évêques et les autres ecclésiastiques, et leur fit subir des tourments et des tortures de toute espèce. Avant cette époque, l'Archevêque de Gnesen, frère de St. Adalbert, avait lancé l'anathême sur la Pologne, par un motif que Gallus ne peut concevoir (p. 91). Lorsque Casimir premier revint dans son royaume, sa mère lui conseilla de ne pas revenir au milieu d'une nation impie et non affermie dans la foi chrétienne. C'est ce qui avait réellement lieu en Pologne lorsque, sous Boleslas III, les païens se lièrent à Zbigniew. (308) Mais lorsqu'on réfléchit que le rite de l'Église orientale était aussi taxé de paganisme, il est difficile de deviner, si les Chroniqueurs latins entendent par ce mot l'idolâtrie réelle, ou le rite slave. Cela se voit surtout dans l'histoire hongroise; car lorsque, par les intrigues de Gizela

épouse de Saint Étienne, Pierre l'Allemand monta sur le trône et règna avec cruauté; les Hongrois députèrent vers les Princes magyars réfugiés en Russie, pour les prier de venir les gouverner. La nation exigea d'eux, qu'ils rétablissent l'ancienne religion, et chassassent les Prêtres latins. C'est ainsi que les chosses se passèrent suivant Thworocz Chroniqueur du quatorzième siècle; il ajoute que plusieurs Magyars prirent alors le costume des païens, et s'adonnèrent à la sorcellerie. On voit par cette narration que les Magyars, en désirant l'expulsion des Prêtres latins, cherchaient bien moins à revenir au paganisme, qu'à se délivrer de l'oppression. Cependant les Russes et les Serviens, qui se livraient plus que les autres Slaves á la magie et aux superstitions, ne montrèrent jamais le désir de renverser le Christianisme etabli chez eux, et on ne lit nulle part, que ce peuple ait défendu le paganisme les armes à la main.

Voyons maintenat les causes qui empêchèrent le rite latin de se propager en Russie, quoiqu'on y ait travaillé avec ardeur.

Tertullien, l'un des pères de l'Église occidentale, dit que dans des temps bien éloignés,

le Christianisme se propagea chez les peuples scythes, ou septentrionaux; (309) et les relations ecclésiastiques, concernant le voyage de l'Apôtre Saint André en Russie et en Pologne, ainsi que la mention expresse consignée dans les sources du droit romain anté-justinien, sur l'Évêché de Scythie, (310) prouvent que la Russie, très rapprochée des Scythes et des autres nations professant la religion chrétienne, adopta bientôt le Christianisme. Théophanes (311) dit de Tzach Roi des Lazi, nation habitant les bords de la mer Caspienne, qu'il fut baptisé à Constantinople sous le règne de l'Empereur Justinien, qu'il prit pour femme une Romaine, après avoir ceint une couronne et révétu la pourpre royale. Suivant Procope (312), des nations chrétiennes soumises à l'empire de Perse, habitaient l'Iberie, pays situé sur la mer Noire. Il s'en trouvait aussi en Arménie, tels que les Cans (Tsans) et les Rhos, peuples chrétiens, qui habitaient les bords de l'Araxe; ils avaient déjà leur Évêque au quatrième siècle après Jésus-Christ. Le pays de Pieczyngi, situé entre la Russie et la Bulgarie, abondait jadis en ruines d'Églises chrétiennes, on y trouvait aussi des croix de pierre; ce qui, (313) comme le dit Constantin Porphyrogen-

nète (314) démontre que l'influence de Rome c'est-à-dire de Constantinople (à la quelle nous avons déjà dit qu'on donnait ce nom) se fit sentir ici de bonne heure, et que la religion chrétienne s'étendit avec elle. Quoique les Normands qui dominaient sur la Russie fussent païens, la religion chrétienne dût exister à Kijow, avant que la domination des Waregs nowogorodiens, se fût étendue sur cette ville, d'où ceux-ci chassèrent les autres Waregs qui y regnaient, pour y transporter le siège de leur Empire. L'assertion des Chroniqueurs Bysantins, concernant l'invasion des Russes à Constantinople en 866, et leur conversion à la foi chrétienne à la même époque, donne un démenti formel à Szlecer, (315) qui prétend prouver que ces envahisseurs étaient tout autres que des Russes, et qu'il n'exista en Russie aucune trace de Christianisme avant le baptéme de Włodzimir: (316) Mr. Szafarzyk (317) observe que ces *Rhos* baptisés en 866, étaient véritablement des Russes; pourquoi donc les Rhos arméniens, se seraient-ils faits baptiser alors, puisqu'ils l'étaient depuis longtemps, et avaient déjà leur propre Évêque dans le quatrième siècle après Jésus-Christ? (318) Ces mêmes

Waregs manifestèrent une grande inclination pour le Christianisme, lorsque Léo, Empereur de Constantinople, montra aux envoyés d'Olèg, Grand-Duc de Russie, les vases sacrés de la religion chrétienne. (319) Parmi les individus qu'Igor, autre Grand Duc de Russie députa à Constantinople, en 945, se trouvaient des Chrétiens. Il existait à Kijow une église chrétienne connue sous le nom de Saint Élie, (320) alors la Russie formait déjà un des soixante Archevêchés du Patriarchat de Constantinople. (321) Constantin Porphyrogennète lui-même, nous rappelle beaucoup de chosses, qui prouvent, que le Christianisme existait en Russie, dans les Articles; par exemple, où il parle des églises et des Iles sacrées dans ce pays en l'honneur de Saint Georges et de Saint Éréthrius, de la vénération des Russes pour les rites chrétiens, et de l'envie d'observer ce que les Anges ont préscrit. Cette opinion doit prévaloir sur l'assertion de Massudi Chroniqueur arabe, (322) qui parle du paganisme des Slaves et des Russes demeurant dans le pays des Chazars, et d'une certaine nation vivant parmi les Slaves et les Francs, adorant les étoiles et Jésus-Christ; cette assertion au contraire, doit être regardée comme une

preuve de l'existence du Christianisme, mélé avec le paganisme, chez les Russes et chez les autres Slaves, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer.

La politique de l'Europe occidentale, après avoir passé en revue tous les peuples slaves, fixa enfin son attention sur la Russie; Déjà au commencement du neuvième siècle les peuples russes entretenaient des relations avec les Francs par Constantinople, (323) mais ces rapports etaient médiocres; des motifs religieux eussent mieux rapproché ces peuples, aussi ces liaisons n'eurent-elles aucun résultat. Quoiqu'il en soit, la Russie commença à devenir un objet digne d'éveiller l'intêret de l'Occident, depuis l'époque où Olga la première des Souverains de la Russie, fut baptisée à Constantinople, au rapport de l'histoire. Alors on commença à envoyer des Prêtres latins dans ce pays, pour convertir les Princes et le peuple russe, à la religion catholique romaine. (324) Dans le même temps, c'est-à-dire en 962, l'Empereur Otton premier, forma deux Évêchés titulaires, un Évêché polonais et un russe, il les plaça dans l'arrondissement de l'Archevêché de Mayence, devenu ensuite Archevêché de Magdebourg. Le pre-

mier de ces Évêchés c'est-à-dire le polonais, eut du succès, car Mieczislas Prince de ce pays, permit, comme on l'a vû, à l'Évêque titulaire Jordan, de demeurer à Posen; mais les Russes refusèrent formellement l'entrée de leur pays à l'autre, malgré les fréquentes députations qu'on y envoya d'Occident. Le Moine Adémar qui selon Naruszewicz vivait au dixième siècle (325) et dans le milieu du onzième suivant Salagi, (326) ce Moine dis-je en parlant de la derniére députation envoyée par Otton III et dirigée par Saint Bruno, embrouille sa narration, et prête à Saint Bruno des faits qui appartiennent à Saint Adalbert. Car il dit, que Saint Bruno partit pour la Hongrie blanche, différente de la Hongrie noire; qu'il baptisa Geiza et son fils, qu'il convertit toute la Hongrie, et la Russie, pays voisins de ce Royaume, et que de là, étant allé dans le pays des Pieczyngs, il y reçut la couronne de Martyr; que les Russes ayant racheté son corps, pour une grosse somme d'argent, érigèrent en son honneur un couvent fameux jusqu'aprésent par ses miracles. Il est prouvé que tous les faits dont il est question dans ce récit, appartiennent à Saint Adalbert, et ont rapport à ce qui arriva à ce Saint en Hongrie, en Chrobatie

et en Prusse. Suivant Adémar, la mission de Saint Bruno en Russie n'eût aucun succès; quelques jours après son arrivée dans ce pays, un Évêque grec venu tout récemment, convertit la moitié des habitants qui étaient presque tous païens, et y établit son rite dans toute sa plénitude. Ceci nous prouve encore, que le rite latin à lutté dès la plus haute antiquité en Russie, contre le rite grec. Les documents concernant la mission envoyée par l'Empereur Otton III en Russie, prétendent qu'elle le fut à la demande d'Olga. Ces mêmes documeut donnent à entendre que cette Princesse, après le baptème qu'elle reçut à Constantinople, eut d'abord envie d'embrasser le rite latin; Szlecer soutient, que les Seigneurs de la Russie, voulant maintenir le paganisme, entravèrent le projet de cette pieuse Princesse, au point qu'elle se trouva obligée de cacher soigneusement à ses sujets qu'elle était Chrétienne, qu'elle fut enterrée secrètement par le Prêtre grec, qu'elle entretenait constamment auprès de sa personne. Pour moi, calculant d'après les peines que se donnèrent toujours les Allemands, et les sacrifices quils firent pour étendre le pouvoir de l'Église romaine, et par conséquent le leur;

de plus, ayant égard à ce que dit Nestor sur Włodzimir, qu'on engageait à se faire baptiser dans l'Église-romaine, je soutiens, que cette mission envoyée à Olga ne fut pas sollicitée par elle-même, mais tentée par les Allemands. Le Christianisme était alors déjà considérablement étendu en Russie, personne ne pouvait penser à y rétablir le paganisme; Swiatosław lui-même, suivant Nestor, (329) quoique païen, ne défendait à personne d'adopter la foi du Christ. La Princesse Olga, d'après ce même Nestor, ayant défendu qu'on l'enterrât suivant le cérémonial adopté par les païens, et ne voulant pas qu'après sa mort on fit pour elle la Trisna, c'est-à-dire qu'on lui rendit les honneurs funèbres usités chez les païens Slaves, fournit aux Chroniqueurs l'occasion de croire qu'elle avait été enterrée secrètement par son Chapelain. Peut-on inférer de là, avec raison, qu'on mettait alors en Russie des entraves à la propagation du Christianisme? Non sous doute. Tous les efforts, que fit l'Occident pour établir le rite latin dans ce pays, fûrent inutiles, car le peuple trop porté pour l'Église orientale, menaçait de donner la mort à tous les Missonnaires latins envoyés chez eux, dans le cas où ils ne feraient

une prompte retraite. Mais tout changea à l'époque du traité de Gnesen. Dès lors, nous voyons des Moines latins, élèves de Saint Romuald, faisant ici des miracles, et convertissant les peuples russes; (328) nul doute que la politique de l'Europe occidentale n'ait agi activement dans la Russie, en passant par la Pologne déjà convertie au rite latin.

Boleslas le Vaillant donna en mariage une de ses trois filles à Swiętopełk, fils de Włodzimir, et par ce moyen, il le rendit partisan du rite latin. Włodzimir ayant soupçonné Reinbern Évêque de Colberg, qui avait accompagné la Princesse polonaise en Russie, de pousser son fils à la révolte, fit emprisonner ce dernier, sa brû, et l'Evèque, qui suivant le Chroniqueur, trouva moyen de faire retentir la parole de Dieu du fond de son cachot (329), et de propager la foi chrétienne en secret. Boleslas fût obligé de supporter patiemment cette mortification, ayant découvert que l'Empereur d'Allemagne ourdissait des trames secrètes avec Włodzimir, et que cet Empereur agissait ainsi, non pour étendre le rite latin en Russie, mais seulement pour diviser les Princes slaves et les porter à s'entre détruire ou à s'affaiblir réciproquement; (330) et il en donna des

preuves par le traité de paix qu'il fit en 1018 avec Boleslas à Bautzen, traité, en vertu du quel, il fournit au Monarque polonais, du secours contre la Russie naguère son alliée. Après la mort de Włodzimir, il y eut de grands débats entre ses fils: Swiętopełk vint demander du secours à son beau-père, et parvint à l'engager dans ses intérets, à force de promesses. (331) Boleslas ayant rétabli son gendre à Kijow, détermina le peuple russe à adopter le rite latin, par l'autorité de Swiętopełk et par la peur qu'il leur fit des Allemands, mais cela fût de courte durée. (332) Après cette action, le Roi de Pologne envoya de suite à l'Empereur Germain, son favori l'Abbé de Tyniec avec des présents; par cette démarche, il cherchait a conserver les bonnes grâces de cet Empereur, et son secours pour l'accomplissement de ses projets ultérieurs. Il lui promit en conséquence, de n'agir en tout que suivant sa volonté. Il envoya dans le même tems une autre députation en Grèce, pour assurer le Souverain de son amitié, si Constantinople lui était favorable, et d'une inimitié irréconciliable, dans le cas où elle contrarierait ses projets. Dieu veuille, ajoute Ditmar (p. 265) en finissant

cette narration, que cela nous soit utile à quelque chose.

Un concours d'heureuses circonstances et le glaive que, suivant le Chroniqueur, un Ange remit lui-même aux mains de Boleslas le Vaillant, (333) rendirent l'accès du rite latin plus facile en Russie, et celui-ci devint le noeud des relations étroites qui s'établîrent entre les Princes polonais et silésiens, et entre ceux-ci et les russes, par des mariages contractés avec leurs Princesses qui, une fois converties á ce rite par le sacrement, donnaient aux Papes le droit de décider, à quel dégré de parenté elles étaient avec les Rois polonais qui les avaient épousées. Gallus (334) parle expressément de la permission accordée à Boleslas Bouche-de-Travers d'épouser une Princesse russe, qui était sa parente au quatrième dégré. On ne peut inférer de ces notions, ni de l'existence prouvée par l'histoire, d'un Évêché latin en Russie, que le pouvoir du Pape se soit étendu sur tout ce pays, avant l'union de l'Église grecque avec la romaine; quoiqu'on ne puisse nier que, depuis la propagation générale du rite latin, des particuliers russes, convertis à ce rite, aient étendu les limites de l'Église occidentale dans leur

pays. Car, à partir de l'invasion des Polonais à Kijow, il existe des traces d'un Évêché latin dans la Russie, en connexion avec celui de Lébus, dont l'origine et les rapports avec la Russie greco-catholique sont difficiles à deviner. Il existe une tradition qui apprend que dans la même année où il reçut le baptême, c'est-à-dire en 965, Mieczislas premier (335) forma dans la Russie Rouge l'Évêché de Lébus; mais aucun autre document historique ne le confirme, puisque comme nous l'avons dit, ce Prince ne règna même pas sur le pays de Cracovie. Il est plus vraisemblable que l'Évêché russe de Lébus resta en rapport avec Lébus, ancienne ville slave située sur l'Elbe, où Boleslas le Vaillant érigea une cathédrale. (336 Ce même Roi conquit le pays de Lébus, et la Pologne le posséda pendant longtems; ce ne fût qu'au treizième siècle qu'il fût réuni à la Silésie. L'Évêque qui le desservait avait aussi son diocèse en Russie, par les raisons suivantes:

Le christianisme établi sur les bords de l'Elbe, et surtout en Poméranie, ne pouvait se soutenir longtems; les Évêques de ce pays abandonnaient leurs cathédrales, et se transportaient plus loin, afin de convertir les peuples au rite latin.

On les envoyait surtout en Russie, et l'on plaçait ceux qui n'y avaient pas obtenu de succès dans la Slavonie elbienne. C'est de cette manière qu'on fît Archévêque de Magdebourg Adalbert Moine de Trevir, dont les tentatives de conversion en Russie avaient échouées. C'est aussi en vertu de cette habitude que l'Évêque de Colberg à semé la parole de Dieu en Russie: et c'est peut-être aussi de cette manière, que l'Évêque de Lébus, ayant abandonné sa cathédrale, alla en Russie et fonda l'Évêché russe de ce nom, dont l'histoire primitive est couverte d'un voile impénétrable. Ce qui fait que J. S. Bandtkie (337) doute que l'Évêché russe de Lébus, ait existé dans des tems fort reculés; mais ces Évêques eux-mêmes en parlent, et il est certain qu'un Évêché fût établi dans les tems anciens à Kijow, et qu'il était soumis à l'Archévèché de Cracovie. Bzowski dit (338) qu'il existait autrefois à Kijow un pasteur du troupeau catholique-romaine; et l'histoire postérieure affirme, (339) que les Évêques de Cracovie prétendaient avoir des droits à l'Archiépiscopat, et en général à toute l'Église russe du rite latin. D'après ces données, je pense qu'un Archevêché existait déjà à Cracovie

à l'époque des premiers Rois de Pologne, qu'il étendait sa juridiction archiépiscopal jusqu'à la Russie, et que, quand son influence cessait sur ce dernier pays, cet Archévêché ne devenait plus qu'un simple Évêché.

Nul doute que Cracovie n'ait été chrétienne dès les tems les plus reculés; mais ce n'est qu'á dater du règne de Boleslas le Vaillant que nous pouvons savoir si son clergé était cloîtré ou séculier, et quel pasteur principal y dirigeait les fidèles. Les Chroniqueurs postérieurs, tels que le Commentateur de Kadłubek de l'an 1434, ayant quelques notions sur l'existence du christianisme à Cracovie, ont parlé de l'élection du prêtre Jordan, Évêque de Posen, à la dignité de pasteur de Cracovie, sous le règne de Mieczislas; mais cette assertion est fausse. Ce que disent les histoirens polonais, depuis Naruszewicz, sur l'érection de l'église de Sainte Croix bâtie au commencement du dixième siècle par les Moines slaves, (340) n'est pas plus conforme à la vérité; car Hosius, sur lequel ils appuient leur assertion, dit que les Moines slaves faisaient à Cracovie, sous le règne de Ladislas Jagellon, le service divin en langue nationale. (341) Ditmar dit de Boles-

las le Vaillant (p. 92), que ce Roi établit l'Évêché de Cracovie; mais Gallus (p. 62) et Kadłubek, disent qu'il existait en Pologne sous le même Boleslas deux Archevêchés, avec des Évêchés qui leur étaient soumis. Naruszewicz s'appuyant sur cette opinion des deux Chroniqueurs, (342) soutient, que l'un de ces Archévêchés était celui de Magdebourg, parce que l'Evêché de Posen lui était soumis; mais il se trompe, car on ne doit pas prendre comme sien, un Archévêché étranger situé hors des limites du pays, et Gallus dit expressément que ces deux Archevêchés étaient situés dans ce pays. Puisqu'il est hors de doute qu'en Pologne le premier Archévêché fût établi dans l'ancienne capitale, c'est-à-dire à Gnesen, il est de même vraisemblable, que Boleslas le Vaillant établit le second dans la seconde ville principale de son royaume, c'est-à-dire à Cracovie, oú il transporta sa résidence royale. Il parait avoir établi l'Archévêché de Cracovie au retour de l'expédition qu'il fît à Kijow, car le diocèse qui était parvenu jusque-là exigeait un chef nouveau, qui remplît la fonction archiépiscopale dans cette partie de la Pologne, tout en surveillant l'Évêché nouvellement

établi en Russie. Il est également certain que la Russie, une fois convertie par Boleslas et les Allemands, comme l'atteste Ditmar, a dû avoir un pasteur. Des droits très-anciens, que l'Évêque de Lébus prétendait avoir sur la Russie, prouvent qu'il en fût le pasteur, et que ces droits devaient être fondés, puisque personne n'osait les lui contester. Boleslas donna à cet Évêque la préférence sur les autres Évêques de son royaume, en formant l'Évêché de Russie; soit parceque l'Évêque de Lébus fût le dernier des Prêtres elbiens qui prêchât en Russie, soit qu'il voulût rappeler à la faveur de son nom le souvenir de l'Évêque, que les Allemands y envoyèrent pour la première fois. L'Analyste saxon dit, que le premier Évêque latin envoyé en Russie par Otton III., se nommait Libatius. (343) Les peines que se donna l'Abbé de Tyniec pour l'arrangement de la hiérarchie écclesiastique latine primitive en Russie, fûrent récompensées par son élévation à la dignité d'Archévêque de Cracovie, et dès lors l'histoire de cette Abbaye se lie étroitement avec celle de l'Archévêché de Cracovie, ainsi que des Évêchés ou plutôt des Évêques russes, comme nous le dirons bientôt. Ces observations jètent une grande

clarté sur l'assertion obscure de Długosz, concernant les destins ultérieurs de l'Archévêché de Cracovie que raconte ce Chroniqueur, et élève des doutes sur l'assertion de Naruszewicz (344) qui soutient, que ce ne fût que sous Casimir premier en 1046, qu'Aaron Abbé de Tyniec fût élu le premier Archévêque de Cracovie.

On sait par Ditmar (345) que Boleslas le Vaillant, en faisant son expédition de Russie en 1018, avait aussi dans son camp des ecclésiastiques, c'est-à-dire l'Abbé de Tyniec du diocèse de Cracovie. Il est vrai qu'il l'employait à diverses missions; mais alors, comme Ditmar le fait pressentir, ce Roi était aussi occupé d'un ordre hiérarchique, qu'il voulait établir en Russie. L'Abbé de Tyniec seul pouvait le faire, puisqu'il n'y avait aucun autre Prélat dans le camp du Roi polonais. Si ce n'est Boleslas le Vaillant, qui donc eût pu établir un Évêché latin en Russie? Et à quelle époque l'eût-il été? On ne peut raisonnablement admettre que l'Évêché supposé ait été fondé par les Évêques voyageurs, car les premiers d'entre ces Évêques, étaient des Moines de Saint Dominique et de Saint François; et le Pape les avait chargés en 1232, époque où ils parurent pour la première fois en Russie,

de s'informer, lorsqu'ils seraient dans le pays, de quelle manière le peuple de ces contrées installe ses Évêques; (346) d'où il faut conclure qu'en Russie on choisissait des Évêques latins avant l'arrivée de ces Moines, et il est invraisemblable que les Princes russes, eussent eux-même établis un Évêché; A la vérité ils avaient promis aux Papes, par des motifs politiques, de s'unir à l'Église romaine, mais ce n'était qu'une vaine promesse qu'ils ne voulaient et ne pouvaient remplir, par les mêmes raisons qu'avaient les Empereurs de Constantinople, lorsqu'ils promirent au Pape de lui soumettre l'Église orientale. Izasław, Prince de Kijow, promit dans le onzième siècle de joindre son Église à celle de Rome, (347) mais il ne le fît pas, et dans le douzième siècle, son fils Jarosław chassa une partie du clergé latin qui se trou vait à Kijow, (348) et fît emprisonner l'autre. C'est alors, à ce qu'il paraît, que l'Evêque russe de Lébus fût obligé de quitter cette ville, et qu'il se transporta à Opatow, près de Sandomir, pour se trouver toujours rapproché de la Russie, et pour surveiller ceux, qui professaient le rite latin dans ce pays. Le fil de l'histoire se trouve interrompu dans cet endroit,

mais toutefois il parait que Romain de Halicz fût le principal moteur de l'expulsion du rite latin de la Russie. Sollicité par le Pape Innocent, de se joindre à lui, non seulement il refusa (349), mais suivant le Chroniqueur bysantin, (350) il secourût en 1202 Alexis l'Empereur d'Orient qui était du même rite que lui, et lui fournît des secours contre les Polowcy; sur la demande de Wladika (Évêque grec) de Włodzimir. Il fît une invasion en Pologne en 1025, jurant d'anéantir le rite latin; (351) il n'est pas dit où il se proposait d'opérer cet anéantissement; ce ne pouvait être qu'en Russie, car il n'était pas en son pouvoir d'en menacer la Pologne. Le clergé russe lui même, ne se promettant rien de bon de cette levée de boucliers, l'engagea à ne pas porter la guerre en Pologne, parceque, comme le dit Długosz, cette guerre, suivant eux était injuste, ou plutôt, comme je le pense, parcequ'elle ne pouvait attirer sur la Russie que de nouveaux malheurs. Długosz (352), tout en admirant à cet égard l'Évêque de Włodzimir, refusant sa bénédiction à Romain qui la lui demandait pour le succès de ces armes, s'étonne beaucoup de cette action d'un Évêque schismatique; Quoiqu'il en soit,

nous trouvons dans ces tems, deux Évêques russes du rite latin, dont l'un s'intitulait Évêque russe d'Opatow, le second Evêque russe de Lébus (353); Essayons de tracer l'histoire de ces Évêques, et les rapports qu'ils eûrent avec l'Archevéché de Cracovie.

Les premiers couvents de Pologne, de Bohême et de Hongrie, fûrent fondés par les Prêtres bénédictins; car, dans l'origine, on regarda ces Moines éclairés, comme les plus propres à propager le rite latin chez les peuples slaves. Mais, comme le dit Mr. Raumer à l'endroit cité, on reconnut bientôt qu'ils en étaient incapables, parcequ'ils s'adonnaient plus à l'étude qu'au soin de convertir; c'est pourquoi on les remplaça par les Cisterciens, et les cloîtres de ces derniers, sont après ceux des Bénédictins, les plus anciens en Slavonie. Lorsque, suivant l'expression des actes officiels (354), le Prélat de Lébus et son Évêché fûrent obligés de fuir d'un lieu à l'autre pour se soustraire à la poursuite des païens et des infidèles, désespérant alors de la conversion des Russes, il revint dans son Évêché primitif sur l'Oder, Évêché, que suivant toutes les apparences, il s'était réservé dans le cas où il ne pourrait réussir en Russie;

Alors les Cisterciens d'Opatow s'établirent dans cet Évêché abandonné, mais ils fûrent bientôt fortement inquiétés dans leurs nouvelles possessions, car il vint en Russie des propagateurs du rite latin plus zélés que les Cistérciens. Ceux-là étaient des Dominicains, ordre nouvellement établi en Occident, amené tout récemment en Pologne, et envoyé de là en Russie par Hiacinthe de Odrowąż canonisé plus tard. On choisit parmi les compagnons de ce saint homme, Bernard (Gérard), et Jacques, on les sacra Évêques de Russie, sans pourtant leur assigner une cathédrale stable. (355) Mais le Cystercien plus ancien qu'eux, ne voulant perdre ses droits à l'Évêché de Russie, s'était fait donner le titre d'Évêque russe, encore en l'an 1254. L'Évêque de Cracovie ne prît aucune part à ces discussions; car son Archévêché était transformé en Évêché depuis le tems où l'état de l'Église orientale s'était amélioré. L'Abbé de Tyniec ne s'en mêla pas non plus, et il parait que depuis longtems on l'avait éloigné de l'Évêché de Cracovie, car on ne sait pas si ce sont les Bénédictins de Tyniec qui possédèrent après Aaron l'Évêché ou l'Archévêché de cette ville. Dans la suite au contraire l'Abbé

de Tyniec s'attacha aux Dominicains, et les plaça à Opatowiec, ville faisant partie des biens de son couvent. (356) Mais bientôt l'ancien prétendant à l'Evêché russe se montra, et fît valoir ses droits: c'était l'Évêque de Lébus, son motif était plausible; car alors l'Evèché russe dégagé de toutes les entraves que les indigènes avaient apportès au progrès du rite latin, était dans un état florissant. L'Église romaine se relevait de nouveau en Russie. La principauté de Halicz élevée par l'abaissement de Kijow, tomba dans son ancienne nullité après la mort de Romain, qui décéda à Zawichost en 1206, vaincu par Leszek le Blanc, Roi de Pologne. Ce Prince laissait après lui son fils Daniel, encore en bas âge, et dont la Pologne prenait soin. Pendant ce tems Koloman, Prince de Hongrie, règnait sur la principauté de Halicz, après avoir épousé Salomée fille de Leszek le Blanc. Les habitants de Halicz consentîrent à avoir pour maître un Hongrois, et promîrent même, de s'unir à l'Église romaine, sous la condition qu'ils continueraient de professer le rite oriental, étant placés sous la tutelle du Pape. (357) Cette promesse fût violée par ce dernier. Le Hongrois se fît couronner par les Évêques latins,

au grand mécontentement des Russes, qui crûrent que dès lors le rite latin allait se propager dans la principauté de Halicz. (358) Sur ces entrefaites Leszek le Blanc mourût, assassiné par le traître Swiętopełk de Poméranie; et Henri le Barbu, Prince silésien, zélé propagateur du rite latin et tuteur de Bolesłas le Modeste fils du feu Roi, projeta de rétablir en Russie l'Évêché de Lébus. Et, comme l'observe Boguchwała, (359) ce Prince ayant donné une attention toute particulière aux revenus de l'Évêché russe, reconnut par lui-même qu'une partie des fonds se trouvait alors entre les mains du nouvel Évêque, et que l'autre était dans celles des Chevaliers Teutons. (360) Il parait que dans les mêmes vues qu'on avait eues plus tard d'amener ces derniers en Prusse, et autrefois en Lusace et chez les Obotrites, (361) on attira ici les Croîsés, dont Henri Prince de Sandomir, avait fait connaissance pendant son voyage à Jérusalem. La vieille tradition sur les Kupała, défiguré par les Russes galliciens, et conservée jusqu'aprésent dans le cercle de Jasielsk, tend à faire croire que les feux de joie appelés *sobótki*, étaient destinés à rappeler le souvenir des maisons païennes incendiées par les Chrétiens, pour forcer les

premiers à se convertir; cette tradition, dis-je, semble prouver notre assertion, ainsi qu'une vieille chanson russe (362) sur la manière dont on forçait les prétendus païens à devenir Chrétiens c'est-à-dire, suivant ma présomption, à passer de leur rite au rite latin: „*Putiata nous baptise avec le glaive*, *Dobrinia avec le feu*." Revenons à notre sujet.

Henri, suivant Boguchwała, après avoir pris les revenus de l'ancien Évêque, c'est-à-dire de celui d'Opatow, et les ayant augmentés, rétablit d'autorité et par la force, l'Évêché russe de Lébus; car Lébus ne faisait plus alors partie de la Pologne, mais de la Silésie; il eût mieux vallû nommer pour Évêque, à la Russie, non un Prêtre silésien, mais un polonais. On voit par ce qui précède qu'il à fallû joindre l'Évêché de Russie à celui de Lébus, parceque ces deux prébendes, avaient été autrefois dans les mêmes mains. Henri voulant donner à cette action injuste, une apparence de justice, obligea Boleslas le Modeste déjà hors de tutelle, de la ratifier.

A partir de cette époque, il n'est plus question dans l'histoire des querelles élevées pour l'Évêché de Russie, L'Évêque de Lébus touchant

régulièrement les revenus qui lui étaient assignés par Henri le Barbu, ne s'embarrassait guère du reste, et cette indolence lui fît perdre son Évêché. Les Dominicains propagèrent le rite latin en Russie, autant qu'ils le pûrent; en 1233, ils fûrent chassés de Kijow où ils avaient étendu le domaine de l'Église latine, et principalement par les efforts del'un d'eux nommé Martin de Sandomir.(363) Dans la colonie, appelée plus tard Lemberg, en 1259, ces Dominicains possédaient déjà en 1234 l'Église de Saint-Jean. (364) Dans le même temps le rite latin paraissait devoir s'affermir en ce pays, d'autant plus que Daniel, fils de Romain, monté depuis peu sur le trône, semblait avoir de la propension pour ce rite. Mais Daniel ne voulait et ne pouvait le propager. Il feignit auprès du Pape, de vouloir se joindre à l'Église romaine, et reçut par ce moyen la couronne royale. En 1249, le Pape envoya en Russie Adalbert Évêque d'Armance l'ayant au préalable créé Archevêque de Russie; mais Daniel chassa ce Prélat de son royaume.(365) La demande dans laquelle le Pape en 1250, s'informe de l'Évêque de Cracovie, si son diocèse confine avec la Russie schismatique, et si l'on ne pourrait trouver des moyens sûrs de la con-

vertir, (366) prouve le peu de rapports qui existaient alors, entre la Russie et Rome. Les Princes de Mazovie, parvenus au trône de Halicz, protegèrent fortement le rite de l'Église romaine, mais les Russes les fîrent périr par le poison et s'unîrent aux Tartares, (367) qui manifestaient plus de vénération pour la religion grecque que les Chrétiens eux-mêmes. La haine des Russes fût portée au point qu'ils arrêtaient les paysans polonais qui, chassés par la faim s'enfuyaient dans leur pays, et qu'ils les vendaient aux Tartares. (368) Lorsque Casimir le Grand, Roi de Pologne, occupa la Russie Rouge en 1339, les Boyares russes envoyèrent une députation aux Tartares, (369) en les priant d'occuper leur pays; mais tous ces efforts fûrent inutiles, car on avait-décidé de convertir la Russie au rite latin. On retourna donc aux anciennes Églises, possedées autrefois par les Évêques romains et maintenant au pouvoir des schismatiques; (370) il parait que le Pape, observant que les Éveques de Lébus n'agissaient pas avec assez d'énergie, rendit en 1373 l'Évêché de Russie aux Franciscains. (371). Cependant les Évêques de Lébus ne cessaient de reclamer dans chaque circonstance, pour faire valoir leurs droits;

on mit fin à ces éternelles réclamations, en établissant en Russie, sous le règne du Roi Louis, trois Évêchés latins, savoir, ceux de Włodzimir, de Chełmn, de Przemysl et de Halicz. (372) L'Évêque de Lébus se plaignit (373) encore, en l'an 1400, mais inutilement, car son diocèse avait cessé d'existerer en Russie.

Lorsque, par des causes énumérées dans cette dissertation, l'Église catholique fût divisée, le Pape offrit la paix à ses antagonistes, et leur proposa même, de ramener les choses à leur état primitif; mais ce fût en vain, on lui opposa toujours des obstacles ; (374) de cette manière, tomba pour longtems l'espoir de sauver la Chrétienté, et l'Église catholique resta exposée de grands malheurs.

on mit fin à ces éternelles réclamations, en établissant en Russie, sous le règne de [illegible], trois Évêchés latins, savoir, ceux de Wladimir, de Chelmn, de Przemysl et de Halics (373). L'Évêque de Lebus se plaignit encore, en l'an 1400, mais inutilement, que son diocèse avait cessé d'exister en Russie.

Lorsque, par des causes énumérées dans cette dissertation, l'Église catholique fut divisée, le Pape offrit la paix à ses antagonistes, et leur proposa-même, de ramener les choses à leur état primitif; mais ce fut en vain, on lui opposa toujours des obstacles; (374) de cette manière, s'évanouit pour longtems l'espoir de sauver la Chrétienté, et l'Église catholique resta exposée de grands malheurs.

NOTES

ET

DEVELOPPEMENTS HISTORIQUES.

---

1. Dialogue Cratylus, opera Platon. ed. 1578 p. 425.

2. En 413. chez Fejer, codex diplomaticus Hungariae ecclesiasticus ac civilis, Budae 1829. sequentib. tom I. p. 33.

3. Jacques Godefroi dans ses remarques à la c. 2. C. Th. de fide cathol. XVI. de l'an 330, qui est une loi générale (lex Edictalis), et parle ainsi: cunctos populos quos clementiae nostrae regit temperamentum, in tali volumus religione versari, quam divinum Petrum apostolum tradidisse Romanis religio usque nunc ab ipso insinuata declarat, quamque Pontificem Damasum sequi claret, et Petrum Alexandriae episcopum virum apostolicae sanctitatis: hoc est ut secundum apostolicam evangelicamque doctrinam patris, et filii et spiritus sancti unam deitatem sub parili majestate, et sub pia trinitate credamus. Hanc legem sequentes Christianorum catholicorum nomen jubemus amplecti, reliquos vero dementes vesanosque judicantes, haeretici dogmatis infamiam sustinere, nec conciliabula eorum eccle-

siarum nomen accipere, divina primum vindicta, post etiam motus nostri quem coelesti arbitrio sumserimus, ultione plectendos.

4. Le même c. 1. C. Th. de haereticis XVI. 5. de l'an 326, publiée par Constantin le Grand.

5. Jacques Godefr. c. 2. C. Th. Episcopis XVII. 2.

6. Jacques Godefr. c. 2. C. Th. de constit. princ I. 1. ainsi que la c. 7. C. Th. de metallis X. 19. et c. 45. C, Th. de Episcop. XVI. 2.

7. Il est fait mention du baptême de Fritigilta, Reine des Markomans, par un Prêtre catholique-romain vers l'an 396, et de ses rapports avec Milan, dans la vie de Saint Ambroise chez Boczek, codex diplomaticus et epistolaris Moraviae, Olomucii 1836. (il est paru jusqu'à présent un volume), tome I. p. 1. et le témoignage cité chez Mr. Kopitar Glagolita Clozianus, Vindobonae p.LXXVI, de l'arrivée sur les bords du Danube d'un Moine nommé Severin vers l'an 455. Enfin il y est dit que, bientôt après, le Pape nomma ses Lieutenants en Illyrie, Pagi critica in Baronium, tome II p. 159.

8. Jacques Godefroi c. 3. C. Th. de fide cathol. XVI. 1.

9. Pagi. II. p. 691 sed quia Galliarum Archiepiscopi vicini sunt, ad ipsorum sine dubio ordinationem accurrent, et dissolvetur metropolitana Aquilejensis Ecclesia sub vestro imperio constituta, en 591, cité par l'abbé Filtz dans son article littéraire qui est inséré aux emphémérides littéraires viennois, Wiener Jahrbücher, Band LXIX p. 67.

10. Quae diversorum Episcoporum subreptionibus per Illyricum impetrari dicuntur, en 405 Fejer I. p. 116.

11. En 416 Fejer I. p. 117.

12. Cela se montre par la formule pour abjurer le diable, employée dans le baptême chez les Germains; elle se trouve aussi dans le recueil des chroniques germaines de Mr. Pertz, *Monumenta Germaniae historica, Hanoverae* 1826-1835. trois volumes.

13. Jaques Godefroi c. 45. C. Th. de Episcop. XVI. 2.

14. Pagi. II. p. 179. 272.

15. Pagi II. p. 136. vers l'an 417. p. 143. vers l'an 433. p. 294. Voici un coup d'oeil jeté par nous sur cette matière.

1. *Des appels portés par devant le Pape.*

En l'an 418 un concile africain fût convoqué sous le règne des Empereurs Honorius et Théodose. Le Pape y déclara qu'en vertu des décrétales du concile de Sardica, tenu en l'an 347, concile qui suivant lui, n'avait fait que sanctionner les résolutions prises au concile général de Nicée, à lui seul appartenait de régler les prétentions et les différens qui pourraient désormais s'élever entre les Évêques; Alypius, Évêque de Tagastan, s'éleva contre cette prétention du Pape, en observant que les exemplaires ordinaires des décrétales nicéennes ne contenaient aucun règlement de ce genre, et que provisoirement, il était essentiel d'interdire au Saint Père l'exercice du privilège reclamé, jusqu'à ce qu'on eût confronté l'exemplaire romain des décisions du concile de Nicée avec celui qui se trou-

vait dans les archives du Patriarche de Constantinople, et qu'on se fût assuré de la justice des ses prétentions. Le concile adopta cette proposition, on refusa au Pape le droit de juger les Évêques, et [1] ce ne fût qu'en l'an 419 que ce privilège lui fût accordé en Occident; [2] Non seulement à cette époque, mais encore plus tard, les décisions du Souverain Pontife n'y fûrent pas généralement reconnues; car les Prélats de la Gaule et de la Germanie, refusaient de s'y soumettre encore au neuvième siècle. Parmi les Prélats réfractaires on voit figurer, Claude, Évêque de Turin; Agobert, Évêque de Lyon; Hincmar, Évêque de Reims, qui ne voulût point reconnaître les décrétales substituées d'Isidore, ainsi que Rabanus Maurus Archevêque de Mayence, et enfin le Patriache d'Aquilée. Ils succombèrent tous, excepté le dernier et ses successeurs qui persistèrent dans leur opposition depuis le cinquime siècle jusqu'au onzième, tantôt obéissant à Rome, tantôt foulant aux pieds les ordes et les décréts du Souverain Pontife, tantôt se disant indépendants, et tantôt se montrant soumis à la seule Église d'Orient, selon que leur interêt le leur prescrivait. Ils s'opposaient encore au Pape, et étaient appelés schismatiques en l'an 1077. [3]

---

[1] Bibliotheca juris Canonici veteris, G. Voelli Theologi ac socii Sorbonici, et Henr. Justelli. Lutetiae Paris. en 1661. tom I. p. 142. 143. [2] Pagi II p. 168. [3] en 447. 550. 1077 chez Mansi, collectio canonum I. p. 1317. IX p. 433. et suivantes XX. p. 240.

16. Pagi. II p. 272. En 418. Pagi II. p. 159 444. Mansi *sacrorum conciliorum nova collectio Florentiis* 1759. sequentib. tome V. p. 1231. 1232. Leo le philosophe Empereur d'Orient, dans la table des Évêchés insérée dans le XVIII tome. des *scriptores historiae byzantinae*, d'après l'édition de Venise.

17. Mansi VIII. p. 538.

18. §. 8. C. de summa trinitat, I. I.

19. en 501, 514 cité par Friese *Kirchengeschichte von Polen, Breslau* 1786. t. I. p. 14. Mansi VIII p. 228.

20. Chronicon Bohemiae Neplachonis Abbatis Opatoviensis, cité par Pez, rerum Austriacarum scriptores tome I. p. 1016, 1018.

21. Chronicon Moissiacense, cité par Pertz. I. p. 292. La même chronique développe ce sujet en expliquant l'histoire qui se passa en 734. ainsi que les annales Mettenses en 741. Voyez Pertz I. p. 292. 326.

22, *ὡς ὑπηρέτης θεοῦ καὶ Διακονος*, dit Constantin Porphyrogennète dans son ouvrage *de administrando Imperio*, chapitre 13.

23. Fuit Carolus Francorum Rex... de Francia Teutoniae oriundus, filius Pepini Regis ex Berta filia Heraclii Caesaris... Et sic in persona Caroli dominium mundi ad Teutonicos pervenit, nam ipsi habent regimen ratione Ecclesiae. Unde imperium non est apud Graecos licet ibi largo nomine appelletur Imperator, quia extra Ecclesiam Imperium non est, dit le chronicon Mindense, chez Meibom, *rerum. germ. script.* t. I. p. 555:» Tunc visum est ipsi apostolico Leoni, et universis sanctis patribus qui in ipso concilio aderant, seu

reliquo christiano populo, ut ipsum Carolum regem Francorum imperatorem nominare debuissent, quia ipse Romam matrem imperii tenebat, ubi semper Caesares et imperatores sedere soliti fuerant» dit le chronicon Moissiacense, chez Pertz I. p. 305.

24. La même chronique p. 305. Capitulaire de Charemagne de l'an 789 chez Pertz t. III p. 68.

25. Chronicon Mindense chez Meibom t. I. p. 556.

26. Voyez le développement historique *de la Tonsure.*

27. En 774. 789. chez Pertz. t. I. p. 295. 298. Einhardi vita Karoli, Pertz. t. II p. 452.

28. Procopius, Agathias, script. hist. byz. II. III. p. 10.

29. Constant. Porphyrogen. script. hist. byz. t. I. p. 54. 68.

30. en 257 chez Mansi t. I. p. 882.

31. « Si quis baptizatus est a presbytero non baptizato, et sancta Trinitas in ipso baptismo invocata fuerit, baptisatus est, sicut Sergius papa dixit. Impositione tamen manuum episcopi indiget » dit le Capitulaire de Pepin en 757, chez Pertz t. III. p. 28.

32. Fixons notre attention sur cette matiere.

2. *Ouvrages publiés sur le rite slave.*

En l'an 878, fût publié par ordre de l'Archevêque de Salzbourg, un ouvrage très-important, [1] ayant pour but de prouver, que le rite catholique romain

---

[1] *de conversione Bajoariorum et Carentanorum*, la meilleure et la plus nouvelle édition est de Mr. Kopitar, avec son Glagolita Clozianus.

existait en Pannonie bien avant que le rite slave y fût introduit. Après l'expulsion et l'extinction du rite slave dans toutes les contrées de la Slavonie, excepté dans celles où l'Église grecque domine encore aujourd'hui, rien n'en rappelait le souvenir, sinon quelques vestiges conservés dans l'histoire; Ce même rite parût alors complètement oublié, et rien ne rappela à la mémoire des hommes, que le service divin eût été jadis célébré en langue nationale. Mais la réforme de l'Église catholique-romaine projetée par Jean Huss, rappela aux Slaves leur ancien rite, ainsique Cyrille et Méthodius, noms devenus presqu'étrangers chez eux. La voix de Strański et de Bileiowski, prosélites de Jean Huss, retentit, mais fort tard, aux oreilles des Polonais, vers le commencement du dixhuitième siècle. Les catholiques romains eux-mêmes, et principalement l'Évêque Piasecki, [2] déclarèrent, que le Christianisme avait été propagé primitivement en Pologne par Cyrille et Méthodius. Quelques ouvrages contemporains, qui traitent de l'histoire du protestantisme en ce pays ainsique de l'union de l'Église d'Occident avec celle d'Orient, professent hautement la même opinion, mais ensuite il règne un profond silence sur cette question, jusqu'a l'apparition de l'ouvrage de Strzedowski. [3] Quoique Salagi [4] ait appelé cet ouvrage

---

[2] chronicon Amstelaed. 1648 p. 41. [3] Strzedowski sacra Moraviae historia, Solisbaci 1710. [4] de statu ecclesiae Pannonicae, Quinqueecclesiis 1777. livre IV. p. 448.

un tissu de fables (nugivendulus), et que Szlecer [5] l'ait jugé inutile, Joseph Dobrowski [6] n'a pas hésité à se prononcer en sa faveur, et il l'a fait avec raison, vû que ce livre de Strzedowski replaça sous les yeux du public, les ouvrages de plusieurs savants Hongrois, Illyriens, Italiens et Bohêmes, dont nous citerons les noms plus bas, ouvrages qui traitent de l'histoire primitive de l'Église chrétienne chez les Slaves des deux rites, et rappelle encore une fois l'attention de nos savants sur ces sujets oubliés depuis très longtemps.

Mr. Schwartz Hongrois, publia dans l'étranger [7] et sous un nom supposé, un ouvrage dans lequel il osa le premier soutenir, qu'au commencement de sa conversion le peuple hongrois appartînt à l'Église d'Orient, et non à celle d'Occident, et que, comme tous les Monarques trans-carpathiens, les Rois de Hongrie, avant d'en avoir sollicité d'une autre espèce à Rome, reçevaient les insignes royaux de Constantinople. Jean Stilting de la compagnie de Jésus, [8] les historiens hongrois anciens les plus célèbres, tels que Pray et Catona,[9] les archéologues, les ouvrages des autres écrivains mentionnés dans le cours de cette dissertation, [10] les panégiristes anciens

---

[5] a Nestor III. p. 151. [6] Cyrill und Method, Prag. 1823 p. 6. [7] Gabriel de Juxta Hornada, initia religionis inter Hungaros, Francofurti et Lipsiae 1748. [8] Commentarius ad vitam S. Stephani, in actis SS. ad diem II. Septembris; publié et à part à Kaschau en 1767. [9] énumérés dans le recueil des sources. [10] les uns se déclarent contre lui tels que Adam François Kollar, les autres pour lui comme Alexandre Horanyi.

oubliés que Szwartz fait revivre, et les panégiristes plus récents, dont on compte un grand nombre dans le catalogues de la bibliothèque des Comtes Szeczeni, collection qui fait maintenant partie du Musée national hongrois à Pesth, s'élevèrent contre l'assertion de cet auteur; Pendant le séjour que je fis en Hongrie, en l'an 1836, je me trouvai à même de lire non seulement les ouvrages de Schwartz, mais aussi tous ceux qui traitent le sujet que j'ai developpé dans cet ouvrage, et j'ai acquis la ferme conviction, que la plupart des auteurs cités plus haut, sont dans l'erreur, et qu'au lieu de puiser les notions relatives à leur controverse dans des sources pures et principales, ils fondent leurs assertions sur des relations et des traditions secondaires et embrouillées; qu'ils parlent beaucoup et disent peu; qu'ils éludent les questions élevées par Schwartz, en répondant captieusement, lorsqu'il faudrait s'attacher à prouver la fausseté de ses raisonnements et de ses opinions exaltées. Il hait, il est vrai, l'Église catholique romaine, et se laisse maîtriser par la passion, il cesse par là de jouer le rôle de véritable historien suivant l'acception attachée à ce terme, mais, sous le prétexte de ses défauts, et des motifs qui l'ont porté à écrire, il ne fallait pour le réfuter, ni altérer la vérité, ni tordre le sens des documents dignes de foi, qui parlent en sa faveur; il n'eût pas fallu refuser à son ouvrage, le mérite qu'il a réellement, et, ainsi que l'importance du sujet l'exige, il eût fallu faire un scrupuleux examen de tous ses

défauts, les vérifier et les combattre, non par des déclamations, mais par des faits tirés des sources historiques pures; Loin de là, le fanatisme seul dirigea les deux partis, et toute cette controverse resta sans aucun résultat. Les adversaires de Schwartz et lui-même avouèrent dans la suite, la réalité de plusieurs faits qu'ils avaient niés auparavant, par exemple la bulle du Pape Silvestre Second, dont l'existence fût niée pendant longtems, et ensuite avouée. Quand à la couronne actuelle de Hongrie, l'auteur [1] le plus récent prétend qu'elle est composée des deux couronnes, données l'une à Saint-Étienne par le Pape Silvestre Second, l'autre à Geiza au onzième siècle, par Michel Dukas Empereur de Constantinople, et réunies en une seule, on ne sait quand; Il n'indique nulle part, d'où est venue aux Rois de Hongrie l'idée, de réunir la couronne sanctifiée du Pape, avec celle qui fût envoyée par un Empereur schismatique; Il ne dit pas non plus quel était ce Dukas qui avait envoyé la dernière, car ce nom trouve seul s'y gravé, prétendre que ce fût Michel Dukas qui la donna, est une hypothèse qui tombe d'elle même, lorsque nous réfléchissons qu'un autre Dukas a pû l'envoyer; car la famille des Dukas qui ne date que de l'an 1041, était regardée à Constantinople comme provenant en droite ligne de Constantin le Grand [2].

---

[1] Hormayr, Taschenbuch für die vaterländiche Geschichte, de l'an 1825. [2] script. hist. byz. t. XX. p. 184.

Enfin il n'explique pas, pourquoi Geiza Second y est nommé orthodoxe Roi des Turcs (nom donné aux Hongrois dès la plus haute antiquité), puisqu' étant catholique-romain, ce Roi était regardé comme hérétique selon l'esprit de l'Église grecque, et comme infidèle à Constantinople à titre de sectateur de l'Église occidentale. Comme le nouveau champion ne répondît pas à ces questions sur l'origine de la couronne hongroise, le Comte Joseph Maximilien Ossoliński affirma en 1828, [13] que Saint-Étienne, ayant été reconnu Roi de Hongrie par les Monarques occidentaux, qu'il envoya à Rome cette couronne de Constantinople, donnée à un de ses prédécesseurs, afin que le Pape la consacrât; car Geiza premier, suivant Horanyi, portait déjà le titre de Roi. Le même auteur affirme encore, que les successeurs de Saint-Étienne joignîrent cette couronne à une autre envoyée par le Pape; que par là, ils nous laisssèrent une preuve authentique, que les Hongrois fûrent réellement autrefois sectateurs de l'Église d'Orient.

Les antagonistes de Schwartz non seulement n'éclaircissent pas les détails relatifs à la couronne de Hongrie, mais ils ne signalent même pas ce qu'il y a de vrai dans l'assertion où il soutient, que les lumières primitives de l'Église chrétienne fûrent transmises dans les pays trans-carpathiens, de Constantinople, et non de Rome, et que les peuples slave habitant les deux

---

[13] Rozmaitości naukowe, w Krakowie 1828 (c'est-à-dire *Variétés littéraires*, publiées à Cracovie). Voyez tome II. p. 10, 14.

côtés des Carpathes, excepté ceux qui peuplaient les bords de l'Elbe, professaient le rite oriental, avant d'avoir embrasser la religion catholique romaine.

Farlatti [14] dans son long ouvrage, Assemani, [15] Salagi, [16] et Kercselich, [17] dans leurs travaux volumineux, n'éclaircissent nullement cette question. Tous ces écrivains, qui semblent voiler la vérité avec intention, n'abordant pas avec franchise l'événement principal, fûrent cause que le sceptique Bardossy [18] s'efforce de donner une apparence de vérité à des assertions peu vraisemblables sur l'Église chrétienne chez les Slaves transcarpathiens, assertions auxquelles un homme de bon sens n'ajoutera pas foi; L'Épigraphe qu'il mît en tête de son ouvrage: «*patriam prodere nefas, scelus contra nolle dum possis illustrare*», fait espérer au lecteur un écrivain sans prévention, mais cet homme s'étant imaginé que les anciens documents historiques et les vieux Chroniqueurs comprenaient toujours sous le nom de paganisme le rite d'Orient, écrivît des absurdités sur les époques les plus reculées des histoires ecclésiastiques de Hongrie, de Bohême et de Pologne. G. A. Szerdahelyi, [19] dans sa réponse aux assertions de Schwartz,

---

[14] Illyricum sacrum. [15] Kalendaria ecclesiae universae. [16] nous l'avons cité plus haut. [17] historia cathedralis ecclesiae Zagrabiensis. Zagrabiae 1770, un volume est publié, le reste est manuscript. [18] Joann. Bardossy supplementa analector. Scepusiensium. Leutschoviae 1802. [19] diplomma graecum S. Stephani Regis monialibus coenobii Vesprimiensis datum, Budae 1804.

quoiqu'il ne le cite pas dans son ouvrage, trouve du latin là où Bardossy n'a cru voir que du grec, et ne fournit aucune preuve palpable, de ce qu'il avance. Fessler et Maylath, historiens hongrois les plus récents, commîrent la même erreur. Le premier, mal intentionné pour l'Église d'Orient, trouve toutes naturelles les persécutions qu'on fit éprouver à ce rite en Hongrie; le second soutient, sans éclaircisssement et sans développement de ses assertions, que l'Empire d'Orient et le Royaume de Hongrie eûssent pris un tout autre aspect politique, si les Magyars fûssent restés fidèles au rite grec, qu'ils avaient embrassé d'abord; et il passe sous silence, un événement si important pour un peuple, dont il avait l'intention d'écrire l'histoire.

Une nouvelle mention faite des Hussites, comme l'affirme Dobrowski, [20] poussa le savant Dobner à proposer et à résoudre la question suivante: «Le Christianisme a-t-il été introduit en Bohême par Cyrille et Méthodius, ou bien par des Prêtres appartenant à l'Église d'Occident?» Admettant comme vérité que le rite catholique-romain y fût d'abord dominant, Dobner trouva un antagoniste dans Christian Samüel Schmit, [21] pasteur évangélique. Mais les preuves

---

[20] Slavin (c'est-á-dire recueuil e de potites dissertations faites par l'Abbé Joseph Dobrowsky sous le titre *l'homme slave*). Voyez la troisième édition de cet ouvrage publiée par Mr. Hanka p. 287.
[21] historische Untersuchung der Frage: ward das Christenthum in Böhmen von Méthod nach den Grudsätzen der griechischen oder lateinischen Kirche eingeführt? Leipzig 1789.

que ce dernier allègue sont puisées dans des sources secondaires, et il fût réellement réfuté par J. Dobrowski. [22] Celui-ci, sans contredire le plus savant des critiques bohêmes modernes, non content de l'avantage qu'il remporte sur Schmit, approfondit laborieusement la chose en question, déjà discutée infructueusement, et après avoir donné raison à Dobner, il relève les erreurs, dans lesquelles ce savant est tombé, en traitant trop minutieusement son sujet. Il fût le premier qui discuta le mieux, dans cinq ouvrages très-intéressants, sur l'histoire de la propagation du Christianisme chez les Slaves, par Cyrille et Méthodius. [23] Malgré que Dobrowski s'obstine à soutenir que nonobstant le baptème que Méthodius donna en personne à Borzywoy le premier des Princes bohêmes, et qu'il fît donner par ses disciples à Ludmiła, femme de ce dernier, Méthodius lui-même n'avait jamais mis le pied en Bohême, que, par conséquent, le rite slave n'y a jamais existé, que la Bohême faisant partie de l'Évêché de Regensbourg, appartenait de droit à l'Église d'Occident, et quelle doit être regardée comme un pays professant depuis le commencement du Christianisme, le rite catholique romain. Ce ne fût que bien peu avant sa mort, que Dobrowski rétracta ce qu'il avait avancé, et reconnût enfin que le rite

---

[22] dans son Slavin. [23] intitulé; *Kritische Versuche die ältere böhmische Geschichte von späteren Erdichtungen zu reinigen I Borziwoy's Taufe II Ludmila und Drachomir III Wenzel und Boleslaw*, ainsique les dissertations qui y ont rapport: *Cyrill und Method der Slaven Apostel. Mährische Legende vom Cyrill und Method;* il publia tous ces ouvrages a Prague de 1803 a 1826.

slave règna primitivement en Bohême, et que le rite latin ne s'y introduisit que bien plus tard, qu'il parvint à anéantir le premier, et à occuper sa place. [24] Palacki [25] a déclaré tout récemment être du même avis, et, après avoir réctifié l'assertion de Dobrowski, il convint que l'Apôtre slave Méthodius, visita jadis la Bohême en personne.

A peu près dans le tems où avait lieu la dispute de Dobner avec ses adversaires, on commença dans notre pays à écrire sur l'existence du Christianisme en Pologne à dater des tems les plus reculés, on soutenait alors que nous professions le rite slave avant que le rite latin s'y fût introduit. Naruszewicz [26] nous apprend, qu'à la fin du neuvième siècle; sous le règne de Ziemowit, les premières traces de Christianisme se montrèrent chez nous, qu'il y fût propagé, maintenu et affermi par Dąbrowka et Mieczislas premier, qui y rendirent le rite latin dominant. Dabord J. G. Friese [27] a publié un ouvrage dans lequel il s'efforce de prouver, que le Christianisme fût auparavant du rite slave, et que notre premier Prince chrétien, Mieczislas premier, reçût le baptême suivant le cérémonial adopté dans l'Église orientale. Cet auteur s'appuie principalement sur Strzedowski, dont les assertions n'ont aucune valeur, si elles ne sont fortifiées par des documents authentiques; outre cela,

---

[24] Szafarzyk, starožitnosti t. I. p. 780. [25] Geschichte von Böhmen. Prag. 1806. I. p. 135. et suivantes. [26] dans les notes 56. 67. ajoutées au livre I. du I. volume de l'histoire de la nation polonaise publiée par lui. [27] Kirchengeshichte von Pohlen, Breslau 1786.

Friese interprête nos chroniques de la même manière que Bardossy le fait pour les documeuts de l'Église hongroise. De même que celui-ci donne toujours le nom de paganisme, au rite de l'Église orientale, de même Friese fonde son assertion sur ce que suivant les Chroniqueurs *de catholica fide*, un autre rite que le catholique romain existait chez nous dans l'origine, c'est-à-dire le rite slave. Mais il n'a pas réfléchi que Rome elle-même donne le nom de foi catholique au rite slave; et qu'on le haïssait seulement, parcequ'il avait des lois particulières qui le différenciaient du reste de la Chrétienté appartenant au diocèse du Souverain Pontife. De plus, Friese appuyant ses assertions sur des preuves trop faibles, et ayant écrit son ouvrage en langue allemande, peu familière à la plupart de notre clergé, ne pût parvenir à convaincre la partie du public polonais la plus instruite, ni obtenir une célébrité chez les personnes qui s'intéressaient à ce sujet. On a donc oublié, ou non connu ce qu'il avait écrit sur cette matière, jusqu'à J. S. Bandtkie [28] qui, ayant adopté les opinions de Friese, les fît revivre, et rappela que jadis le rite slave fût professé en Pologne et aux environs de Cracovie, et qu'il s'étendît, jusqu'aux pays arrosés [29] par le Bug et le Styr. Ossolinski et Siarczyński [30] confirment cette opinion de

---

[28] l'hist. de la nation polonaise, t. I. p 139. 140. [29] Wiadomości historyczne (c'est-à-dire nouvelles critico-historiques), t. II, p. 561 et suivanntes. [30] dans le Czasopis naukowy Księgozbioru publicznego imienia Ossolińskich (c'est-à-dire journal littcraire publié depuis l'en 1828 par le Directeur de la bibliotique de Comte

Naruszewicz, émise dans son ouvrage posthume, relatif au baptême de Zemowit, fils de Piast, baptême qui eût lieu par le ministère des envoyés de Swiętopełk en Pologne. Cependant ce même Siarczyński [31] soutient à tort, que la Russie, comme les autres pays slaves, avait aussi appartenu primitivement à l'Église catholique romaine. Mr. Siemiński [32], en soutenant la même opinion sur la Pologne, affirme qu'aucontraire nous fûmes primitivement prosélites de l'Église d'Orient.

J'ai démontré dans l'histoire précédente, comment les choses se sont réellement passées.

Les historiens les plus récents qui traitent du Christianisme en Silésie, tels que C. Fr. Paritius [33] et Herber, [34] ne sont pas d'accord quant à cette circonstance, car le premier, en soutenant que le siège du premier Évêché de Silésie fût d'abord à Smogorzew, ville située sur la rive occidentale de l'Oder, semble

---

Ossoliński a Lemberg). Voyez le premier volume de cet ouvrage de l'an 1828, livre II. p. 52 et suivants. [31] Zgodność i różność między wschodnim i zachodnim kościołem, w Warszawie 1831 (c'est-à-dire accords et différends entre l'Eglise occidentale et l'orientale). [32] Dans sa traduction polonaise du Rukopis kralodworski c'est-à-dire des chansons nationales bohèmes du X-XIII. siècles, trouvés depuis quelques ans dans un vieux manuscrit a Königinhof en Bohème, et publiées pour la première fois a Prague en 1819 par Mr. Hanka sous le titre *Rukopis Kralodworsky* (le manuscrit de Königinhof) Cracovie 1836. p. IX. [33] notata quaedam de episcopatu Vratislaviensi Cracoviae 1820, [34] Silesiae sacrae origines. Vratislaviae 1821.

croire avec raison que la Silésie dans l'origine, fit partie de l'Archévêché de Moravie, et professa le rite slave; le second affirme qu'après sa conversion au Christianisme, ce pays n'a jamais professé d'autre rite que le latin.

En faisant des recherches sur les sources de l'histoire des législations slaves, j'ai découvert des documents qui feront envisager au lecteur l'article concernant l'Église primitive chrétienne, sous un point de vue bien différent de celui, sous lequel l'avaient considéré jusqu'aprésent ceux, qui ont écrit sur ce sujet. Ces preuves me parûrent indiquer suffisamment l'origine et la propagation du Christianisme dans notre pays, et me permîrent d'approfondir la politique que les étrangers ont suivie à notre égard, en opérant des changements dans l'Église chrétienne slave. Ceci me détermina à donner dans une dissertation particulière, une esquisse générale de l'histoire du rite slave jusqu'au quatorzième siècle, et de compléter par là un des chapitres les plus importants de l'histoire des législations slaves. J'ai aussi conçu le projet, de faire des recherches sur les évènements principaux qui se sont passés plus tard dans notre Église, et d'analyser l'histoire de l'origine et des progrès du protestantisme de Jean Huss en Pologne, ainsi que l'histoire de l'union de l'Église d'Orient avec celle d'Occident, faite dans des pays slaves transcarpathiens et dans la Russie. Le public éclairé, en considérant la dissertation que je viens de soumettre à son jugement, reconnaîtra si je suis capable de

suivre plus loin cette carrière. et si ce travail peut servir à éclairer des faits jusque là restés ensevelis dans l'obscurité. Quelleque soit l'opinion des savants sur mon ouvrage, j'aurais du moins la satisfaction d'avoir rappelé à la mémoire des hommes un évènement qui fût envisagé avant moi, sous un point de vue différent par les écrivains qui l'ont traité, et qui, loin de l'éclairer et de le démontrer, ne firent que l'embrouiller et le rendre plus inintelligible. C'est ainsi que Mr. Kopitar [34] ne fît que jeter de l'obscurité sur l'histoire de l'Église slave primitive, en soutenant que ce fûrent des Prêtres de l'Église d'Occident qui propagèrent les premiers, les lumières du Christianisme chez les peuples trans-carpathiens, et que Cyrille et Méthodius, en attirant ces peuples vers le rite d'Orient, ne firent que s'approprier l'ouvrage des autres. Cette assertion est fausse, et quiconque portera son attention sur ce que j'ai dit plus haut relativement au diocèse du Patriarche de Constantinople, dont l'existence remonte au cinquième siècle et qui s'étend jusqu'a Trieste et Venise, enfin si on relit attentivement ce que j'ai dit sur le rite d'Orient chez les Slaves des temps qui ont précédé Méthodius, on reconnaitra dis-je, la nullité de ce qu'avance Mr. Kopitar.

33. Delà on peut s'expliquer la coutume adoptée par les Goths de couper les cheveux, coutume employée

---

[34] dans son savant ouvrage *Glagolita Clozianus.*

primitivement dans l'Église orientale; nous en parlerons plus bas. Philipps *Geschichte der Deutschen*, Berlin 1832. t. I. p. 644. 645. Jacob Grimm *Deutsche Alterthümer*, *Goettingen* 1828. p. 146. 147.

34. C. Fr. Neumann, *Versuch einer Geschichte der armenischen Litteratur*, *Leipz.* 1836. p. 52. 54. Mr. Szafarzyk dans son ouvrage, Ueber die Abkunft der Slaven, Ofen 1823. p. 140.

35. Le Chroniqueur du IX siècle nommé Anastasius Bibliothecarius, cité par Assemani. Kalendaria ecclesiae universae Romae 1755, dans le tome II. p. 190.

36. Szafarzyk dans sou ouvrage bohême qui porte le titre de *slavanske starožitnosti* (antiquités slaves) publié à Prague 1837. I. p. 322. 247. 348. 602.

37. Il fût tenu dans les tems de Justinien en 691. Mansi XI. p. 987. Le peuple de l'Occident célébrait aussi les *Kolędy* (Kalendae) et sautait par le feu, etc. Donc ce n'était pas une coutume purement slave. On pourrait tirer une meilleure preuve des rites semi-païens appelés *Βρουμαλια* qui, selon l'explication donnée par Balsamon (Szafarzyk, slovanske starozitnosti t. I. p. 587) signifie la même chose que *ρουσαλια*. C'etait une fête que célébraient les païens Slaves, presque dans le même temps où nous célébrons aujourd'hui la Pentecôte. Ils l'appelaient *rusadła*, *rusałki* (la fête des Nymphes). Encore aujourd'hui les Slovaks appellent la Pentecôte *rusadła*. Mais toutes les éditions de la décision du Concile de Trull citée plus haut, disent *Βρουμαλια* et non *ρουσαλια*.

38. Il écrivît son ouvrage en 950, ou plutôt en 952

selon Katona, historia ducum, Pestini 1778. p. 7. Suivant Mr. Szafarzyk, starozitnosti t. I. p. 748, Constantin Porphyrogennète écrivit en 948 - 949.

49. Eritque haec cognitio omnino tibi utilis suo tempore... quo pacto excusso semel Romanorum jugo, iterum mox sub illud venerunt. Const. Porphyrogennète p. 93.

40. Il comprend le voisinage d'un pays qu'il nomme *Bagibaria* c'est-à-dire *Bavière*, et non babia góra, (*le mont de vïeille femme*, près de Cracovie, qui sépare la Hongrie de la Pologne), comme le croyent les traducteurs de ce chapitre de l'ouvrage de l'Empereur historien, puisque la puissance des Francs ne l'atteignait pas.

41. A trente jours de voyage de la mer Noire, comme le dit Porphyrogennète lui-même p. 81.

42. Szafarzyk sur le pays de Boiki, dans les mémoires qu'on publie à Prague depuis l'an 1827, sous le titre de *Czasopis czeskeho museum* (les ephémérides du musée bohême). Voyez t. XI. p. 23 et suivantes de cet ouvrage. Le même dans ses starozitnosti t. I. p. 748. 949. On m'a assuré que jusqu'àprésent le peuple de Wolhynie nomme Boiki les hommes et surtout les marchands (et de préférence les marchands de sel) venant dans ce pays de ces cinq cercles.

43. Szafarzyk slowanske starożitnosti. I. p. 630. 663. 670.

44. A. Banduri imperium orientale, dans les scriptores historiae byzantinae. V. p. 34. 36

45. Leonis Imp. tactica. Chap. XVIII. § 79. 99.

46. Remarques au Titre 10. du livre XVI. du code Théodosien.

47. Lettre adressée aux Romains, 15. 19. Voyez les explications de Kollar données sur son poëme épique *la fille de Slava* p. 292.

48. Mr. Kopitar dans son Glagolita Clozianus p. LXXVI. et LXXVII.

49. Szafarzyk starožitn. I. p. 190.

50. p. 106. et 107.

51. *Les habitans des vallées.* Ils demeuraient de l'un et de l'autre côté des Carpathes. Rudolfi Fuldens. Ann. en 856. 880. Pertz. t. I. p. 370. 395.

52. Comme le dit Farlatti dans son ouvrage *Illyricum sacrum*, Venetiis 1751. 1800. six volumes. Voyez tome t. I. p. 300.

53. Lucius et l'Archidiacre Thomas chez Schwandtner rerum hungaricarum scriptores, Vindobonae 1746. sq. Voyez tome III. p. 102. 536. 539.

54. Dandolo, chez Muratori *rerum italicarum scriptores* l'edition de Milan. Voyez tome XII. p. 182. 183.

55. Ab isto Dircislao caeteri successores ejus Reges Dalmatiae et Croatiae appellati sunt: recipiebant enim dignitatis insignia ab Imperatoribus Constantinopolitanis, et dicebantur eorum Eparchi sive Patricii, habebant namque ex successione suae originis patrum et proavorum, dominium regni Dalmatiae et Croatiae, dit l'Archidiacre Thomas chez Schwandt. t. III. p. 538.

56. Provincia ecclesiastica Aquiliensis finibus Vene-

tiae ac Illyriae initio fuit inclusa. Posterioribus temporibus praeter Istriam et Venetiam complexa est Rhaetiam quoque secundam, dit Salagi dans son ouvrage: de statu ecclesie Pannonicae, Quinque-ecclesiis, 1777, en VII. livres. Voyez livre IV. p. 341.

57. Paulus Diaconus et Anastasius Bibliothecar. chez Schwandtn. t. III. p. 89.

58. Dandolo chez Muratori t. XII. p. 187.

59. en 757—768, non ob aliud ipsi nefandissimi nos persequuntur Graeci, nisi propter sanctam et orthodoxam fidem et venerandorum patrum piam traditionem, quam cupiunt destruere ac conculcare. En 772.– 795. le Pape Adrien se plaint de ce que Maurice Evèque d'Istrie, dum eum fidelem B. Petri et nostrum cognovissent nefandissimi Graeci, ipsi quam etiam Histrienses òculos eruerunt, proponentes ei, ut quasi ipsum territorium Histriense Vestrae sublimi Excellentiae tradere debuisset, Lucius chez Schwandtn, t. III. p. 89. 91.

60. chez Kop. p. LXXVII.

61. en 914—925 il s'exprime ainsi en écrivant aux Princes Tomisław de Chrobatie et Michel de Zachlumi chez Farlatti t. III. p. 94. «quis enim ambigit Sclavinorum regna in primitiis Apostolorum et universalis ecclesiae esse commemorata, cum a cunabalis escam praedicationis apostolicae ecclesiae perceperunt cum lacte fidei.»

62. Anonymi Salisburg. historiae conversionis Carentanorum, chez Kopit. p. LXXIII.

63. en 812. Nam Ursus patriarcha antiquam se auc-

toritatem habere asserebat, et quod tempore, antequam Jtalia a Longobardis fuisset invasa, per synodalia gesta, quae tunc temporis ab antecessoribus suis Aquilegiensis ecclesiae rectoribus agebantur, ostendi posse praedictae Carentanae provinciae civitates ad Aquilegiam esse subiectas, chez Boczek t. I. p. 9.

64. Szafarzyk starožitn. I. p. 693.— 698.

65. Principalement p. IX. XI. XXXII. de l'ouvrage cité souvent *Glagolita Clozianus*.

66. *Literas sclaviniscas a Constantino quondam philosopho repertas*, dit le manuscript comparé par Mr. Palacki dans les archives romaines. Szafarzyk starožitnosti t. I. p. 948.

67. Comme le démontre le code de Freisingen publié par Mr. Keppen, dan son recueuil des anciens documents slaves, publié à St. Petersbourg 1827. sous le titre: *Sobranie slowenskich pamiatnikow*.

68. Szafarzyk slowanske starožitn. t. I. p. 814—824.

69. en 770. chez Kopitar p. LXXVII.

70. (au lieu du Nro 69. par une erreur de typographie) en 791. Ann. Petavienses, Ann. Lubacenses chez Pertz. t. I. p. 13. 17.

71. en 782. Ann. Petaviens. t. I. p. 17.

72. en 796. Ann. Xantenses chez Pertz II. p. 223. en 798 chez Fejer I. p. 147.

73. Wiener Jahrbüch. t. LXIX. p. 59. et t. LXX p. 31.

74. Porphyrogen. script. historiae byzant. I. p. 79.

75. Augustin. Sartorius, cistertium. Vetero-Pragae 1700. p. 128.

76. nous en avons parlé plus haut p. 32.

77. Maylath Geschichte der Magyaren, Wien 1828. en cinq volumes. Voyez tome I. p. 32. 33.

78. il se conserva en apographe de l'an 1062. Boczek t. I. p. 136. 137.

79. Szafarzyk starožitnosti t. I. p. 798. 799. 808. 809.

80. en 829. Boczek t. I. p. 183.

81. Szafarzyk starožitnosti t. I. p. 799.

82. Szafarzyk I. p. 799. 800.

83 Kopitar Glagol. Cloz. p. LXXVII.

84. nepotem, Rudolfi Fuldens. Ann. 846. chez Pertz. t. I. p. 364.

85. Privina fût assassiné par les Morves ses sujets, en l'an 861; la cause de ce meurtre est restée inconnue, il parait cependant qu'on doit l'attribuer a son amitié pour les Allemands; son fils Kociel est cité dans la vie de saint Cirille qui se trouve à la bibliothèque de Chilandar en Servie, dans un manuscrit provenat, à ce qu'il parait, du treizième siècle, déposé dans les archives du couvent des Moines de Saint Basile à Lemberg, (sous le nro. 41). il y est tantôt appelé *Kociel* et tantôt *Koclan*: il se trouve déja nommé dans les actes officiels de l'an 850, comme faisant des dons aux Églises. Voyez Kopitar p. LXXVII.

86. Prudentii Trecensis Ann. chez Pertz t. I. p. 410.

87. chez Kopitar p. LXXVII.

88. Szafarzyk starozitn. t. I. p. 589.

89. en 824 chez Fejer VII. I. p. 72.

90. en 818. Einhardi Ann., vita Hludovici chez Pertz. t. I. p. 205. II. p. 624.

91. Hincmari Remnens. Ann. Pertz t. I. 465.

92. et non en 861., comme le soutient avec erreur Pagi.

93. en 866. 867. Ann. Fuldens. Hincmari Remnens. Ann. chez Pertz. t. I. 379. 380. 474.

94. Fessler, Geschichte der Ungarn und ihrer Landsassen, à Leipsic 1815-1825. en dix volumes. Voyez tome I. p. 150 599.

95. cité par Szlecer (Schlözzer, qui à publié la chronique de Nestor avec le Commentaire, à Goetingue 1802-1809. en cinq volumes) tome III p. 176.

96. J. Dobrowski l'a publié d'après les manuscrits d'Olmütz et de Prague dans son ouvrage *Mährische Legende vom Cyrill und Method*, *Prag* 1826.

97. La vie de Saint Cyrille écrite en slave au IX. siècle par Jean Exarque son élève, est publiée, avec d'autres ouvrages slaves anciens d'une grande importance, et d'une haute antiquité, par Mr. Kałaidowicz à Moscou 1824. Voyez le passage de cette vie, cité par Dobrowski dans ses ouvrages *Cyrill und Methodius die Slaven Apostel*, publié à Prag 1823. p. 21, Mährisische Legende, p. 49.

98. rogans quatenus genti suae verum doctorem dirigat, Mähr. Legende. p. 17.

99. Il est dit dans la vie de Saint Cyrille extraite de la bibliothèque de Chilandar, que ce saint homme ne défendait pas aux Slaves de faire les sacrifices à Dieu d'après leur usage national, ainsique de contracter des mariages civils, (qui permettaient le divorce) quoiqu'il leur apprit, que la sainte écriture s'exprime ainsi sur le mariage: « tu ne dois pas

abandonner la femme que tu as prise pour épouse dans sa jeunesse.»

100. chez Pertz. III. p. 414.

101. Fejer I. p. 229.

102. *paganico ritui*, *deditus* Cyrill u. Method. p. 27 *ecclesias Dei ad culmen summi decoris erigens*, *mira excrcens*, *unum quemque a polluta gentilium religione persuasit discedere*, *et per baptismum induere Christum.*» *Direxerunt populum in fide catholica... Stilando in auribus infidelium verba vitae... Quatenus catholicae fidei firmis initiaretur sacramentis*, Mähr. Legende, p. 19, 20, 29, 36.

103. Cyrille occupa suivant le témoignage de Jean Exarque de Bulgarie, et celui de Nestor, un de ces derniers, à Syrmium, c'est-à-dire le même Évêché, qu'avait possédé jadis Saint Andronique. Il est dit dans la vie de Cyrille tirée de la bibliothèque de Chilandar, que Méthodius l'occupa après lui, et qu'il fût le soixante quinzième Évèque catholique-grec en Pannonie.

104. Voyez Jean Exarque, cité dans Mähr. Legende p. 65. 69.

105. Mähr. Légende p. 88. 89.

106. d'après la vie de Saint Cyrille tirée de la bibliothèque de Chilandar, et Jean Exarque.

107. Le commencement de l'homélie de Jean Chrysosthome du IX siècle, Szafarzyk starozitn. t. I. p. 948.

108. Mähr Legende p. 54: 57.

109. Mähr Legende p. 57.

110. dans la vie de Saint Cyrille de la bibliothèque de Chilandar il est dit:» il lui (à Saint Cyrille)

rendit des honneurs et montra un grand penchant pour l'écriture, (les ouvrages et les livres, *Knichi*,) slave.

111. en 861. 864. Kopitar p. LXXVII Mähr. Legende p. 51. 54., en 863 Rudolfi Fuldens. Ann. Pertz I. p. 374.

112. en 870. 875. 876 chez Fejer. I. p. 186. 196.

113. *Universalis Papa*, en 876 dans les capitulaires de Charles II. chez Pertz. III. p. 530.

114. en 869. Ann. Fuldens. chez Pertz t. I. p. 380. 381.

115. en 871. Ann. Fuldens. chez Pertz I. p. 383. 384.

116. en 873. 874. Ann. Fuldens. Pertz I. p. 386. 388.

117. en 866. 867.

118. en 809. 867. ex Adonis chronico. Pertz II. p. 320. Hincmari Remn. Ann. Pertz I. p. 475. 476.

119. en 872. Mansi XVII p. 148. et suivantes.

120. Mähr. Legende. p. 59. 60. en 879. Fejer I. VII. p. 211. 83.

121. en 877. 879. chez Szafarzyk starožitn. I. p. 623. 627.

122. Hujus etiam Beati Cyrylli praedicatione Svethopholis Rex Dalmatiae, qui ab Ostroillo Germano Totilae Regis Gothorum originem duxerat, cum toto Populo suo Fidem catholicam suscepit, et ab Honorio Cardinale Legato Apostolicae Sedis assistentibus Orthodoxis Episcopis et Apocrisariis Michaelis Imperatoris Constantinopolitani, a quo Regnum suum recognoscebat, in Plano Dalmatiae coronatus est, et Re-

gnum suum in quatuor partes divisit, chez Muratori XII. p. 182. 183.

123. elle se trouve dans chaque écrit, qui traite de ce sujet.

124. surtout Gérard, Morave de naissance, ainsi-que Clément plus tard Archevêque de Bulgarie, Laurent, Naum, Angelar et autres. J. Dobrowski Cyrill und Meth. p. 114. 121. Szafarzyk star. I. p. 813.

125. Fessler I. p. 886. 906.

126. Car en admettant que tous deux aient doté cette Église, il faut admettre aussi, qu'ils gouvernaient ensemble dans la ville et l'arondissementd d'Olmütz ce qui est impossible.

127. La première mention qui est faite de lui dans l'histoire, date de l'an 874. Ann. Fuld chez Pertz I. p. 388.

128. Rudolfi Fuld. Ann. Pertz I. p. 383. 384.

129. Cyrill. Method. p. 27. 106. Dobrowski a fait autrement l'énumération de ces trois Evèques. Voyez son ouvrage Cyrill und Method. p. 101.

130. Cyryll. u. Method. p. 19. 27. 83. 85. 113

131. I. p. 85. je citerai plus bas le titre de sa chronique plus completement

132. quae lingua gentis illius Dowina id est puella dicitur, en 864. Ann. Fuld. Pertz. I. p. 378.

133. in illam ineffabilem Rastici munitionem et omnibus antiquissimis dissimilem, Rudolf. Fuld. Ann. Pertz. I. p. 381.

134. dans le recueil de Mr. Boczek; l'original de cet acte se trouve à Vienne.

135. en 1202. dans le recueuil de Mr. Boczek, *termini sunt usque ad vallum antique civitatis.*

136. Welehrad civitas primo *Modoburgus.* On sait que la ville slave Dziewin située sur l'Elbe fut nommée plus tard *Magdebourg* (Modoburg, Maydoburg, Magdeburg).

137. Mähr. Legende p. 66.

138. Il est dit dans la vie de St. Cyrille; tirée de la bibliothèque de Chilandar, qu'il mourût à Rome le 19 Février 869 a l'âge de 42 ans, et que Méthodius mourût (on ne dit dans quel lieu) en 886.

139. Anastas Biblioth. et Malela, script. historiae byzant. XIX. XXIII. p. 56.

140. script. hist. byzant. XXIII. p. 58.

141. script. hist. byzant. X. 2e partie p. 59.

142. Niceph, script. hist. Byzant. VII. VIII. p. 8.

143. script. hist. byzant. XIV. p. 337.

144. en 796 Ann. Laurissenses Pertz I. p. 182.

145. en 805 Ann. Lauresh. Pertz. I. p. 34 en 826. chronicon monasterii Admont. chez Pez. rerum Austriacar. script. I. p. 172.

146. encore au huitième siècle Krumnus Prince de Bulgarie ayant gagné une bataille, ordonna aux Princes slaves ses vassaux, de boire dans les crânes des chefs grecs, qu'il avait tué. Anastas. Biblioth. script. hist. byzan. XI. p. 80.

147. En parlant du royaume de Swiętopełk, il dit, qu'il a pour limites: *a septemtrione Pannoniam quae est pars Misiae Russiae; et versus Mon-*

tana a flumine Drino usque Macedoniam, *Rusiam*; chez Muratori t. XII. p. 182. 183.

148. Le Notaire du Roi Béla, depuis le chapitre XI.

149. La chronique hongroise et bohème (écrite vers l'an 1240. et publiée d'après le manuscrit de Pulawy, à Varsovie, en l'an 1823.) dit p. 20: iste autem mortuo patre, regressus est in civitatem suam Aquilejam, et ibi, accepit uxorem Graecam, de Constantinopolitano Imperio.

150. La chronique hongroise et bohème, p. 18. 20.

151. Salagi, de statu ecclesiae Pannonicae, livre VII. p. 121 et 131.

152. chez Fejer, t. I. p. 260.

153. *nascitur interea filius*, dit Chartuit.

154. Chartuit, ainsique la chronique hongroise et bohême p. 28. disent: hunc Adalbertus Episcopus Chrismali baptismate, secundum credulitatis suae virtutem intinxit.

155. Ditmar p. 249, dit, en parlant du Roi hongrois contemporain de Boleslas le Vaillant: hujus pater erat Deviux nomine, admodum crudelis, et multos ob subitum furorem suum occidens; qui cum Christianus efficeretur, ad corroborandam hanc fidem contra reluctantes subditos saeviit, et antiquum facinus zelo Dei aestuans abluit.

156. La chronique hongroise et bohème, p. 22. dit: haec autem caepit virum suum ad Christum convertere, et a cultura idolorum recedere.

157. la chronique hongroise et bohème p. 20.

158. Suivant le Notaire du Roi Béla, et la chronique hongroise de Tworocz.

159. La chronique hongroise et bohème, p. 42. dit: quia per matrem suam quae soror est Principis Polonorum, suum Ducem Hungarorum Jesse (c'est-à-dire Geiza), cum exercitu suo, prudentissima allocutione convertitur, filium suum sub protectionem SS. Apostolorum Petri et Pauli posuit.

160. V. l'explication du mot *biały* (blanc) dans l'hist: des legislat: slaves par W. A. Maciejowski, tome III. p. 165.

161. j'ai parlé plus haut de l'apparition des Anges à l'épouse de Geiza; la légende sur la vie de Saint Adalbert dit expressément, que ce saint homme se concertait avec la Reine, épouse de Geiza, pour la propagation du Christianisme en Hongrie, et que cette femme avait de l'empire sur l'esprit de son mari.

162. Suivant Ditmar, p. 99.

163. (le nro 164. mis ici, est une erreur de typographie) comme le dit Ditmar, p. 219.

164. Salagi, dans le même endroit, p. 98.

165. Ce que présumait déjà Bardossy, quoi qu'il ait été audela du vrai dans sa conclusion.

166. Katona, historia ducum Hungariae, Pestini 1778, p. 648.

167. Comme Ditmar le dit p. 100.

168. Maylath Geschichte der Magyaren, Voyez tome I. p. 36. de cet ouvrage.

169. Geschichte des Ungarischen Reichs, Wien, 1813. Voyez t. I. p. 87.

170. Ledebur, Archiv tome VIII. p. 305 et suiv.

171. Voici l'explication du mot païen.

Sur l'Épithete de Païen.

L'histoire de l'Église chrétienne nous apprend les noms, que les premiers prosélites de la religion de Jésus donnèrent à leurs frères. Après le premier concile général tenu à Nicée en l'an 325, et après avoir appaisé toutes les querelles élevées dans l'Église chrétienne, les sectateurs du Christ, prirent le nom de Catholiques, et donnèrent celui de païens au reste des idolâtres, quisont restés épars ça et là dans les hameaux. Le mot païen est emprunté de l'ancienne langue des Romains, qui comme on le sait, comprenaient sous le nom de *pagani*, les habitants des hameaux et des villages, excepté les montagnards. [1] Lorsque les deux Églises commencèrent à chanceler dans l'unité, les Prélats catholique-romains appelèrent demi chrétiens [2] les partisans du rite slave, et même ceux qui s'étaient placés sous la tutelle du Pape; les Empereurs de Constantinople appelèrent *hérétiques*, *hommes non baptisés*, les sectateurs du rite romain. Dans la suite, lorsque le rite slave fut anéanti, le Pape lui-même,

[1] Pagi critica in Baronium t. I. p. 474. Jacques Godfroi dans ses remarques au Titre 10 du livre XVI du Code de Théodose. [2] La plainte faite au Pape Jean IX par les Prélats allemands contre le rite slave (Dobner a Hajek t. III, p. 343. - 351.) dit entre autres des sectateurs de ce rite *pseudochristiani;* et on y appelle les Prètres de ce rite hommes antichrétiens. Voici les termes dont on se sert à leur égard: *incessante corda eorum diabolo christianitatem abhorrere caeperunt, Christianitas illis caepit villescere.*

donna le nom de païens aux sectateurs de l'Église grecque, et de plus, les appela profanateurs de la religion chrétienne, hommes méprisant Dieu; il les assimilait aux Tartares, [3] et les traitait comme tels. Nous trouvons des expressions semblables dans les recueuils historiques allemands, [4] ainsique dans Długosz; Cet historien écrivant l'histoire de la nation polonaise, dans le temps même ou l'union projetée à Florence entre l'Église d'Orient et celle d'Occident, n'eut aucun résultat, se montre malveillant pour le rite grec, et le traite à l'égal du paganisme. [5] Ce sont là les seuls documents dans les quels se trouvent mentionnés, les noms des peuples chrétiens regardés alors comme païens; partout ailleurs on trouve à cet égard des expressions vagues, faisant naître le doute, et laissant le Lecteur dans l'incertitude,

---

[3] dans la lettre écrite par le Pape au Prince bohême en 1264. (chez Balbin t. VIII. p. 16,) ou il dit: *accepimus quod Rutheni schismatie et Lithuani, ac alii habitantes in eorum confiniis qui Deum non colunt sed blasphemant potius nomen ejus, una cum Tartaris eorum complicibus quibus sunt faedere damnato conjuncti, Poloniam hostiliter frequenter invadunt.* Et il dit dans la lettre écrite en 1319 à l'Archevêque de Gnesne (Dług. t. I. p. 967): *propter crebros Tartarorum, Lithuanorum, Ruthenorum, et aliorum Paganorum incursus, qui Polonorum gentem quasi nonnullam desidem captivam diversis vicibus abducentes, in miserabilem redegerunt servitutem. et lumine fidei derelicto, in nostri contumeliam Redemptoris, Idololatriae servire cogebant,* [4] en 1352. il écrit *Tartari et Rutheni pagani.* Narusz. t. VI. note 149. [5] *Theodoricus genere Ruthenus, et qui idololatria relicta rectam fidem professus erat. Rutheni qui et ipsi Catholici aestimari volunt* Dług t. I. p. 785. 849

si les individus en question, sont des Chrétiens du rite slave, ou du rite d'Orient, ou bien s'il sont de vrais païens,

172. vita sancti Stephani, (c'est-à-dire la vie de Saint Étienne, écrite par Chartuit au onzième siècle, elle se trouve dans les *rerum hungaricarum scriptores*, publiés à Vienne en l'an 1746. et les suivants par J. G. Schwandtner), vita sancti Gebhardi publiée par le Comte Ign. Batthyan (s. Gerardi scripta et acta, Albo-Carolinae, 1790).

173. Saint Étienne dit dans le diplôme érectionel de l'Abbaye de Beel: *dum in terra Hungariae Christianae religionis per Dei gratiam, nova pulularet professio, multi Catholici et religiosi viri ex vicinis provinciis sancti spiritus dono illuminati caeperunt ad me confluere.*

174. Apàtur, ahétatos, andalgani, Voyez l'ouvrage d'Étienne Leschka, sous le titre *Elenchus Vocabulorum* Budae 1825. p. 10-12. Gregorii Daukovszky Magyaricae linguae lexicon, Posonii 1833. p. 24. 54.

175. Comme il est dit dans la légende «vita sancti Gebhardi:» *in diebus illis erat quidam princeps in urbe Morisena nomine Achtum potens valde, qui secundum ritum graecorum in civitate Budin fuerat baptisatus, qui nimium gloriabatur in virtute et potencia sua: habebat autem septem uxores pro eo, quod in religione christiana perfectus non fuerat. Regi autem Stephano honorem minime impendebat... Accepit autem potestatem a Graecis, et construxit in praefata urbe Morisena monasterium in honore beati Joannis*

Baptistae, constituens in eodem Abbatem cum monachis Graecis juxta ordinem et ritum ipsorum.

176. vita sancti Gebhardi: *sic Christianis novus Christianus sum, noviter baptizatus novum subire volo proelium.*

177. Diocleates (ancien Chroniqueur illyrien) chez Schwandtner t. III. p. 480, dit: *missam eis ordinans more Graecorum.*

178. Thomas (ancien Chroniquer illyrien) chez Schwandtn. t. III. p. 552. Szafarzyk starozitnosti I. p. 672.

179. en 1062 chez Schwandtner. III. p. 149.

180. Lucius (ancien Chroniqueur illyrien) chez Schwandtner. III. p. 553 - 555.

181. Farlatti, t. III. p. 145 et suivantes.

182. vita S. Bonifacii chez Pertz. t. II. p. 348.

183. en 780 chronicon Moissiacense chez Pertz. t. I. p. 16. 296.

184. j'en fournirai des preuves plus bas.

185. vita S. Wolfgangi, chez Mabillon, chap. 29. de l'ouvrage que je citerai plus bas.

186. Swiętopełk épousa en 871 une Princesse bohème, qui sans - doute était dèjà Chrétienne.

187. On l'édifia dans le château du Prince, dit Lewy-Hradek, sur la rive gauche de la Weltava (éloigné d'un mil et demi de Prague). On en batit une seconde dans Wischegrade à Prague.

188. Boczek. t. I. p. 32.

189. en 806. 817. 822. chez Pertz t. III. p. 149. 148. t. I. p. 209.

190. en 995. 897. Ann. Fuld., Reginon chronicon, chez Pertz. I. p. 413. 601.

191. Sigbertus Gemblacensis, cité par Jos. Dobrowski dans *Borzywoy's Taufe* p. 43. 44. ainsique Dandolo chez Muratori t. XII. p. 202.

192. dans les notes ajoutées à la traduction en langue bohème de la légende sur Saint Venceslas, dont nous parlerons plus bas.

193. *deo digna conjunx*, dit l'extrait de la chronique de Monte-Cassino dans le Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde, vom-Pertz, t. V. p. 138. Voyez aussi l'ouvrage de Jos. Dobrowsky Ludmila und Drachomirz p. 59.

194. Knigam slowenskim, greczeskija Knigi ili słowenskija.

195. J. Dobrowsky, Ludmiła und Drahomirz p. 11. 26.

196. Voyez aussi les dissertations: *Ludmila und Drachomirz* p. 29. et suiv. *Wenzel und Boleslav* p. 3 et suivantes. Quand à la légende de Saint Venceslas découverte par Mr. Wostokow à St. Pétersbourg, dans un manuscript provenant du quinzième siècle, Mr. Palacki historiographe bohème, pense qu'elle fut écrite en Bohème au dixième siècle, et qu'elle est la source d'une autre légende qui traite le même sujet, c'est-à-dire de celle de Monte-Cassino provenant du dixième siècle. Voyez Szafarzyk starožitnosti t. I. p. 769. Cette légende est traduite en bohème par Mr. Hanka, et insérée dans le Journal littéraire bohème intitulé Czasopis, de l'an 1830.

197. Długosz, Joannis Dlugossi seu Longini historiae polonicae libri XII. Lipsiae 1711. deux vol. t. I.

p. 135. dit: *Straciquas* in cujus baptisterii convivio occisio Sancti Venceslai fuit secuta, et ex eventu tam improbae necis, nomen illi aptum Straciquas, *quod sonat perdens fermentum.*

198. V. le vocabulaire bohème de Wacerad, composé en 1102., au mot *fermentum*, et le dictionnaire bohème par Joseph Jungmann (slownik czesko-nemecky, w Praze 1834) au mot *Kwas.*

199. Dans la lettre citée par Kosmas, que Jos. Dobrowski, sans nulle preuve, regarde comme falsifiée. Cyrill und Method p. 51.

200. Dalemil, cité dans la Mähr. Legende p. 4. chronicon bohemiae chez Pez rer. Austriacar. scriptores t. I. p. 1059.

201. Jos. Dobrowski Geschichte der böhm. Sprache und aeltern Literatur Prag. 1818. p. 76. 78. Kosmas (*Cosmae ecclesiae pragensis Decani chronicon Bohemorum, accedunt ejusdem Cosmae continuatores*, d'aprés l'édition de Martin Pelzel et Jos. Dobrowsky, sous le titre: *scriptores rerum bohemicarum Tomus* I. Pragae 1783.) p. 50. continuatores de Kosm. p. 378. 467. Palacki Geschichte von Böhmen t. I. p. 138.

202. Ils le nommèrent Adalbert, ne pouvant prononcer son nom slave trop barbare. Comme le disent les légendes des dixieme et onzième siècles, qui décrivent la vie de ce Saint: ces légendes se trouvent dans le troisième volume des *antiquae lectiones* publiés par Canisius ed. Basnage.

203. Kosmas p. 112.

204. Kosmas p. 61.

205. Palacki Gesch. von Böhmen. p. 291.

206. Kosmas p. 62.

207. p. 89 et suivantes.

208. Ils se trouvent dans le Musée Bohème à Prague; Mr. Hanka Directeur de ce Musée me les a montré en 1836.

209. Szaffarzyk starożitnosti t. I. p. 781.

210. Histoire de l'Empire russe tome I. note 269.

211. Hosjus dans l'ouvrage intitulé, *de eo, num calicem, et uxores sacerdotibus permitti, ac divina officia vulgari lingua peragi, fas sit.* Dilingae 1560, où il dit: «quia etsi nos non intelligimus, quae de ore proferimus, illae tamen virtutes quae nobis adsunt, intelligunt et velut carmine quodam invitatae adesse nobis et ferre auxilium delectantur.

212. Kosmas p. 161.

213. Voici le developpement de cette matière.

4. *Sur le Nom de Prêtre.*

Les premiers Chrétiens, donnèrent par respéct, le nom de père aux écclésiastiques, et ils leurs donnèrent plus tard, le même nom qu'ils employaient pour saluer leurs Monarques. Les Slaves, nommèrent pendant longtems leurs Prêtres *papy*, puis (changeant *a* en *o*, d'après le génie spécial des idiomes slaves) ils les nommèrent *popy*, mot dérivé du grec, qui signifie père, en français.

Dès qu'on eut commençé en Occident, à donner le nom de *Pape* au premier pasteur de tous les Chrétiens, c'est-à-dire à l'Éveque de Rome [1], les Slaves,

[1] Jacques Godefroid. c. 2. C. de Episcop. l. XVI. t. 2.

qui reçurent le rite latin appelèrent les Prêtres du haut clergé *Papes* [2], et les membres du clergé subalterne *Popy*.

Mr. Kopitar [3] se trompe, suivant moi, en soutenant, que le mot slave *Pop* provient de l'allemand *der Phaph*; car ces deux noms tirent également leur origine du grec. Chez les Bohêmes et les Polonais, ce nom de *Pop*, s'est soutenu longtemps, et fut aussi donné au clergé latin. [4] Cependant, ce même clergé en portait un autre, qui lui était propre dans ces deux pays, c'est celui de *Ksiądz* qui signifie Prêtre, et qui sans-doute dérive du mot *Książe* [5] (Prince). La Légende de Saint Venceslas, nomme quelquefois les ecclésiastiques *Pop*, et quelquefois, mais rarement, *Knez*, (*Ksiądz*). Gallus (p. 54) dit: que Boleslas le Vaillant appelait par respect les Prêtres *domini*, et un Chroniqueur [6] plus récent, fait mention du *sacerdotium regale*; Quand au psaume de Marguerite (p 61) il emploie ici deux mots, *Pan* qui signifie Seigneur et *Prêtre*. Cependant, d'autres écrits nous apprennent, que déja dans le même temps, c'est-à-dire au quatorzième siècle, le nom de *Pop* était en Pologne et en Bohême une qualification honteuse. [7] Il est encore respecté

---

[2] Dans les fragments de l'Evangile Bohême de Saint Jean, il est parlé du *Caiphas*; *Caipin iensebese papesem leta togo*; l'Evangile Ostromir (Slavin p. 383) le nomme du grec Archierei. [3] Voyez le vocabulaire ajouté a son Glagolita. [4] Jungman, histoire de la literature Bohême p. 23, Psaume II. dans la Zbirka p. 242. Le Psaume de Marguerite p. 46, 67, 80, 81. dit *Popowe*, *Popy*. Voyez aussi mes documents de la langue Polonaise. [5] de l'Allemand *der Kuning*, histoire des legislations t. III. p. 50. [6] vita S. Stan. p. 378. [7] Długosz t. I. p. 1040 met ces mots

chez les Slaves du rite grec. Ceux-ci donnent au haut clergé le même nom qu'aux Monarques, (*Wladyka*) Nestor et les actes officiels, le prouvent.[8]

214. Dług. t. I. p. 620. cum Christi domini sacerdotes viliorem comptentibilioremque apud Bohemos quam Judaei obtinebant locum.

215. Esquise historique

5. *Du Célibat des Prêtres.*

Les païens eux-mêmes, attachaient une idée de sainteté au célibat des personnes consacrées au culte de leurs Idoles. L'Église chrétienne ayant adopté pour base primitive, que tout individu consacré au culte de Dieu n'est plus maître après sa consécration de contracter le lien du mariage, et que lors même qu'il est marié, il doit quelquefois s'imposer la continence,[1] a voulu insinuer par là[2] aux Laïques qu'il leur était défendu de se remarier; mais reconnaissant l'impossibilité d'atteindre ce but, elle se contenta d'interdire expressément le mariage en secondes

---

dans la bouche de Jean Roi de Bohême, qui s'élève contre le célèbre Nankier: *quam procax et temerarius est Pop, id est Sacerdos iste, et quam temere aspirat mori.* [8] Szlecer t. V. p. 59.

[1] En 225 Mansi. I. p. 88. Le Pape Lucien résolut: *officio et beneficio privetur Episcopus presbyter vel diaconus aliique ministri, quos post ordinationem suam contigerit propriae uxoris invadere cubile.* [2] comme nous le dirons plus bas, en parlant *de la polygamie chez le Slaves.*

noces aux Prêtres, ne leur permettant de se marier qu'avant leur consécration; elle leur défend aussi de tenir auprès d'eux, sous quelque prétexte que ce soit, d'autres femmes que leurs épouses, ou des parentes très proches, telles que leurs soeurs, leurs mères, ou leurs tentes. Telle fut la décision du concile tenu à Nicée en l'an 325, et l'influence de Paphnutius écclésiastique très distingué, fut cause que ce concile permit aux Prètres de conserver leurs épouses.[3] Nous voyons qu'après la publication des décisions de ce concile, il y eut encore pendant longtemps des Prètres mariés, quoique soumis au reglement, qui concernait les femmes étrangères,[4] mais il parait qu'à cet égard, les écclésiastiques commirent des abus, car on fut obligé dans la suite de leur rappeller très souvent les décrétales susmentionneés.[5] Lorsque le mariage des Prètres était permis dans l'Église d'Occident, en Allemagne ceux mêmes qui vouèrent la haine la plus implacable au rite slave, furent les premiers qui se déclarèrent pour le celibat. Gerard Évêque de Passau était à leur tête en 952. On s'éleva fortement contre ces mariages en Angleterre en 964, ainsiqu'en Italie en 1019, en France en l'an 1031; mais on ne les cassa point, car le clergé Italien les soutenait de tout son pouvoir. Lorsque

---

[3] Cedrenus, Byzant t. VII, p. 8. [4] Godefroid. c. 44. C. Th de Episcopis XVI, 2. [5] Capitulaire de Pepin et de Charlemagne de l'an 744. 789. Pertz t. III. p. 21. 88. capitulaire de Pepin de l'an 753. p. 22.

dans un synode provincial romain, tenu sous le pontificat du Pape Nicolas second en 1059, le Diacre Arialdus fit une vigoureuse sortie contre le mariage des écclésiastiques, ceux-ci s'emparèrent de lui secrétement, et le maltraitèrent fort. En 1089 après la mort de Grégoire VII, qui le premier décréta sévèrement contre ces mariages, les écclésiastiques italiens se mariaient, comme on peut le voir chez le père Salagi, qui en traite en detail. [6]

L'Église orientale s'est tenue et se tient encore aux décisions du concile de Nicée, décisions qui plus tard acquirent un tel dégré de sévérité, que les Prêtres mariés perdirent l'espoir d'être élevés à la dignité d'Évêques. Autrefois dans les deux Églises, il y avait des Évêques mariés [7], comme aujourd'hui dans les Églises protestantes. Il parait que par l'effet de l'inclination marquée, que le clergé slave avait eue autrefois pour Constantinople, et par celui des rapports plus intimes qui existaient entre eux qu'avec Rome, même après l'affermissement du rite latin en Pologne et en Bohême, le mariage des ecclésiastiques eut encore lieu dans ces deux pays; ce qui prouve que ce clergé s'opposait aux règles de l'Église romaine. Pour ce qui concerne les mariages des Prêtres, encore au douzième siècle le clergé bohême refusait obstinément de se conformer à ce changement,

---

[6] de statu eccles. Pannonicae l. VII. p. 205 et suivantes. [7] Joh. Müller der Geschichten Schweizerscher Eidgenossenschaft. Leipzig 1825 t. I. p. 187.

qu'on fit éprouver aux décisions du dit concile, changement qui interdit d'admetre dans les ordres écclésiastiques des hommes veufs remariés, ou même mariés pour la première fois, mais avec une femme divorcée; en s'appuyant sur l'article qui prescrit, qu'un homme consacré au culte de Dieu, ne peut se marier qu'une seule fois. Quoique les écclésiastiques bohêmes contraints par la force, se fussent séparés de leurs femmes, vers la fin du douzième siècle, le Cardinal Pierre parvint à peine à sauver ses jours [8], lorsqu'il mit cette loi à exécution.

Les archives du chapitre de Prague, d'ou j'ai tiré plusieurs extraits [9], possèdent des preuves importantes, sur les mariages des écclésiastiques bohêmes; On trouve consigné dans ces actes, qu'après la mort de leurs pères ecclésiastiques, si les fils montraient de la capacité, ils pouvaient hériter de la dignité où plutôt des fonctions, et des revenus du Prêtre défunt, et que lorsque son fils s'y montrait inhabile [10] il était

---

[8] Ossoliński t. II. p. 465. Chronicon B. Gerlaci. t. I. p. 125 [9] en 1132. *locavi duos canonicos ita nominatos Ras et Bezded. quibus ipsum locum usque ad finem vite eorum concessi. Sed si peccatis intervenientibus proles eorum non fuerit docta. eis precepi.'ut in vita sua ordinarent. quod iste numerus canonicorum duorum non desit usque in finem mundi.* [10] en 1143. *Ego Guido cardinalis..... prebendam ei abstulimus* (á Jurata Curé de la Cathédrale de Prague) *quia sine omni ordine clericali manens adhuc laicus erat, et uxorem habens, eam dimittere noluit, nec potuit, quia illa Consentire noluit. Similiter ejusdem ecclesiae decanum Petrum... quia trigamus erat... Wissegradensis ecclesiae praepositum Hu-*

permis au père de désigner quelqu'autre sujet pour le remplacer dans ses fonctions après sa mort. On voit encore par ces mêmes actes, que les personnes qui s'étaient d'abord consacrées à l'état écclésiastique, refusaient d'entrer dans les ordres pour se soustraire par là aux règles du concile de Nicée devenues plus tard trop sevères, comme nous l'avons dit. Par leur capacité dans les sciences [11], ou par d'autres motifs ces demi-prêtres occupaient en suite des hauts emplois dans la hiérarchie écclésiastique, sans participer réelement au caractère sacerdotal [12]. Cet usage était aussi établi dans d'autres lieux. En Lithuanie les Prélats, se contentaient souvent de la dignité de Diacre et refusaient le sacre [13].

Une vieille chronique [14] affirme, que jusqu'à l'an 1148 les Prètres, les Prélats et même les Évêques de Pologne, avaient leurs épouses. Chez les Slaves elbiens les Prêtres se mariaient aussi. [15]

---

gonem deposuimus . . . quia bigamam uxorem habens, laicus fuit . . . In tota etiam Boemia et Moravia bigamos et viduarum ac repudiatarum maritos in clero inventos deposui. [11] Par Exemple Jurata, fut autrefois Chancelier de Sobiesław I. Prince bohéme. [12] De là Kosmas p. 145 dit des Chanoines de Prague du IX siècle: *erant irregulares et nomine tantum Canonici inculti, indocti, et in habitu laicali in choro servientes, velut acephali aut bestiales Centauri viventes.* [13] Znicz de l'an 1836. p. 42. [14] a. d. ordinatus est Walterus nonus episcopus Wratislaviensis . . . usque ad ejus tempora, sicut dicitur, multi episcoporum Poloniae, nec non canonici et sacerdotes uxorati fuerunt. chronic. princip. Polonor. dans le recueuil de Mr. Stentzel t. I. p. 159. [15] Helmold t. I. 47. *sacris connexi foederibus statuerunt amplecti coelibatum vitae.*

Sous le règne de Leszek le Blanc, c'est-à-dire à la fin du douzième siècle, il est parlé souvent dans les actes. des mariages de Prêtres. On usait des mêmes moyens qu'en Bohême pour les en empêcher. [16] N'ajoutons pas foi à Długosz, qui dit qu'à cet égard le clergé Polonais se montra plus docile que le Bohême aux injonctions du Cardinal Guido, la hiérarchie ecclésiastique eut bien de la peine à atteindre son but encore au trèizieme siècle, en Pologne et en Silésie; D'autant plus que François, Évêque de Breslau, écrivit alors en faveurs du mariage des Prêtres. L'esprit du tems, et l'opinion généralement admise, que la femme qui épouse un écclésiastique est moins sa légitime épouse que sa concubine, ont pû seuls détruire la coutume de [17] ces mariages, d'abord dans l'esprit des dévotes, et ensuite dans celui des autres femmes, qui toutes craignaient le blâme.

Saint Ladislas rendit en Hongrie, à l'égard du mariage des écclésiastiques, des lois dignes d'attention; en vertu des quelles, un Prêtre et même un Diacre, qui se remariait, où épousait en premières noces une veuve ou une femme divorcée, était de suite séparé de son épouse, et devait se soummetre à une pénitence; la même loi fut renouvelée plus tard, par Koloman, [18] et alors avec cette nouvelle modification, que la femme était libre de se remarier comme si

---

[16] Archid. Gnesn. Sommersb II. p. 82. Dług. I. p 575. Narusz. t. IV. p. 339. [17] Archid. Gnesn. Sommersb. t. II. p. 84. 155. Dług. I. p. 625 Worbs. Archiv. p. 16. 17. 19. [18] Corpus juris Hungar. t. I. p. 149.

elle ne l'eût jamais été auparavant. Dans le cas où, au lieu d'épouse, le Prêtre avait une esclave, il était obligé de la vendre, et s'il s'y refusait, cette vente se faisait par l'autorité du tribunal compétent, et l'argent qui en provenait, revenait de droit à l'Évêque. Un Prêtre, qui s'était mariés en premières nôces, pouvait demeurer avec son épouse jusqu'à ce que le Pape eût pris une décision à son égard. L'Archevêque ou l'Évêque qui tolérait les abus de ce genre, était en responsable envers les tribunaux civils ou ecclésiastiques. [19] Sous le règne de Koloman, on rendit une loi définitive qui interdit le mariage aux Prêtres, menace de faire perdre leurs émoluments à ceux qui, mariés avant la promulgation de ce décret, ne voudraient pas s'engager par serment à répudier leurs femmes, et refuseraient de leur assurer une existence indépendante. Un Prêtre et son épouse séparés de la sorte, étaient obligés de jurer sur le saint Sacrement qu'à l'avenir ils n'auraient aucun commerce ensemble, sous quelque prétexte que ce fût. [20]

216. Ils se trouvent chez Boczek en 899. 900. I. p. 60. 64.

217 en 974. chez Fejer I. p. 258.

218 Dobner dans son commentaire a Hajek IV. p. 238, et suivantes. Cependant Mr. Palacki p. 235. est d'un autre avis.

219 p. 196. „Boemi regnante Zuetepulco duce quondam

[19] Corpus juris hung. t. I. p. 135. [20] Koloman, v. corpus juris hung. t. I. p. 152.

fuere principes nostri. Huic a nostris parentibus quotannis solvitur census, et quos in sua regione Marierunt dicta habuit episcopus." Le plus nouvel éditeur de Ditmar, Wagner met *episcopiis* en place de *episcopus*. L'édition de Leibnitz dit: *et hic in sua regione Marhan dicta episccpos habuit*, et cette variante est adoptée par plusieurs des écrivains. Le changement fait par Wagner dans le texte de Ditmar me plait davantage, car ce que dit cet auteur sur le payement fait pour les Evéchés de Swiętopełk, est plus important que l'observation qui nous apprend que des Evechés existaient dans l'Empire de ce Souverain.

220. Kollara zpewanky (c'est-à-dire chansons des Slaves sous la domination des Hongrois, publiées par l'Abbé Jean Kollar à Offen 1834. en deux volumes). Voyez tome I. p. 29.

221. Dans le Journal littéraire de Wilna publié sous le titre de Tygodnik (l'hebdomaire). Voyez tome II. p. 52.

222. Gallus p. 27, dit: Semovith sui principatus fines ulterius quam aliquis antea dilatavit. Kadłubek I. p. 78. 79. hic enim non modo eas, quas Pompiliana deseruerat ignavia, nationes revocavit, sed et alias, aliis intactas, regiones suo conjecit imperio.

223. Pag. 36. Cujus (Zwatopluci) regnum filii ejus parvo tempore, sed minus feliciter, tenuerant, partim Ungaris illud diripientibus, partim Teutonicis orientalibus, partim Poloniensibus solotenus hostiliter depopulantibus.

224. Se trouve dans le manuscrit de Nikon (on appelle ainsi un des manuscrits de la chronique de Nestor d'après son possesseur), V. Szlecer pag. 66.

225. Chez Kosmas p. 168 - 172.

226. Mr. Palacki nous en a fourni l'explication la plus nouvelle, pag. 217, bien différente de la nôtre.

227. D'après les uns la Camp est une rivière de Bavière; d'après les autres c'est la rivière Egger, mais c'est mal compris.

228. Les actes officiels que Ledebur t. XV. p. 324· de ses Archives cite de Lunige, semblent les comprendre; ils demeuraient auprès de Karlsbad la où nous voyons aujourd'hui les villes de Loket, Tachow, Welichow.

229. Kosmas p. 23 - 24.

230. Chez Dobner Monum IV. p. 259.

231. Kosmas p. 36.

232. Szafarzyk, starozitnosti t. I. p. 909.

233. Une rivière qui coule auprès de Luck. V. Siarczyński dans le Czasopis de Lemberg 1818 t. I I. p. 13.

234. Łubieński dans la biographie des Évêques de Płock cité chez Pagi IV. p. 10 en l'année 965.

235. Starowolski nous dit dans vitae Antistitum Cracoviensium, Cracoviae 1658 pag. 1: est in comperto, religionem christianam non primum sub Miecislao in Polonia coepisse, sed a principio statim promulgati Evangelii, per universam fere Slaviam seu Sarmatiam, dominatricis Romae aemulam, per Ponti habitatores, qui Hierosolymis suum idomia ex ore Petri concionantis, sacra Pentecostes solennitate, audierunt, nostris regioni-

bus illatam fuisse: sub Miecislao vero, qui toti Vandaliae seu Poloniae tunc imperabat, cultum illius et ritus publico edicto extulisse signa.

236. *Cum Kracovia civitate, provinciaque, cui Wag. nomen est, cum omnibus regionibus ad praedictam urbem pertinentibus, que Krakow est*, cela est dit dans l'acte officiel qui nous décrit les frontières de l'Évéché de Prague.

237. Canisii, lectiones antiquae, tome III. p. 66. Il dit de Saint Adalbert: *Quatuor autem istas provincias convertit ad fidèm Christi St. Adalbertus, quae antiquo paganorum errore detinebantur, scilicet Pollianam, Sclavaniam, Waredoniam, Cracoviam.*

238. Szafarzyk tom. I. p. 740.

239. Breslauer Zeitung vom 3 Juny 1820. N. 87. p. 1076.

240. L'Anonyme chez Sommersb. tome II. dit: Smogrow von procul oppidum Szczycow alias Wartenberg.

241. Ditmar p. 31 et 32.

242. Comme l'observe Długosz t. I. p. 83.

243. Dans la traduction allemande de Kadlubek p. 234-226.

244. Voyez l'extrait cité des Éphémérides littéraires de Lemberg dans l'Almanach politique du royaume de Pologne de l'an 1836. p. 2.

245. p. 97. 98.

246. et protinus caput suum et seniorem dilectum membra populi hactenus debilia subsequuntur, et nuptiali veste recepta inter caeteros Christi adoptivos numerantur.

247. Tunc congratulantur legitime conjugati, praedictus mas et nobilis faemina, illisque subiecta omnis familia gaudet se in Christo nupsisse.

248. Ditmar p. 97. Boguchwała chez Sommersb. tom II. p. 24. Baszko, et le catalogue des Archêvequs de Gnesen chez Paprocki au commencement de blasons des Chevaliers polonais. Tous les autres auteurs qui traitent en detail l'histoire de Bohême croyent Dąbrówka fille de Boleslas I. La légende de Saint Venceslas trouvée par Mr. Wostokow parle de quatre soeurs de ce Prince.

249. p. 248. *in tempore dum is gentilis esset.*

250. Voici un coup d'oeil sur la Tonsure usitée chez les Slaves.

6. *De la Tonsure, coutume soit disant païenne.*

Dans le temps même ou Méthodius et ses disciples propageaient le christianisme parmi les Slaves, deux individus arrivèrent inopinément à Kruszwica, et pratiquèrent la Tonsure à Ziemowit, qui règna dans la suite et forma la première branche généalogique des Monarques polonais. Comme, suivant les anciennes chroniques, l'arrivée de ces deux personnes signala l'introduction du christianisme dans ce pays, Naruszewicz [1] fait une remarque très judicieuse, en disant qu'il parait étonnant que ces pélerins arrivés en Pologne s'avisassent de pratiquer la Tonsure qui était une pratique

---

[1] Historya narodu polskiego przez Adama Naruszewicza (l'histoire de la nation polonaise publiée à Varsovie 1824.) t. I p. 795.

païenne, et il demande pourquoi, au lieu de couper les cheveux à Ziemowit, ils ne le baptisèrent pas simplement, suivant la forme usitée. Le Comte Maximilien Ossoliński [2] cherche à éclaircir ce doute en disant, que les deux individus mentionnés étaient envoyés par Swiętopełk, qui, en tonsurant Ziemowit lui administèrent le Sacrement du baptême par le fait même de la Tonsure, et remplirent en cette occasion une fonction en même temps ecclessiastique et temporelle.

Cette explication d'Ossoliński ne répond pas à la question de Naruszewicz, et n'éclaircit pas le doute relatif à la Tonsure; il eût fallu pour cela démontrer que les dits Chrétiens, tout en tonsurant le Prince, le baptisèrent réellement, et que la Tonsure, cérémonie païenne, avait été employée par eux, sans doute dans l'intention d'inspirer plus de confiance aux païens, pour les attirer à la nouvelle religion et y mieux affermir les nouveaux convertis; car il est certain que, primitivement, les Prêtres chrétiens, employaient ce moyen pour arriver plus sûrement à leur but. L'histoire nous apprend que Cyrille permettait aux Slaves de pratiquer des cérémonies chrétiennes suivant le mode païen, comme par exemple de faire des sacrifices à Dieu suivant leurs anciens usages; c'est ainsi qu'il tolérait chez eux le divorce pour lequel ceux-ci ne voulurent

[2] Wiadomości historyczno-krytyczne (c'est-a-dire notions critico-historiques publiés a Cracovie en 1819-1822. en quatre volumes), tome II. p. 261. 569. 570.

rien changer aux anciennes lois. Dans ce cas là, ce que nous venons de dire n'éclaircit pas encore suffisamment le doute, que la cérémonie de la Tonsure fait naître. Il est impossible de supposer que les Prêtres chrétiens, pour complaire aux peuples convertis, aient voulu prostituer leur saint ministère en s'associant à des cérémonies païennes, et se soient exposés par là à confirmer ces peuples dans leurs préjugés, non seulement en tolérant mais en prescrivant même à ces mêmes peuples déjà convertis des pratiques du paganisme. Il est donc plus vraisemblable, que la Tonsure était compatible avec le Christianisme, et qu'elle faisait alors partie de la cérémonie du Baptême, comme cela a lieu encore aujourd'hui dans l'Église Catholique grecque. En refléchissant attentivement au fait précité, il ne nous sera pas difficile de comprendre la véritable destination de la Tonsure, pratiquée lors du baptême de Ziemovit, et celle que Ziemomysł fit pratiquer à son fils Mieczislas. Ceci nous porte à croire, que les Princes polonais, qui regnèrent avant Mieczislas, et ce Prince lui-même, étaient Chrétiens, et la preuve en est qu'ils se soumetaient à la Tonsure.

Cependant l' histoire nous apprend que les peuples même païens de l'Asie, de l'Afrique et de la Grèce, observaient un cérémoniae très analogue à la Tonsure des Chrétiens; d'après cela il devient indispensable de démontrer avant tout la différence qui existait entre ces deux cérémonies, et de prouver que la Tonsure chrétienne est celle dont les Chroniqueurs slaves font la description.

En considérant la Tonsure chez ces peuples, nous voyons que les cheveux longs ont toujours été considérés chez eux comme un ornement; que les personnes pieuses ou penitentes (ascetae) se les coupaient pour se mortifier, et qu'elles se faisaient même raser toute la tête. Ceci avait lieu particulièrement en Egypte, parmi les Prêtres d'Isis et de Sérapis. Les Hébreux pratiquaient aussi la coupe des cheveux dans la même intention, et les Chrétiens les imitèrent à cet égard. Les Israélites ne se faisaient point raser la tête, parce que cette coutume égyptienne et par conséquent païenne ne pouvait être imitée par un peuple soumis à l'ancien Testament. Cependant, chez eux, les personnes pieuses et les pénitents offraient leur chevelure à la divinité, sacrifice que les pénitents ne devaient offrir qu'une fois seulement. Cette coutume passa des Israélites aux Chrétiens, et se propagea parmi eux. Avant d'en faire la description, tournons notre attention sur les Grecs qui pratiquaient aussi la coupe des cheveux, mais par des motifs autres que la piété.

Plutarque rapporte [3] que, chez les anciens Grecs, la jeunesse, qui approchait de la matûrité, se rendait au temple d'Apollon à Delphes, et qu'arrivés dans le sanctuaire, les jeunnes gens se coupaient les cheveux du devant de la tête, et l'offraient à la Divinité. Plutarque nous apprend que cette coutume existait chez

---

[3] Dans la vie de Thésé, Voyez les ouvrages de Plutarque, tome I. p. 10-12. d'aprés l'édition de Reiske publiée à Leipsic 1774.

les autres nations Asiatiques, et qu'elle était déjà en usage du tems d'Homère. Les parents sacrifiaient aux Dieux les cheveux de leurs enfants, en implorant pour eux la protection du ciel. Il observe qu'on doit rechercher l'origine de cette coutume chez les anciens, dans leur manière de faire la guerre; les soldats exposés à se rencontrer de fort près, se faisaient raser le devant de la tête, pour ôter à l'ennemi la possibilité de les saisir par les cheveux; chose d'autant plus aisée, que dans ce temps on combattait rarement le casque en tête, et qu'on préférait alors perdre la chevelure, à rester exposé au malheur d'être tué ou fait prisonnier.

L'Éditeur de Plutarque fait à ce sujet une remarque, qui s'accorde en tout avec notre pensée; il en résulte, que la Tonsure païenne des peuples antiques, ne provenait pas d'un acte de dévotion comme chez les Israélites, mais tirait son origine de la manière dont ils faisaient la guerre. Le contraire eut lieu chez les nations européennes les plus remarquables du moyen âge, telles que les Germains et les Slaves, vû qu'ils avaient une autre manière d'attaquer l'ennemi; c'est pourquoi, parmi ces peuples, de longs cheveux faisaient l'ornement des gens de distinction, et on ne coupait les cheveux qu'aux esclaves; les gens libres ne se privaient jamais de cet ornement. Tous les documens gardent à cet égard le plus profond silence, et ils ne disent pas que ces peuples se soient rasé la tête, quoique l'histoire nous eût cité bien des choses relatives au paganisme des peuples germains.

C'est seulement quand ils devinrent Chrétiens, que les Germains et les Slaves se firent couper les cheveux. Mr. Jacques Grimm [4] traita longtems ce sujet par rapport aux Germains. Les Slaves considéraient les cheveux longs comme un ornement, et ne les coupèrent pas d'abord; nous pouvons le conjecturer d'après le maintien prolongé de cet usage chez eux, en dépit des coutumes et règlements opposés, et adoptés en Occident; coutumes et règlements, qui prescrivaient la coupe des cheveux. Les Polonais, quoique prosélytes de l'Église romaine, se conformaient cependant à l'usage pratiqué dans l'Église orientale, et portaient des cheveux longs. [5] Car les prosélytes de cette Église, ayant une fois sacrifié leurs cheveux à Dieu, les laissaient ensuite pousser toute leur vie, ainsi que le font actuellement les paysans russes. Ce ne fut qu'au seizième siècle, comme le marque Naruszewicz, [6] que les chevaliers, les nobles et ensuite le reste de la nation, les paysans exceptés, commencèrent à se raser la tête et à couper leurs cheveux, après le carnage qu'en firent les Valaques dans les grandes forêts de Bukowina, oû plusieurs de nos guerriers éprouvèrent, sous le règne de Jean Olbracht, le sort d'Absalon, et reçurent la mort parceque leurs longs che-

---

[4] Deutsche Rechtsalterthümer, publiés a Gottingue 1828. p. 239. 271. et suivantes, et p. 339. [5] en 1040. d'après Długosz I. p. 211 ordona les Pape aux Polonais, caesariem capitis et comam barbaro more non nutrire, sed auribus patentibus ad instar Catholicarum et Latinarum nationum tonsuratum caput gestare. [6] tome II. p. 397.

veux en voltigeant s'étaient attachés aux arbres où ils étaient restés suspendus. C'est ainsi que le besoin nous fit renoncer à ce futile ornement.

On m'objectera sans doute, que ceci ne s'accorde pas avec ce qu'avancent nos Chroniqueurs les plus anciens, qui disent que la Tonsure était une coutume en usage chez les Slaves païens; qu'on la pratiquait à l'age de sept ans; que cette opération fut pratiquée certainement en Pologne, puisque les Chroniqueurs nous citent même l'âge où les enfans y étaient soumis. Il est facile de répondre à cette objection en faisant remarquer que la Tonsure nous est arrivée avec la chrétienté, et qu'on la pratiquait à l'âge de sept ans; qu'elle différait beaucoup de la coutume de couper les cheveux et de celle de raser la tête, coutume qu'il ne faut pas confondre avec la Tonsure. Voici quelle fut l'origine de la Tonsure.

Les pieux Nazaréens avaient coutume de se couper les cheveux dans l'Église en signe d'humilité et ensuite de brûler ces cheveux. Cet usage, comme le dit Baronius, fut imité par les Saints Apôtres; c'est de là que les érudits en matière de religion, expliquent l'origine de la Tonsure chétienne. [7] Il existait deux espèces de Tonsure chrétienne. Les laïques se coupaient les cheveux en signe d'humilité; on les coupait aux personnes destinées à l'état ecclésiastique, pour désigner le caractère sacerdotal, dont elles

---

[7] Baronii annales ecclesiastici (d'après l'édition de Mayence) tome I p. 372 et suivantes.

devaient être revêtues dans la suite. Il y avait des prières particulières, préscrites pour chaque espèce de ces Tonsures. Comme la Tonsure pratiquée aux laïques nous intéresse le plus, c'est d'elle que je vais parler.

On sait que la coutume des Tonsures se propagea dans l'Église orientale, qui prescrivait et prescrit encore de tonsurer les enfants des deux sexes en les baptisant. De plus Saint-Paul dit, [8] que de longs cheveux ne conviennent pas à l'homme, et ne doivent orner que la tête des femmes. Chez les Slaves, on coupait les cheveux aux hommes, lorsq'ils avaient atteint un certain âge, et aux femmes lorsqu'elles se mariaient. Les parents des jeunes gens, ou leurs tuteurs, envoyaient quelquefois en présent, des boucles de cheveux aux personnes à qui elles voulaient marquer leur respect. Ainsi, vers l'an 648, Constantin le Barbu (Pogonotes) Empereur d'Orient envoya au Pape Benoît Second les boucles de cheveux de ses deux fils Justin et Héraclius. Mais la Tonsure était plutôt une coutume, orientale qu'occidentale; car on n'en trouve pas de traces en Occident avant le huitième siècle. Alors les Rois Francs qui, comme nous l'avons dit dans cette histoire, avaient conçu le projet d'obtenir le titre d'Empereurs d'Orient, se conformèrent aux usages reçus dans l'Église orientale, et firent tonsurer leurs fils. Plus tard cependant, cet

---

[8] I. aux Corinthiens XI. v. 14. 15.

usage tomba en Occident; on n'y fit plus qu'une espèce de Tonsure, en administrant le sacrement de la confirmation. Avec le temps, la Tonsure tomba aussi en désuétude, au point qu'on n'y connait maintenant que la Tonsure pratiquée aux ecclésiastiques ou la Tonsure cléricale.

Au contraire les sectateurs de l'Eglise orientale et par conséquent ceux du rite slave, outre les Tonsures faites hors du baptême, en pratiquaient de particulières aux jeunes gens. On tonsurait encore en Pologne aux neuvième et dixième siècles, et au onzième en Bohème. Dans le dix-huitième siècle, comme l'observe Tatiszczew, [9] la noblesse russe observait cette coutume, et leurs paysans l'observent jusqu'aprésent. Elle existe encore au delà des Carpathes et surtout chez les Monténégrins, ainsi que l'assure Mr. Kucharski qui y voyagea il y a quelques années.

Lorsque le jeune homme grandissait et avait atteint l'âge de quatre, cinq ou sept ans, on lui coupait les cheveux. Karamzin affirme qu'on le faisait dans la quatrième et la cinquième année. L'usage adopté dans l'Église occidentale, de couper les cheveux en administrant le Sacrement de la confirmation prouve, qu'on tonsurait aussi dans la septième année. Quoique les preuves que je puis citer, ne proviennent que du treizième siècle, [10] on ne peut douter, que le document

---

[9] Karamzin l'histoire de l'Empire russe tom III. note 144. 331.

[10] l'arrét du concile de Cologne tenue en 1280 (Voyez tome XIV. p. 684 de la collectio sacrorum conciliorum d'aprés l'edition de

que je cite n'ait été écr i t dans l'esprit de l'ancienne coutume, lorsqu'on baptisait et confirmait ensemble, ou qu'on confirmait bientôt après le baptême et lors qu'on pratiquait la Tonsure à part. Car on faisait primitivement le bapteme et la confirmation ensemble, [11] ce qui se pratique encore dans l'Église orientale. Lorsque plus tard, on recula l'époque de la confirmation dans l'Église catholique romaine, on ne vit plus la nécessité de tonsurer à part, mais de tonsurer et de confirmer en même temps. Pour une cause semblable, mais qui se fit d'une manière opposée à celle-ci, l'usage de tonsurer les jeunes gens cessa dans l'Église orientale; comme elle coupait les cheveux et confirmait en baptisant, elle crut inutile de faire la seconde Tonsure. Autrefois, lorsque l'Église orientale confirmait à part et tonsurait à part, on lui reprochait de multiplier inutilement ses cérémonies religieuses; celle-ci répondait que là où il s'agit de louer Dieu et de s'humilier devant lui, il ne se fait rien de trop. Cependant l'influence de la civilisation fit cesser cette cérémonie dans l'Église orientale, mais non partout, comme nous l'avons dit plus haut.

C. Labbeus) dit: moneant presbyteri parentes baptisatorum nondum confirmatorum, ut eos ad episcopum, qui solus potest confirmare, ducant septennes, vel majoris aetatis, et tondeantur capilli, maxime contra rontes dependentes... [11] Collectio sacror. conciliorum d'après la même édition tome I. p. 1274. [12] Baronii annales eccles. tome I. p. 732. et suivantes. Mabilon acta SS. Ordinis S. Benedicti, d'apres l'édition de Venise. Voyez la préface au cinquième tome § 17 et suivantes. Grimm cité plus haut, p. 146. 147. Les livres liturgiques des deux eglises.

Ce que je viens de dire est appuyé sur des preuves authentiques; celui qui lira les sources que j'ai approfondies, s'en convaincra. [13]

La Tonsure se pratiquait autrefois avec toute la pompe imaginable. Les familles regardaient l'époque de cette cérémonie comme celle d'une fête; on remerciait Dieu d'avoir conservé la vie d'un jeune homme jusqu'à l'époque où il pouvait devenir, pour leur vieillesse, le soutien des auteurs de son existence. On menait le jeune homme à l'église, où les ecclésiastiques l'attendaient pour la Tonsure. Le père, le tuteur ou une autre personne choisie, servant pour ainsi dire de parrain comme dans la consécration, l'assistait pendant la cérémonie, et un repas aussi splendide que le permettaient les moyens du père ou du tuteur, finissait cette journée de bonheur. [13] De même que [14] dans la confirmation de l'Église occidentale, on donnait au jeune homme un nouveau nom.

Fixons maintenant notre attention sur la Pologne, et écoutons ce que les Chroniqueurs disent en parlant de la Tonsure de nos aïeux.

Les anciens Slaves avaient pour les cheveux une vénération, qui approchait du respect religieux. Ils ne les coupaient que dans des occasions solennelles,

---

En manquant de meilleure edition je recourus à celle de Paris de l'an 1647. qui a paru sous le titre *Euchologium Graecum*, voyez p. 377. et suivantes de cet ouvrage. [13] Karamzin cité plus haut, et la légende sur Saint Venceslas au commencement. [14] Voyez la chronique de Gallus a l'endroit que je citerais plus bas, ainsi

indispensables et tres importantes; par exemple ils donnaient des boucles de leurs cheveux comme un gage de leur parole. Ditmar dit des Lusaciens [15] que lors qu'ils traitaient de paix, ils se coupaient le cheveu le plus long de la tète, et le donnaient avec un peu de gazon, aux plénipotentaires ennemis, en leur serrant la main pour gage de leur parole, comme autrefois le Pater-Patratus employait l'herbe Sainte en faisant de conventions au nom du peuple romain. Les Germains avaient le même respect pour les cheveux, et pretaient sur eux serment. [16] L'adoption de la Tonsure chez les Slaves est le signe d'un grand changement survenu dans leur manière de penser; et nos savants observent avec raison qu'elle se trouve dans un rapport étroit avec la propagation du Christianisme en Pologne. [17] Je démontrerai bientôt que notre Tonsure ressemble à celle qu'on pratique dans l'Église orientale, ainsi qu'à l'ancien usage observé pendant la confirmation qu'on donnait dans l'Église occidentale à l'âge de sept ans.

Les repas décrits dans Gallus furent donnés par nos Princes et des pauvres paysans à l'occcaion de la Tonsusure. Ce fut à l'ocasion d'une Tonsure que Popiel fit pré-

---

que les *Trudi i zapiski obszczestwa* (c'est-a-dire les travaux de la societé litteraire de Mosqou), Moskwa 1826. Voyez de la III. partie le I. livre p. 69. de cet ouvrage. [15] p. 152. pacem abraso crine supremo et cum gramine datisque affirmant dextris.

[16] Grimm, p. 147. [17] Siarczyński dans le Czasopis de Lemberg en 1818. II. p. 54 et suivantes, ainsique Naruszewicz et Ossoliński cités plus haut.

parer un grand repas.[18] C'est dans la même intention que Piast[19] prépara, aussi splendidement que le lui permettaient ses faibles moyens, le boire et le manger destinés à ses hôtes qui, à la fin du repas, tonsurèrent son fils.[20] Le Chroniqueur entre à cette occasion dans de grands détails sur la Tonsure de Mieczislas. Suivant Gallus, ce Chroniqueur si véridique, le jeune Prince reçut un nom lorsqu'on le baptisa, et un autre nom lorsqu'on le tonsura. Cette circonstance des plus importante, nous prouve que la Tonsure polonaise du paganisme ressemblait en tout aux Tonsures chrétiennes, puisque, suivant Gallus, lorsque l'enfant avait atteint la septième année, le père préparait un grand festin, et y conviait ses amis et ses connaissances les plus notables. Pendant le repas donné à l'occasion de la Tonsure de Mieczislas, le jeune Prince aveugle depuis sa naissance, recouvra la vue; les conviés regardèrent ce miracle comme un heureux présage sur les destinées futures de la Pologne qui devait, suivant eux, s'élever au dessus de toutes les nations voisines.[21] Le Chroniqueur va

---

[18] Gallus p. 19 ad tonsuram duorum suorum filiorum grande convivium praeparavit. [19] Gallus p. 22. est mihi vasculum cerevisie fermentate, quam pro cesarie filii, quem habeo, unici, tondenda preparavi.... Qui etiam porcellum nutriebat, quem ad illud servicium reservabat. [20] Gallus, p. 25. hospites illi puerum totonderunt, eique Semevith vocabulum indiderunt.

[21] Gallus p. 28. 29 qui primus nomine vocatus alio, septem annis a nativitate cecus fuit, septimo vero recurrente nativitatis ejus anniversario, pater pueri, more solito, convocata comitum aliorumque suorum principum concione, copiosam epulationem et

encore plus loin dans sa conclusion car, suivant lui, la la Pologne, qui avait erré jusqu'alors dans les ténèbres du paganisme, dut s'éclairer par le flambeau de la religion chrétienne. [22] Sa conclusion était juste, car alors la situation des affaires politiques fut telle, que toute nation qui refusait d'adopter la politique occidentale, devait ou s'attendre à demeurer dans un état stationnaire ou même à tomber. Ainsi Mieczislas et plus encore Boleslas le Vaillant, en établissant en Pologne le rite latin, élevèrent leur empire au-dessus des peuples russes leurs voisins, restés fidèles au rite de l'Église orientale. Le Chroniqueur dit donc avec raison que Mieczislas recouvra la vue; il taxe de paganisme ce qui existait chez nous avant l'établissement du rite latin. Cependant Kadłubek émet une autre opinion sur la Tonsure; il remarque qu'elle n'est pas une coutume païenne, puisqu'elle se lie au miracle de la multiplication du manger et du boire, faite par ceux qui tonsurèrent Ziemovit; qu'on ne défendit pas alors aux Chrétiens la pratique de la Tonsure, mais qu'au contraire les fidèles la révérèrent

---

solemnem celebrabant... cunctisque residentibus videntem puerum pronunciavit... ipsi vero per cecitatem Poloniam sic antea fuisse quidem cecam indicabant, sed de cetero per Meschonem illuminandam et exaltandam super nationes contiguas prophetisabant.

[22] Gallus p. 30. Quia et ita se habuit et aliter tum interpretari potuit. Vere Polonia ceca prius erat, que nec culturam veri Dei nec doctrinam fidei cognoscebat, sed per Meschonem illuminatum et ipsa illuminata, quia eo credente Polonica gens de morte infidelitatis est exempta.

et la pratiquerent librement, et que, puisqu'il réside en elle un secret de la foi, les hommes qui veulent passer pour raisonnables, ne doivent point faire de la Tonsure [23] un objet de risée. Ainsi parle Mathieu dans Kadlubek; Jean lui répond: [24] « il arrive communément que les gens se moquent de ce qu'ils ne connaissent pas; il en est de même à l'égard de la Tonsure. Je ne parle pas ici de la Tonsure que l'Église prit des Nazaréens, et dont chacun connait les motifs; mais si on connaisait bien celle que nos ancêtres adoptèrent et nous ont transmise, on se garderait bien de la considérer comme une pratique superstitieuse. Notre Tonsure est une sorte d'opération de laquelle nait un certain genre de parenté parmi les fidèles, comme il en existe une entre le baptême et la confirmation. »

---

[23] Nam ut ex ipso gentilitatis ritu praesumitur: si superstitiosa sunt tonsurae libamina, cur superiore miraculo videntur consecrata? Cur fidelibus non solum non sunt inhibita sed celeberrima hodie devotione solennia? Quodsi seria, cur ab eis qui se in cunabulis prudentiae natos asserunt, cachinno ridiculo excipitur? Kadlub. t. 1. p. 84. [24] Temerarium est de incertis temerariam precipitare sententiam. Unde tui prudentes, si prudentes essent, discere potius didicissant incognita, quam deridere ignorata. Nec enim de ea loquor cujus initium a Nazareis imitatur Ecclesia, quoniam tondelae rationem paucos ignorare puto, sed si causam institutionis noveris, nec superstitiosam nec ridiculam nostri tondelam ritus agnosces. Instituta ergo est hujusce forma, et formae solemnitas, ut per eam robur haberet adoptio ex qua propagatur quaedam legalis cognatio, sicut ex baptismo seu confirmatione spirituali. Ibidem p. 84. 85.

Ce passage important jete une grande clarté sur la Tonsure dont nous venons de parler. Kadlubek engage les fidèles à respecter la Tonsure qui, suivant lui, tire son origine des Nazaréens et qu'employait à l'Église orientale en administrant le baptême, dans le sacre du sacerdoce, et dans la réception aux ordres religieux de l'Église occidentale. Il ne sait ce que signifie la Tonsure de la jeunesse. C'est à tort que Kadlubek prétend que par la Tonsure une espèce de parenté s'établi entre les fidèles, il erre également, lorsqu'il établit une comparaison entre cette solemnité et le sacrement du baptême, comparaison qui sans doute ne repose que sur la marraine et le parrain choisis pour l'accomplissement de cette solennité. Il prétend avec Gallus, qui en a traité avant lui, que la Tonsure est une cérémonie païenne. Cette opinion vient de ce que dans leur temps on ne voyait la Tonsure que chez les seuls soi disant païens, c'est-à-dire chez les partisans de l'Église grecque.

Les peuples germains, après avoir adopté la foi chrétienne, employaient les cheveux dans diverses circonstances; ils en usaient pour prêter le serment, pour adopter les enfants, pour s'obliger à tenir leur parole etc. [25] Les uns le faisaient parceque leurs prédecesseurs avaient été sectateurs de l'Église orientale, tels furent les Goths; les autres, comme les Francs, parcequ'ils imitaient, comme il a été dit, les usages adoptés dans cette Église. Au lieu d'établir entre toutes ces coutumes et la Tonsure des Slaves, une comparai-

---

[25] Grimm, p. 146. 147.

son propre à en faire ressortir la différence, Kadlubek prétend trouver là une ressemblance avec la cérémonie pratiquée lors de l'adoption dans l'ancienne Rome, imaginant qu'il fallait confondre les partisans de l'Église orientale que de son temps on appelait païens, avec ce qui appartenait réellement au paganisme. Le Cemmentateur de Kadlubek, connu sous le nom de Dąbrówka et qui vivait au quinzième siècle, émet la même opinion et ne sépare point l'idée de la Tonsure de celle du paganisme, cependant il vénère les Tonsures, et leur accorde même quelque chose de sacramental. Comparant ensuite la Tonsure avec l'habitude adoptée par le clergé romain de porter les cheveux courts, il blâme le clergé grec qui se moque de la Tonsure et porte les cheveux longs. Il finit ses observations en disant, [26] que les Chrétiens ont adopté la Tonsure à la place de l'arrogation en droit civil.

Jetons un dernier coup-d'oeil sur la Tonsure.

Les prétendus Anges, en baptisant et en tonsurant Ziemovit, se conformèrent aux cérémonies de l'Église orientale, qui unit la Tonsure avec le baptême et la confirmation. D'après les lois de cette Église,

---

[26] Consuetudo *tonsurae processit ex superstitioso gentilium more.* Quare Christi fideles in hoc Gentiles nedum sequuntur, sed tonsuram pro magna reverentia venerantur: et sic, ut praesumitur, tonsura est alicujus utilitatis et Sacramenti. Quare illi, ut puta Graeci, qui dicunt se sapientes, tonsuram ridiculis suis detestando aspernantur, prolixoque crine ornantur. Tonsura apud Christi fideles est instituta in signum et robur adoptionis legalis. Kadłub. d'aprés l'édition de Lejpsic. p. 638.

il est permis à tout Prêtre de confirmer, tandis que cela n'est permis qu'au haut clergé dans l'Église catholique-romaine. L'histoire ne dit pas si on renouvela la Tonsure à Ziemowit lorsqu'il eut atteint sa majorité, mais elle le dit positivement à l'égard de Mieczislas. Celui qui s'obstinerait à ne voir dans notre Tonsure qu'une cérémonie empruntée du paganisme, devrait aussi conclure que l'Église chrétienne, après l'avoir reçue des païens, l'a conservée intacte, et que la Tonsure décrite par nos Chroniqueurs, est purement celle qui était en usage chez ces peuples. Il faudrait aussi conclure dans ce cas, que la Tonsure chez les païens conférait un deuxième nom au tonsuré, et qu'elle se pratiquait aussi chez eux à l'âge de sept ans, enfin on devrait encore conclure, que Mieczislas, lorsqu'il fut tonsuré, était païen malgré les deux noms qu'il portait, et toutes ces conclusions seraient erronées.

251. « habebat autem septem uxores pro eo quod in religione christiana perfectus non fuerat » il est dit dans la vita S. Gebhardi.

252. 877 chez Boczek t. I. p. 36. 37.

253. Voici mon opinion sur ce sujet.

De la polygamie chez les Slaves.

Les historiens modernes pensent généralement que les anciens Slaves vécurent dans la polygamie. Je me suis déjà élevé contre cette opinion, [1] et je crois avoir suffisamment prouvé la mienne. Maintenant, vou-

---

[1] Histoire des législations slaves tom II. p. 196.

lant approfondir cette matière j'y ai consacré un article particulier.

Ce qu'Hérodote [2] dit des Scythes, peut s'appliquer aux Slaves leurs voisins, ainsi qu'aux Germains voisins de ces derniers. Les Princes slaves et germains, même après avoir adopté la religion chrétienne, vécurent en polygamie. Un homme du peuple n'avait qu'une épouse en Slavonie et en Germanie; quoique ça et la le peuple lui-même vivait dans la polygamie, cepandan suivant toutes les apparences, cette coutume ne fût pas universellement répandue. [3]

Jules César [4] nous apprend qu'Ariovist, Roi des Germains, avait deux femmes. L'histoire plus récente de la Germanie, et celle des peuples scandinaves, parle aussi des Princes qui vécurent dans la polygamie. [5] La religion chrétienne elle-même ne put parvenir à éteindre cette habitude; les Rois germains vivaient encore dans la polygamie au neuvième sciècle, [6] et les Princes slaves encore plus tard. Je passe sous silence l'assertion de Frédégard qui affirme que Samon, Prince bohême, vivait dans la polygamie

[2] cité par J. S. Bandtkie. l'histoire de Polgne I. p. 4. [3] Adamus Bremensis. cap. 47. *Sueones in sola mulierum copula modum nesciunt. Quisque secundum facultatem virium suarum duas vel tres aut amplius simul habet; divites et principes absque numero. Nam et filios ex tali conjunctione genitos habent legitimos.* [4] De bello gallico I. 53. [5] Grimm. p. 440. [6] En 853. *Lotharius imperator defuncta ante biennium Ermengarda christianissima regina, duas sibi ancillas ex villa regia copulavit, ex quarum altera, Doda vocabulo, filium genuerat quem Karolomanum vocari jubet; aliique filii ejus similiter adulteriis inserviunt.* Prudentii Trecensis

six siècles après Jésus-Christ. [7] Je ne m'arrêterai pas sur les traditions consacrées par les légendes hongroises et polonaises, [8] qui parlent des sept femmes du Prince Achtum, et de celles de Mieczislas premier: je passerai encore sous silence ce que dit Nestor de Włodzimirz, Prince de Russie, qui vivait dans la polygamie quand il était païen; mais je fixerai l'attention du lecteur sur ce que dans le treizième siècle les Rois de Hongrie et les Princes moraves vivaient dans la polygamie, et que de plus, leurs épouses s'étant trouvées stériles ils eurent leur postérité légitime avec des maîtresses: telles sont les assertions de Długosz touchant les Princes moraves. [9]

Cette opinion une fois accréditée sur le compte des Monarques slaves, amena peu à peu les peuples à regarder comme héritiers du trône légitimes, les enfants nés des concubines de leurs Souverains. Quoique les sources fassent quelquefois mention de plusieurs femmes slaves ayant eu le même mari, il n'existe réellement dans les diverses législations de ce peuple aucune trace, prouvant que les individus privés de cette nation aient jamais vécu dans la polygamie, quoique dans beaucoup de cas leur fortune eût pu le leur permettre, ou que la loi (la *Prawda Ruskaja*, l'ancienne loi russe, exceptée) accordant sa protection à la postérité illégale d'un père de famille, lui ait permis de prendre part à l'héritage du défunt.

La vie de Saint-Adalbert dit [10] que ce Saint prit les

Ann. chez Pertz. t. I. p. 448. [7] Grimm dans l'endroit cité déja.
[8] Je l'ai citées plus haut dans la note 251 [9] Dług. I. p. 723. 823.
[10] *Prima et velut principalis causa, propter plures uxores unius viri*

Bohèmes en aversion, parceque chez eux les maris avaient plusieurs femmes. Dans le manuscrit de Krolodwor, [11] il est fait mention de maris, laissant après leur mort des maîtresses et des petits enfants nés d'elles; on y lit des plaintes amères contre les envahisseurs de la Bohême, défendant aux hommes par une nouvelle loi d'avoir plus d'une femme dans tout le cours de la vie. Kosmas dit [12] que primitivement, les Bohèmes ne connaissaient pas le mariage, et que chez eux hommes et femmes vivaient dans la polygamie et la polyandrie. La vie de Saint Otton contient l'ordre qu'il donna aux Poméraniens de se contenter d'une seule femme. [13] Nestor [14] dit des Radymiczany, des Wiatczany, et des Siewierzany, qu'ils avaient l'habitude d'avoir plusieurs épouses; enfin il est dit dans l'acte officiel de l'an 866, que les Bulgares demandèrent au Pape la permission d'avoir deux femmes à la fois. [15]

Je ne pourrais citer plus d'exemples de la prétendue polygamie chez les Slaves. Voyons maintenant quelle

---

[11] Dans le chant *Zaboy*. [12] *Nam more pecudum singulas ad noctes novos probant hymeneos, et surgente aurora trium gratiarum copulam, et ferrea amoris rumpunt vincula... Quia tunc temporis, prout cuique placuit, binas vel ternas conjuges habere licuit: nec nefas fuit viro rapere alterius uxorem, et uxori alterius nubere marito. Et quod nunc adscribitur pudori, hoc tunc fuit magno dedecori, si vir una conjuge aut conjunx uno viro contenti viverent. Vivebant enim quasi bruta animalia, connubia habentes communia.* Kosmas p. 8. 12. [13] *Unusquisque contentus sit una uxore,* vita S. Ottonis V. II. 21. [14] Chez Szlecer t. II. p. 125. [15] *Si liceat uno tempore habere duas uxores.*

confiance méritent ces citations, et comment on doit les interpréter.

Je passe sous silence les Bulgares, peuple non slave et professant le Mahométisme avant de devenir Chrétien, [16] ils ont pu réellement vivre dans la polygamie. Je ne parlerai pas non plus de Kosmas; car il est clair par ce qu'il dit sur la polyandrie des femmes, ou qu'il parle de ce qu'il ne connait pas, ou bien qu'il veut parler de l'usage national slave, de se marier et de se divorcer plusieurs fois. Le Pape, dans une lettre qu'il écrit à Kocieł Prince slave, défend de casser les mariages et d'en faire de nouveaux. [17] J'ai déjà dit dans l'histoire du christianisme primitif chez les Slaves, que Saint Cyrille tolérait les mariages répétés de cette nation, tout en leur apprenant que la religion chrétienne défend de les casser. Le Miroir de Saxe [18] (III. 73) dit que les Slaves, conformement à une loi commune chez eux, se divorcaient et se remariaient très fréquemment. Les Allemands, après s'être emparé de la Slavonie elbienne, y tolérèrent le divorce, afin de la démoraliser, car ils savaient qu'il est plus facile à un oppresseur de gouverner à son gré un peuple efféminé, qu'une nation vertueuse et constante. Outre cela ils profitèrent d'un tel usage national, car d'après la loi saxonne, une femme slave devait se racheter de son maître allemand, autant

---

[16] Szaffarzyk starozitnosti t. I. p. 577. [17] En 877. chez Boczek t. I. p. 36. 37. [18] *Latet sie ok ire man also wendisch recht is.*

de fois qu'elle se remarierait. L'ancien Commentateur du Miroir de Saxe dit, [19] que plus tard les Allemands défendirent aux Slaves de suivre cette coutume, incompatible avec l'esprit du christianisme. Dans les temps de Saint Etienne, [20] il existait encore en Hongrie une loi, qui cassait les mariages chaque fois que le mari abandonnait son épouse; qu'alors celle-ci pouvait se remarier, que le premier mari, à son retour, perdait tous ses droits sur elle, et que, pour punition, il ne pouvait plus se remarier.

On sait par l'histoire primitive de l'Église chrétienne, que le clergé voulait qu'un Chrétien ne pût se marier qu'une fois. [21] Dans le synode provincial tenu à Césarée au quatrième siècle après Jésus-Christ, on décida que celui qui se remarie doit être soumis à une pénitence. Quelques saints Pères de ce même siècle disent, que le second mariage toléré par l'Église, est une honnête polygamie (honesta fornicatio), qu'elle ne cherche pas cependant à autoriser. Le clergé, parvint à faire partager cette opinion aux laïques; de là les constitutions insérées dans le code Théodosien, constitutions pouvant être envisagées comme un outrage fait à l'ancien droit

---

[19] III 73. Hoc erat tempore quo fidem non susceperant christianam, nam tunc temporis dimittebant uxores pro lubitu, quia tamen id repugnat christianae charitati, consuetudo illa abolita est nec servari debet. [20] Voyez *Corpus juris hungarici*, *Tyrnaviae* tome I. p. 130. [21] G. J. Planck, Geschichte der christlich-kirchlichen Gesellschafts-Verfassung, Hanover 1803. I. p. 502. et suivantes.

romain, qui ne défend pas les seconds mariages. C'est à cette occasion que le Jésuite Pierre Skarga prononça en Pologne ces mémorables paroles: [22] « je ne blâme pas ceux qui se remarient une, ni même une huitième fois; cependant je le dis pour leur faire plaisir, non pour leur donner un avis, car il est mieux de ne pas se remarier»

On sait que dans l'Église primitive orientale, on ne pouvait se remarier qu'avec la permission du clergé, et qu'il fallait se contenter d'une première femme. Saint Otton ordonna aux Poméraniens de bien observer cette loi ecclésiastique. Saint Adalbert prescrivit la même chose aux Bohèmes, mais ce fut en vain. On le voit par Kosmas lui-même, qui dit que ce saint homme conçut du dégoût pour ses compatriotes, parcequ'ils ne vivaient pas dans le mariage suivant les préceptes de l'Église; [23] on le voit encore lorsqu'il représente en 1039 l'Évêque Sevère prêchant à Gnesen, rappelant aux Bohèmes, en présence des reliques de ce même Saint, qu'il préféra quitter le pays, lorsqu'il vit que les hommes et les femmes bohèmes en se remariant trop souvent, ne vivaient point suivant les préceptes de l'Église, qui exige qu'un homme se contente d'une seule épouse, et une femme d'un seul mari. [24]

---

[22] Dans les annales ecclésiastiques, publiées à Cracovie en 1607. p. 863. [23] p. 57. Conquestus de incesta copula et super illicita discidia inconstantis conjugii. [24] Kosmas p. 110. *Ergo hoc meum maximum et primum sit decretum, ut vestra connubia quae hactenus habuistis ut lupanaria, et ceu brutis animalibus*

En y réfléchissant on avouera que l'auteur de la vie de Saint Adalbert ne parle pas ici de la polygamie. Par là on comprendra aussi ce que veut dire le manuscrit de Krolodwór, en parlant du grand nombre des maîtresses d'un mari, et de la loi venue d'Occident, qui ordonne de ne vivre qu'avec une seule femme pendant le cours de sa vie. Il faut encore comprendre Nestor de la même manière, lorsqu'il compare les Radimiczany, les Wiatczany et les Siewierzany avec les Polany de Kijów, sa nation chérie, qui se conformant aux préceptes de l'Église concernant les mariages, se contentaient d'une épouse, tandis que les autres en avaient beaucoup. L'Évêque russe au douzième siècle s'exprime de la même manière, [25] et blâme la polygamie ou la répétition des mariages, et le divorce, et enfin les mariages non accomplis suivant les précèptes de l'Église. Nulle personne sensée ne pourra juger par ces discours

---

communia, a modo juxta Canonum scita sint legitima, sint privata, sint insolubilia, ita duntaxat ut una vir conjuge, et conjunx uno viro contenti vivant. Si autem coniunx virum aut vir conjugem spreveril, et rixa inter eos usque ad discidium effervuerit, qui ex eis in priorem copulam legitime celebratam redire noluerit.... [25] Dans la Ruskija dostopamiatnosti (c'est-à-dire *Choses remarquables des antiquités russes*) il est dit p. 91. 94. 95. Un homme sans avoir pour cela ni peur ni pudeur a deux femmes, quoique notre croyance et la bénédiction de l'Eglise grecque ne le permettent pas... Les hommes se marient sans la bénédiction de l'Eglise, ils se divorcent avec leurs femmes, et ces femmes répudiées se lient à autres hommes... Il arrive qu'un homme prend une troizième épouse et que le Prêtre, sachant ou ne sachant pas cela, bénit ce scandaleux mariage.

qu'un Russe ait eu à la fois deux ou trois femmes, ayant reçu la bénédiction du Prêtre.

Saint Otton prescrivit aux Poméraniens [26] d'observer les lois canoniques dans tout ce qui aurait rapport au mariage; d'où je présume que jusqu'alors ils avaient été unis par des mariages civils seulement. On se mariait de cette manière en Russie et en Pologne encore au douzième siècle, comme le prouve le discours de l'Évêque [27] russe dont nous avons parlé; la noblesse seulement se mariait devant les autorités ecclésiastique. Ce ne fut qu'en l'an 1197 [28] qu'on décréta en Pologne que chacun sans distinction d'état, devait à l'avenir se marier à l'Église, suivant les préceptes de cette même Église. On décida la même chose en Hongrie, mais déjà en l'an 1140, sous le règne de Coloman. [29] Par ces décisions les mariages antérieurs étaient-ils donc regardés jusqu'alors comme illégaux? Non, puisqu'on regardait les enfants nés de ces mariages comme légitimes, et que les lois respectaient les mariages et les divorces que l'Église blâmait; celle-ci dans

---

[26] *Instituit etiam ut de perjuriis, de adulteriis, de homicidiis et de caeteris criminalibus secundum canonica instituta poenitentiam agant, et in omni Christiana religione et observatione obedientes sint* V. II. 21. [27] Maudit soit qui ne se mariera pas par l'entremise d'un Prêtre..... Le peuple bas prend des femmes sans le sacrement du mariage: les seuls Boiars (haute noblesse) et les Princes contractent les mariages par l'entremise du sacrement.

[28] Dług. I. p. 575. *Laicis vero quacunque excellentia pollentibus connubia sua in facie ecclesiae contrahere instituit.* [29] Corpus juris hungarici I. p. 152.

l'Europe occidentale, [30] et chez les Slaves, exigeait que les gouvernements temporels ne reconnussent que ceux qui avaient été contractés devant elle.

En méditant ce que nous avons dit plus haut, sur la prétendue polygamie des Bohèmes; [31] ce que les Chroniqueurs et les actes officiels disent concernant le divorce en considération chez eux; [32] ce que repètent les chroniques concernant les peines infligées par le droit térritorial à ceux qui rompent les liens du mariage; et enfin la relation insérée dans ces mêmes actes des procès en divorce jugés par les tribunaux civils; en méditant, dis-je sur tous ces objets, il nous est prouvé qu'autrefois on faisait aussi des mariages civils en Bohème. Nous possédons des preuves nombreuses de l'existence des mariages civils au delà des Carpathes. [33] On sait que les Papes firent des traités particuliers avec les Princes slaves, pour les engager à faire les mariages dans l'Église. On lit dans les actes officiels hongrois, que les

---

30 *Ut omnes homines laici publicas nuptias faciant tam nobiles quam ignobiles.* Capitulaire de Pepin de l'an 755 chez Pertz, III. p. 26. en 1005 d'apres Ditmar p. 753 on résolut *synodali judicio justas fieri nuptias.* Karamz. t. IV. p. 203. cite un acte ancien quoique falsifié, dans le quel il est dit: les divorces, les mariages illégaux, et toutes les causes spirituelles doivent être jugées par l'Archevêque. 31 en 1039 d'après Kosmas p. 110. 111. 32 En 1234 dans le recueuil de Mr. Boczek: ut benefici nostri nihil habeant judicare de divorcio, vel de matrimonio discutere inter virum et mulierem, cum omne tale judicium soli sit ecclesiae specialiter auctoritate apostolica concessum. 33 en 1076. chez Lunig codex diplomat. Italiae, t. IV. p. 56.

affaires qui ont rapport aux dots ressortaient autrefois de tribunaux civils; de là, si on en excepte le règlement de Coloman, nous devons penser, sous le rapport du sujet qui nous occupe, la même chose des Hongrois que des Bohêmes. [34] Quant à la Servie, mon digne ami Mr. Szafarzyk a fourni une preuve importante, qui doit nous faire porter le même jugement. C'est l'extrait d'un manuscrit provenant du quatorzième siècle, contenant la vie de Saint Sava, premier Archevêque de Servie, écrite en l'an 1264 par le Moine Domitien son disciple. Cet ouvrage dit que Germanus, Patriarche de Constantinople, sacra Saint Save, comme Archevêque en l'an 1221; et que ce Saint, de retour dans se patrie, mit tout en oeuvre pour parvenir à substituer aux mariages civils seuls reconnus en Servie, les unions sacramentales de l'Église; que pour atteindre ce but, il envoya des Missionnaires par tout le pays pour qu'ils mariassent sacramentalement les époux qui jusque-là ne cohabitaient qu'en vertu des actes civils, leur recommandant d'avoir grand soin d'empêcher les individus des deux sexes de s'unir autrement à l'avenir que par les liens de l'Église. Voici comment le Moine Domitien raconte l'histoire de la mission envoyée par Saint Save dans toute la Servie son pays natal, pour y administrer le sacrement du mariage. « Puis, dit le narrateur, il choisit parmi ses disciples, les hommes les plus capables, et surtout des savants théologiens, les revêtit de la dignité de Grands-Prêtres,

[34] en 1231. 1233. chez Fejer t. III. 2. p. 229. 323.

afin qu'ils inspirassent plus de confiance et commandassent le respect. Alors il leur fit explorer en tous sens la Servie sa patrie, (dont jadis les habitants ne s'unissaient conjugalement que par les mariages préscrits par la loi civile, et non d'après ceux que préscrit l'Église, et ressemblaient par là à des brebis livrées à elles-mêmes faute de pasteur), et constituer l'administration du sacrement de mariage. Il ordonna donc aux Missionnaires de conférer le sacrement du mariage, en procédant de la manière suivante: après avoir converti et amené sous la bannière de l'Église tous les habitants vieillards, hommes vigoureux et jeunes gens, les femmes et les enfans nés hors de l'Église, ou sans avoir reçu la bénédiction ecclésiastique, après, dis-je, les avoir tous ramenés au bercail du père commun des hommes, le Prêtre devait les unir par le sacrement du mariage ecclésiastique, afin que leur union soit bénie au nom du Seigneur; alors il devait bénir les enfants nés avant ces mariages. Puis il leur ordonnait de ne plus s'unir à l'avenir que par le sacrement et la bénédiction nuptiale donnée au nom du Seigneur, et en faisant les cérémonies nuptiales suivant la coutume usitée dans la Chrétienté. » [35]

---

[35] Mr. Szafarzyk a fixé mon attention sur ce que, dans l'acte officiel touchant l'érection du monastère de Zicza en Servie (ou jadis était la cathédrale de l'Archevêché et du Patriarchat de Servie, aprésent ce monastère est tombé en ruines) en 1222. 1236., il est dit beaucoup sur les mariages civils. On a constitué par cet acte, que des lors les mariages ne se peuvent contracter que d'après les lois canoniques, que le divorce est défendu, etc. Cet acte

Nonobstant cela on y revint de nouveau quelque tems après. Les articles 39 et 122 de la loi de Duszan Czar, renferment des témoignages fort importants à cet égard; nous y voyons que les mariages conclus entre un, hérétique, ou individu d'un autre rite que le grec et une Servienne professant le dernier, était valable si l'époux, après avoir vécu conjugalement, passait au sein de l'Église grecque; s'il ne remplissait cette condition, il était privé de son épouse, de ses enfants et d'une partie de ses biens. Ainsi après avoir procédé à la séparation des époux, on partageait le patrimoine entre eux, et on retenait la part destinée aux enfants. [36] Leur père ne devait plus les revoir.

Il y est dit aussi qu'un juge prévaricateur dans ses fonctions, payera une amende de mille perpères (espèce de monnaie d'or usitée en Servie),

---

est publié par Etienne, Roi de Servie et frère de Saint Sava, à l'instance de ce saint homme. Pour le garantir du péril de se perdre, on fit insérer ce document dans la muraille du cloitre. Cet acte existait pendant long tems, et on en prit souvent des copies. On en a publié une dans les ephémérides littéraires de Servie, mais il y a beaucup de fautes d'orthographe.

36 *Jakose nagie poluwierc wziem christianku, akoie uzljubi da se krsti w christianstwo, akoli se ne krsti, da mu se uzme žena i djeca i da im se da djeo od kucie, a on da se otžene.* Ce qui signifie: si un demi-croyant prend pour femme une Chrétienne, qu'il se baptise, autrement on lui reprend sa femme et ses enfants, on leur donnera une partie de sa fortune, et on le chassera. § 9. D. C. (c'est-à-dire les lois serviennes de Duschan Tzar du XIV siècle).

et perdra le droit de reunir les époux. [37] Cela prouve que chez les Serviens on a convolé en mariages dans les tribunaux civils, de la même manière qu'on le pratique aujourd'hui en France. En comparant Nestor avec la réponse de l'Évêque russe au douzième siecle, et les décisions des lois serviennes, on voit que chez les Slaves on appelait le mariage civil *brak* (prendre une épouse), et le mariage contracté d'après la loi canonique *wienczanie*, [38] (ornement de la couronne avec la quelle on décorait la femme et l'homme en les mariant).

De cette manière tombe l'assertion soutenue par les traducteurs et interprêteurs du manuscrit de Krolodwór, relativement à la prétendue polygamie, qui a dû jadis exister chez les Slaves, et particulièrement chez les Bohèmes; car excepté la polygamie permise aux Monarques, tout ce qui a été dit et écrit à ce sujet, indique la différence qui existe entre les lois ecclésiastiques et les lois nationales slaves relatives aux mariages et au divorce. On n'y trouve aucun arti-

---

[37] § 122. D. C. *a potem da nisu te sudje wierowane, ni da se kto ot nich ni muži ni ženi.* Ce qui signifie: *on ne doit point dès lors ajouter foi a de pareils juges, et de leur main, un mari ne peut pas prendre une femme et une femme un mari.* [38] Ce mot se trouve déja dans l'Evangile d'Ostromir (on appelle ainsi la copie faite pour un certain Ostromir, grand magistrat a Nowogorod, de la traduction du Saint Evangile qu'en a fait Cyrille et Méthodius au IX siècle). Dans les lois serviennes de Duschan Tzar § 9. le mariage civil *brak*, est distinct de *wienczanie*, ou le mariage p'après les lois canoniques.

cle qui fasse mention de la polygamie, non plus que des lois relatives aux enfants naturels. La seule Ruskaja Prawda (ancienne loi russe) y fait exception, en prescrivant à cet égard, comme le font les lois modernes des peuples les plus civilisés, c'est-à-dire, que si le maître, a des enfants avec son esclave, la mère et les enfant deviennent libres; soit que le père ou le maitre cohabitant avec son esclave, ait en même tems des héritiers légitimes et des enfants naturels, ou des enfants naturels seulement. On sait que la loi romaine assure des moyens d'existence et d'autres avantages aux enfants naturels, lorsqu'il n'existe pas d'héritiers légitimes. La loi russe accorde la liberté aux enfants nés d'une mère esclave, et à leur mère, sans avoir égard, il me semble, si le père avait des enfants naturels et des légitimes en même temps, ou si, ayant des enfants légitimes, il en a eu plus tard de naturels. Le même droit existait chez les Germains, de qui les Russes la reçurent probablement. Malgré ce rapprochement, il existe une grande différence entre les législations de ces deux peuples; car la polygamie existait chez les Germains comme nous l'avons déjà dit, et tous les enfants nés de plusieurs femmes, jouissaient de mêmes droits, ce qui n'avait lieu que chez les Russes. Tacite pour louer les bonnes moeurs des Germains dit, que de toutes les nations barbares qu'il connait, les peuples de la Germanie sont les seuls qui ne vivent point dans la polygamie. En comparant ce qu'il dit avec les données que nous

possédons sur les peuples septentrionaux de la Germanie, nous pouvons conclure que lorsqu'ils s'éloignaient de leur séjour primitif, ils se conformaient aux usages des peuples méridionaux, à l'exception des Monarques; car leurs Rois vécurent dans la polygamie jusque dans les temps du christianisme. Les femmes et leurs enfants jouissaient des droits que nous avons indiqués concernant l'Empereur Lotaire. Mr. Grimm dans l'endroit cité est d'un avis contraire, et soutient que ce ne sont pas les Germains, mais les Slaves païens qui vivaient dans la polygamie. Je laisse à des personnes plus éclairées que moi à décider cette question.

254. Ditmar p. 97 dum conjugem suum vario gentilitatis errore implicitum esse perspiceret.

255. Kadlubek t. I. p. 9. d'après l'édition de Kownacki.

256. Miscellan. II. p. 7.

257. En 965 «Dobrochna Ducis Boleslai, soror Sancti Venceslai, desponsata Mesconi filio Zemomisli, qui Mesca caecus natus fuit et Pragae baptisatus (divino miraculo annos septem habens lumen recepit), et cum Polonis qui cum eo erant, clamabant Polen, unde vocati Poloni ex profusione Sancti Baptismi, qui primo vocabantur Lachowie, dum essent pagani, a primo illorum duce Lech.» Paprocki dans les blasons des chevaliers polonais, au commencement du titre des faits de Mieczislas.

258. Kosmas p. 53 en dit: anno 977 obiit Dubrawca,

quae quia nimis improba fuit, jam mulier provectae aetatis cum nupsisset Poloniensi Duci, peplum cacapitis sui deposuit, et puellarum coronam sibi imposuit: quod erat magna dementia mulieris.

259. De la légende de Saint Venceslas publiée par Mr. Wostoków.

260. J. Dobrowski dans la dissertation *Wenzel und Boleslas*, p. 6.

261. Sommersb. t. II. p. 81.

262. Dans ses remarques à Hajek t. III. p. 297.

263. Ditmar p. 99. cum magno honore ibi degens usque ad finem viri.

264. Długosz t. I. p. 98. cujus licet castissima fuerit adolescentia, libidinosa tamen et lascivior fuit aetas provectior. Septem enim pellicibus, quas uxoras nominabat, utebatur.

266. Gallus, p. 58. Latinorum et Slavorum quotquot estis incole. Dans les autres manuscrits de cette chanson, on a changé le mot *Slavorum* en *sectarum*, comme nous le voyons dans l'édition de ce même Chroniqueur par J. V. Bantdkie.

266. Dans le Czasopis de Lemberg, 1818 t. II. p. 38.

267. Sommersb t. II, p. 24. 81. Mr. Lelevel, dans la dissertation de Mathias du blason Cholewa §. 43. fixe l'arrivée de l'Evêque Jordan chez nous en l'an 958; je ne sais sur quelle base il se fonde.

268. Muratori t. V. p. 81 d'après l'édition de Milan. Ce savant Italien à trouvé ce diplome dans un manuscrit provenant du XIII. siècle.

269 en 992 d'après Ditmar, p. 96.

270. Il est dit dans la seconde légende qui décrit la vie de ce saint homme: *ceperat retibus fidei Ungariam et Poloniam*

271. Voici un coup d'oeil sur la vie de St. Adalbert.

8. *Sur Saint Adalbert.*

La tradition sur l'état primitif du christianisme en Pologne étant fortement liée à la vie de Saint Adalbert, nous allons raconter brièvement son histoire, pour complèter ce que MM. Voigt [1] et Palacki [2] en ont dit.

Il ne fut qu'une seule fois en Hongrie; mais quoique éloigné de ce pays, il prit tous les soins imaginables pour que l'oeuvre qu'il avoit commencée s'accomplît entièrement suivant ses désirs. Il travailla de concert avec la cour de Hongrie à l'introductiou du rite latin dans ce royaume. Il envoyait fréquemment des commissionnaires au Prince de Hongrie, et laissa auprès de lui le Prêtre Radło [3] son favori. Celui-ci

---

[1] Geschichte Preussens, Koenigsberg 1827 t. I. p. 254.

[2] Geschichte von Bohmen t. I. p. 233-346. [3] Dans la seconde chronique (elle se trouve aussi chez Canisius *lectiones antiquae*) qui décrit la vie de ce Saint, il est dit: *non tacendum quod*

veillait à ce que ce Prince demeurât fidèlement attaché au Saint-Siège. Ce saint homme un des plus savants de son siècle, dont le père et toute la famille habitaient la frontière de Silésie, et cultivaient l'amitié des Polonais, semblait être le plus propres pour les Allemands à conduire ce peuple à l'adoption du rite latin. Ademar [1] dit dans le même sens, que l'Empereur d'Allemagne avait représenté à Saint Adalbert alors son hôte, la nécessité de se rendre chez les païens pour leur faire entendre les paroles de l'Évangile et que le saint homme, sans apporter aucun retard, se rendit en Pologne, où jusqu'alors les païens professaient l'idolâtrie. Ceci se passa dans le temps où Saint Adalbert revint pour la seconde fois de Rome, avec la résolution de se rendre chez les païens, s'il ne pouvait demeurer en Bohême.

---

juxta positis Ungaris nunc nuncios suos misit, nunc se ipsum obtulit. Miserat his diebus ad Ungarorum Seniorem magnum, imo ad uxorem suam, quae totum regnum viri manu tenuit, et quae erant viri ipsa regebat, qua duce erat Christianitas coepta: sed intermiscebatur cum paganismo polluta Religio, et coepit esse deterior barbarissimo languidus ac tepidus Christianismus. Ad quam tunc pervenientes (Saint Adalbert et ses compagnons, revenant pour la seconde fois de Rome) *illic nuntios in haec verba epistolam misit. Papatem meum, si necessitas et usus postulat, tene, si non propter Deum ad me mitte eum.* [1] Tum praeparatis omnibus necessariis, pedibus nudis abiit in Pollianam provinciam, ubi nemo Christi nomen audiérat, et praedicare coepit Evangelium.

Ayant reçu avis que la religion catholique romaine était professée en Hongrie, et reconnaissant la presque impossibilité, de soumettre le clergé et le peuple bohême à l'observance des règles de la nouvelle discipline, que le Pape avait instituée pour les ecclésiastiques de ce pays, ces réflexions firent revenir Saint Adalbert sur ses pas, et il se rendît en Pologne, jugeant qu'en s'arrêtant dans ce pays, il ferait plus pour la religion qu'en cherchant à persuader les Bohêmes. Tout homme tant soit peu exercé dans les recherches historiques, en jettant un coup-d'oeil scrutateur sur l'Église chrétienne primitive, niera qu'à l'époque où Saint Adalbert (c'était en l'an 996 selon Długosz), est venu chez nous, nous ayons été encore payens, n'ayant aucune notion du christianisme. Il est certain qu'on appelait les Polonais païens, par la même raison qu'on donnait ce nom à tous les prosélites du rite slave, et que ce ne fut pas l'Évêque de Prague qui nous fit connaître le christianisme, mais que ce fut lui qui nous conduisit vers le rite latin, comme le disent clairement les légendes. [5]

Saint Adalbert, d'après ces légendes, convertit quatre pays au rite latin. Les uns vraiment polonais, les autres appartenant à la Pologne. Ces pays étaient: [6] la Pologne, l'Esclavonie, la Vare-

---

[5] La vie de Saint Otton dans le recueil des manuscrits de l'Université de Lemberg 54. C. 10 ou il est dit: *Cumque plurimos ibidem* (en Hongrie) *convertisset Poloniam abivit cujus magnam partem signis et virtutibus ac salubri doctrina Christi ad fidem Catholicam convertit, regnante duce Boleslao.* [6] Ademar dit: quatuor autem istas provincias convertit ad fidem Chri-

donie, et la terre de Cracovie. Cracovie, comme nous l'apprend l'histoire, forma d'abord un état séparé, puis échut à la Pologne après la chûte de l'empire de Swiętopełk, fut ensuite possédé par les Bohêmes. Trois ans après l'arrivée de Saint Adalbert chez nous, en l'an 999, ce territoire revint à la Pologne, et en fit partie pour toujours. Varedonie, est un mot corrompu, qui signifie Vinidonie. Nous savons qu'on appelait alors Vinides, les peuples habitant les bords de la Baltique, et que plus tard, sous le règne de Mieczislas I. lorsqu'ils étaient alliés à la Pologne, ils furent appelés Poméraniens. Il est connu [7] que Saint Adalbert a prêché la parole de Dieu dans ces contrées. Les pays appelés la Polliana et l'Esclavonie, forment le reste de la terre de Pologne. La première partie de ce dernier royaume forme la Pologne proprement dite, ou Grande Pologne; les autres formaient les pays polonais qui ne portaient aucun nom distinct. Le même Ademar appele Boleslas le Vaillant, Roi de l'Esclavonie. [8]

Dlugosz [9] dit que Saint Adalbert arrivé à Cracovie prêcha dans une langue intelligible au peuple, et que plus tard on construisit une église sur le lieu même

---

sti Sanctus Adalbertus, quae antiquo paganorum errore detinebantur, scilicet Pollianam, Slavaniam, Waredoniam, Cracoviam: quas postquam fundavit in fide, abiit in provinciam Pincennatorum. [7] Vie de St. Otton. V. II. 13. [8] Il dit ainsi en parlant du meurtre de Saint Adalbert commis par les Prussiens: *quo comperto Rex Sclavaniae nomine Boleslavus, quem ipse sanctus Adalberttus baptizaverat, datis magnis muneribus, corpus illius redemit.* [9] I. p. 116. 117.
[10] J. S. Bandtkie, histoire de la nation polonaise I. p. 142.

où il avait prêché. On pense que cette église est la même que celle qui se voit aujourd'hui sur la place du marcher de Cracovie, et qu'on appelle Saint Adalbert. [10] En allant de Cracovie à Gnesne ce saint s'arrêtait dans les petites villes, prêchant partout jusqu'à ennuyer ses compagnons de voyage. Les paysans s'étonnaient de son costume monaca le qui leur était encore inconnu. Parfaitement reçu par son ami Boleslas le Vaillant, Saint Adalbert fit en sorte que le Prince polonais lui obéit en tout ce qui concernait les affaires de l'Église. [11] Ayant réussi en Pologne, il forma le projet de se rendre chez les peuples qui ne professaient pas encore le christianisme. Boleslas désirait [12] que ce saint hôte se rendît en Lusace; mais celui ci préféra aller en Prusse, où il reçut la palme de martyre. Le Prince de Pologne racheta son corps, qu'il fit enterrer à Gnesne. Lors du sac de cette ville, les Bohèmes l'enlevèrent et l'apportèrent à Prague.

L'arrivée de Saint Adalbert chez nous, marque un évènement important dans la civilisation et dans les faits de la Pologne. Ce fut par ses soins (pour nous servir des expressions du Chroniqueur) que nous abjurâmes l'idolâtrie, et commençeames à reconnaitre la su periorité d'embrasser l'Église catholique romaine, et par la même raison, les moeurs et les connaissances de l'Europe occidentale. Sa mémoire nous fut toujours chère. On frappa de la monnaie à l'effigie et au nom de ce saint homme. Des pièces de monnaie [13] déterrées depuis

[11] Comme le dit Gallus p. 37. [12] Comme il est dit dans la vie de Saint Adalbert dans Canisius p. 56. [13] Lelevel, vieille monnaie déterrée a Trzebuń p. 45.

peu à Trzebuń dans les environs de Plock, et de la vieille monnaie trouvée dans les biens de la Princesse Sapieha auprès de Cracovie, et sur laquelle nous lisons cette inscription: *Sanctus Adalbertus*, *Sanctus Woceikus*, nous en fournissent la preuve. Notre armée, toute la Pologne, et principalement la Grande Pologne, l'ont adopté pour leur Patron, [14] et l'honorerent comme un Saint.

272. Nous le voyons de la bulle du Pape Sylvestre II. (dont la vérité jadis douteuse, ne l'est plus maintenant. En l'an 1000 chez Fejer p. 274. 278. 280.) « Oramus omnipotentem Deum, qui te de utero matris tuae vocavit nomine tuo ad regnum et coronam, quique diadema quod duci Polonorum confectum per nos fuerat, tibi dandum mandavit. » On appelle Boleslas dans cette bulle Mieczislas, ainsi que Kosmas p. 66, et la chronique bohême et hongroise. Ossoliński cite d'autres preuves dans des Variétés de Cracovie p. 1. et les suivantes.

273. Cujus pactionis decretum Papa Silvester sancte Romane Ecclesie privilegio confirmavit, Gallus p. 41.

274. La chronique de Kromer chez Pistorius rer. polon. script. t. II. p. 436.

275. In ecclesiasticis honoribus, quidquid ad imperium pertinebat, in regno Polonorum, vel in aliis superatis ab eo, vel superandis regionibus barbarorum, sue suorumque successorum potestati concessit, Gall. p. 41.

---

[14] Gallus p, 297.

276. t. I. p. 131. 132.

277. Sub barbarorum infidelibus et schismaticis nationibus adquisitas terras, et in posterum munere et suffragio divino adquirendas. subjectas sibi facere non desistat singulas Slavorum et barbarorum nationes, hortans et monens illum, quatenus pro fidei s. catholicae augmento et dilatatione, barbarorum exterminio quam majorem posset navet operam.

278. Car Długosz t. I. p. 121 122. cite les paroles suivantes prononcées par des envoyés de Mieczislas à Rome: ils dirent que pour le bien de la crovance catholique et l'abolition du schisme, il est necessaire de placer la couronne royale sur la tête du Monarque polonais, *pro infidelium quoque et schismaticarum nationum Poloniae vicinarum reductione et exterminatione, pro incremento et dilatatione fidei catholicae.*

279. En l'an 879. Audimus etiam quod Missam cantes in barbara, hoc est in slavonica lingua. Chez Fejer t. I. p. 212.

280. Cyrill und Method p. 112.

281. Chronica Polonorum, breve chronicon Silesiae, V. scriptores rerum Silesiacarum, édit par Mr. Stenzel t. I. p. 9. 34. Długosz t. I. p. 173-175. Ditmar p. 92.

282. Plures suffraganei, chez Stenzel t. I. p. 48.

283. La cronique de Kromer chez Pist. t. II. p. 433. Długosz t. I. p. 93.

284. Voy. l'histoire du couvent de St. Croix sur Łysa-Góra (le Mont-Chauve, en Pologne près de Sandomir) p. 41.

285. Ditmar p. 212.

286. Acta SS. sous la date du 7 Fevrier, Kosmas p. 75.

287. Vita S. Bonifacii, chez Pertz t. II. p. 348.

288. p. 40. 50.

289. Le vocabulaire de Mr. Kopitar *Jolsza* (*Aune*)

290. Ditmar p. 242.

291. Wippo chez Pistor. rer. Germ. script III. p. 479. Helmold I. 16. 62. Adamus Bremensis cap. 25.

292. Helmold I. 16. Ditmar p. 249.

293. Kanngiesser nous dit à cet égard, Bekehrungs-gesch. der Pommern zum Christenthume, Greifswald 1824, et les Antiquités slaves de Mr. Szafarzyk t. I. p. 853. et les suivantes.

294. Vita St. Ottonis t. II. p. 11.

295. *Theutonicus Deus*, dans la Vita St Ottonis II. 22. 111. 1.

296. Vita St. Otton. III. 3. ainsi qu'une chronique russe (soffijski wremienik) appelle le rite latin *foi allemande*, dans le Znicz (Almanach de Wilna) de l'an 1834. p. 59.

297. Vita St. Otton. 11. 7. 13.

298. Vita, III. 4.

299. Boguchwała chez Som. t. II. p. 42. Długosz t. I. p. 507.

300. L'an 1146. Chez Boczek t. I. p. 244.

301. Raumer, cité plus haut, ainsi que Stenzel p. 137. et les suivantes.

302. Westphalen, monumenta inedita, IV. p. 204, 558, 572.

303. Dług. t. I. p. 324. J. S. Bandtkie histoire etc. t. I. p. 105. 186.

304. Ditmar p. 125.

305. Dlug. t. I. p. 324.

306. J. S. Bandtkie histoire, etc. I. p. 136. Dług I. p. 17.

307. Une vieille chronique, chez Stenzel t. I. p. 57.

308. Gallus, p. 145.

309. Adversus Judaeos, Opera, ed. Parisiis, en 1598. p. 164.

310. c. 3. C. Th. de fide cathol. XVI. 1.

311. Dans sa Chronographie de l'an 526. V· script. histor. Byzant. VI. p. 115.

312. Scriptor. histor. Byzant. I. p. 244. 243.

313. Script. histor. Byzant. I. p. 87.

314. Le même dans le même endroit.

315. V. le commenteur de Szlecer à Nestor t. II. 244 et les suiv.

316. Le même, p. 260.

317. Antiquités slaves t. I. p. 506.

318 Brevis notitia fundationis Theodori Koriathovits pro religiosis Ruthenis ordinis St. Basilii ad Munkacs, Cassoviae 1799. huit volumes V. tome I. p. 73.

319. Nestor chez Szlecer t. III. p. 336.

320. Nestor chez Szlecer V. p. 50. 69. 98. 99.

321. Szafarzyk Antiquités slaves, t. I. p. 507.

322. Mémoires de l'Académie Impériale de St. Petersb. publiées à St. Petersb. 1834. p. 317. 326. tome II. livraisons 4. 5.

323. L'an 839. Prudentii Trecens. Ann. chez Pertz t. I. p. 434.

324. Szlecer en cite des preuves dans son commentaire à Nestor t. V. p. 106 et les suiv.

325. V. la note 143. au III. livre du second volume.

326. De statu eccles. Pannonicae, t. VII. p. 58. Le Chroniqueur latin dit du bapteme d'Olga en l'an 959. « Constantinopoli baptisata est, ficte ut post claruit. » Szlecer dans le Commenteur de Nestor t. V. p. 107 a recueilli les preuves de l'ambassade des Empereurs allemands en Russie, et l'histoire plus moderne nous prouvera que l'Occident a toujours tenté de convertir la Russie à la foi catholique-romaine. Nous ne sommes pas d'accord avec Mr. Moroszkin qui ne croit pas que cette ambassade ait été destinée pour la Russie, mais pour la Rugie (traduction russe de l'histoire du droit de Mr. Reutz p. 354. et suiv.)

327. (Par une erreur de typographie c'est la note 329) Nestor, d'aprés l'édition de Szlecer t. V. p. 73.

328. Les légendes relatives à cet objet nous font connaître les évenements arrivés jadis aux Prêtres grecs, lors du baptême des Russes sous le regne de Basile de Macédoine (acta sanctorum, du 7 Fevrier.)

329. Ditmar p. 244. In qua (custodia) pater venerabilis, quod in aperto fieri non potuit, in secreto studiosus in divina laude peregit.

330. Ditmar. p. 239.

331. Długosz t. I. p. 151 dit: *plurima offerens*, *plurima pollicens.*

332. Ditmar p. 265 dit: *Cujus gratia et nostrorum timore omnis haec regio conversa est.*

333. Boguchw. chez Sommersb. t. II. p. 25.

334. p. 180, 181.

335. Friese, Kirchengeschichte von Pohlen p. 361.

336. Szafarzyk, antiquités t. I. p. 908.

337. Histoire t. I. p. 339.

338. Dans les Ann. eccl. de Baronius t. XIV. p. 362: Kijovienses antiquitus Galatae appellati jam a centum annis, propter schisma graecanicum, pastorem et clerum catholicum quin et populum Christianum habere disierant.

339. J. S. Bandtkie, histoire t. I. p. 125.

340. Szafarzyk, Antiquités slaves t. I. p. 738.

341. Ouvrage cité plus haut: « ac ne nunc quidem fortasse desunt qui meminisse queant, etiam in templo Sanctae Crucis, quod est in Clepardia, Slavorum lingua sacerdotes sacris operantes usos fuisse... nec apud nos diu mos ille duravit, quod plus adferre detrimenti quam emolumenti visus est.» Nous savons de Długosz. t. II. p. 127 qu'Hedwige et son époux Vladislas Jagiellon posèrent les premieres pierres de l'Église de Ste. Croix dans le faubourg de Kléparz à Cracovie, en 1389, et appelèrent des Moines slaves de Prague en Bohême pour la désservir. Il est donc faux, comme d'autres le supposent, qu'on ait bati cette église au dixième ou au onzième siècle (en 1071): ces derniers s'accordent à cet égard avec Sarnicki (Annales p. 1135, édition de Cracovie de l'an 1587); mais Długosz contemporain de ces faits nous en fait une toute autre description. Je n'ai trouvé aucune trace du rite slave en Pologne depuis le traité de Gnesen jusqu'en l'an 1389, excepté la chanson de Gallus. On

ne peut citer d'autres preuves de son existence chez nous avant l'an 1000, que celles que jai mentionnées plus haut.

342. Note 143 du livre III. du second volume.

343. Ordinavitque ad hoc venerabilem et catholicum virum Libatium.

344. t. II. p. 432. 439.

345. p. 265. Post haec dilectum abbatem suum Tuni ad nostrum imperatorem cum magnis muneribus misit.

346. Inquirendi statum Ruthenorum circa creationem Episcopi.

347. Naruszewicz t. IV. p. 384.

348. Długosz t. I. p. 539. Abbates, Sacerdotes, monachos, moniales, et quoslibet Latinos captivat.

349. Naruszewicz t. IV. p. 384.

350. Cité par le Père P. S. Chodvniecki (histoire de la ville Lemberg, à Lemberg en 1829. p. 319)

351. Długosz t. I. p. 596. se paginam divinam Latinorum exterminaturum.

352. t. I. p. 595. Magnitudo fidei etiam in schismatico Episcopo admiranda.

353. L'an 1254. Gothardus (Gerardus) primus Russiae Episcopus ordinis Cisterciensis quondam abbas de Opatow, dit Boguchwała chez Sommersb. t. II. p. 66.

354. L'an 1319. Ecclesiae quondam ad galathas nunc autem Lubusane Capellani. en 1385. Quoniam ecclessia Lubucensis nobis divinitus commissa que olim in Russia sedem habebat cathedralem, et abinde per paganos et infideles expulsa et crudeliter profugata ab antiquis temporibus quasi navis in maris fluctibus seu procel-

lis nimis diu usque in presenciarum de loco ad locum vagabunda, quod dolenter referimus, fluctuavit, chez Wohlbrück Geschichte des ehemaligen Bissthums Lebus, Berlin 1829. t. I. p. 48 et 49.

355. Bzowski, dans l'ouvrage intitulé *Propago D. Hyacinthi*, *Venetiis* 1606, p. 11. dit ce qui suit: St. Hyacinthus Archiepiscopum Haliciensibus unum ex suis B. Bernardum, sicut et aliis B. Gerardum, primum Episcopum Ruthenorum ab eodem Gregorio IX praefectum aspexit, et p. 55. St. Hyacinthum H. F. Gerardus sequitur, natione Vratislaviensis Episcopus Ruthenorum consecratur, circa 1234. Proximus huic F. Jacobus Romanus. Huic Gregorius Nonus committit auctoritatem inquirendi statum Ruthenorum circa creationem Episcopi a. 1232.

356. Bzowski dans l'ouvrage déja cité p. 5.

357. L'an 1214, chez Narusz. t. IV. p. 385.

358. Dług. t. I. p. 595.

359. Sommersb. t. II. p. 89. *Iste namque Henricus Monasterium Oppatoviense, cujus Monasterii Abbas et Ruthenorum Episcopus pro catholicis ibi* (c'est-à-dire en Russie, et non à Opatow) *degentibus de novo fuerat creatus, ad ecclesiam Lubucensem transtulit omnia bona Episcopatus Russiae olim ad Monasterium Opathoviense pertinentia incorporando ecclesiae Lubuczensi praedictae, licet de facto.* On peut avec ceci rectifier les suppositions de M. Moroszkin (dans l'ouvrage cité plus haut p. 46.) de l'Évêché de Lébus.

360. Ainsi que le dit Dług. t. I. p. 650. (Mr. Maciejowski a récemment découvert des notices importantes tirées des Archives de Bohême, elles prouvent l'existence

de la grande Abbaye des Chevaliers de St. Jean de Jérusalem à Opatów, au douzième siècle.(*Note du Traducteur*)

361. Helmold I. 62.

362. Elle se trouve dans le recueil des vieilles chansons russes par Kirsz Daniłowicz, publiée á Moscou par K. Kałaydowicz 1818.

363. Długosz I. p. 649.

364. *In anno vero* 1234, *hanc Ecclesiam regebant primitus P. P. Dominicani Missionarij ut patet ex archivo illorum*, dit le manuscript du grand chapitre de Lemberg que j'ai lu en 1837. Pirawski dans l'histoire de ce grand chapitre, restée manuscrite jusqu'à présent, dit que cette Église doit sous ce rapport être considérée comme celle de St. Jean, (encore existante,) dont les Dominicains s'emparèrent, et qu'ensuite ils restituèrent aux Basiliens premiers et légitimes propriétaires, en l'an 1372, par l'intervention de Vladislas d'Opolé, alors Lieutenant du Roi de Pologne dans la Russie Rouge.

365. Dług. t. I. p. 705, 713.

366. Insuper utrum Cracoviensis diaecesis Paganis et Ruthenis Schismaticis sit confinis, ut per hoc ex ipsorum confinio lucrum provenire valeat animarum, chez Dług. t. I. p. 715.

367. Dlug. t. I. p. 849. 1058. Narusz. t. IV. p. 527 537.

368. Dług. t. I. p. 828.

369. Dług. t. I. p. 1071.

370. il est dit dans la bulle de Grégoire IX, de l'an 1375, qu'en Russie les Églises *fuisse et esse cathedra-*

les. Quae per schismaticos et haereticos antistites detinebantur, Siarczyński dans le Czasopis de Lemberg en l'an 1818. t. II. p. 15.

371. Wohlbrück p. 84.

272. Archid. Gnesn. chez Sommersb. t. II. p. 113.

373. *Item scias quod tota Russia pertinuit ad Episcopatum Lubucensen*, chez Wolhbrück t. I. p. 85. 86.

374. Voy. La lettre adressée en l'an 1024, au Pape Jean XVIII. par le clergé de France, pour le détourner de l'amitié qu'il voulait alors contracter avec le Patriarche de Constantinople, afin de remettre les choses dans leur ancien état; se trouve aussi inserée chez Feier. t. I. p. 311.

FIN.



FAUTES

Essentielles à Corriger.

Pag.	2. *ligne.*	6	et de Thrace,	*liesez*	et de la Thrace.
—	6. —	1.	avant	—	après.
—	11. —	2.	oriental	—	orientale
—	17. —	5.	dernière qui	—	qu'il
—	154. —	17.	Au lieu de image et celles du Christ et de leur faux Dieux:	—	l'image du Christ et celles de leurs faux Dieux

